

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 avril 2024**DÉLIBÉRATION n°2024-38**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 avril 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 avril 2024.

Point de l'ordre du jour :

6.2. Propositions de la CFVU du 28 mars 2024 – Pédagogie et conventions

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mars 2024,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mars 2024 relatives à la pédagogie et aux conventions.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mars 2024 relatives à la pédagogie et aux conventions conformément aux avis joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions :	0
Quorum : 18	Votants :	26
Membres présents : 16	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 10	Votes exprimés :	26
Total des membres présents et représentés : 26	Majorité requise :	14
	Pour :	26
	Contre :	0

Pièce jointe :

- Avis et pièces de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mars 2024.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 avril 2024**DÉLIBÉRATION n°2024-38**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 avril 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 avril 2024.

Point de l'ordre du jour :

6.2. Propositions de la CFVU du 28 mars 2024 – Pédagogie et conventions

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mars 2024,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mars 2024 relatives à la pédagogie et aux conventions.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mars 2024 relatives à la pédagogie et aux conventions conformément aux avis joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions :
Quorum : 18	Votants :
Membres présents :	Blanc(s) ou nul(s) :
Membres représentés :	Votes exprimés :
Total des membres présents et représentés :	Majorité requise :
	Pour :
	Contre :

Pièce jointe :

- Avis et pièces de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mars 2024.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

EXERCICE 2024**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
Séance du 28 mars 2024**AVIS n°CFVU/2024-004**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 28 mars 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 20 mars 2024.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.1. Créations et modifications de diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU)
- 2.2. Demande d'accréditation 2024-2028 de la certification de compétence en langues de l'enseignement supérieur – niveau 2
- 2.3. Bornage de l'année universitaire des diplômes des premier et second cycles
- 2.4. Calendrier universitaire 2024-2025

.....

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1. Créations et modifications de diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU)**Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications de trois diplômes universitaires ou diplômes inter-universitaires hors médecine et douze diplômes universitaires ou diplômes inter-universitaires portés par l'UFR de médecine

La commission a aussi été invitée à examiner et à émettre un avis sur la fermeture du diplôme inter-universitaire « Prise en charge de l'infection par le VIH ».

Les dossiers sont fournis en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur l'ensemble des modifications et la fermeture de ces diplômes universitaires et inter-universitaires.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 35
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 1
Votes Exprimés : 26
Pour : 26
Contre : 0

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création des diplômes universitaires « Les maladies du neurone moteur » et « Santé sexuelle » et sur la création du diplôme inter-universitaire « Cardiologie pédiatrique et congénitale ». Ces créations ont fait l'objet d'une expertise par 2 membres de la commission qui a été présentée en séance.

Les dossiers sont fournis en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la création des trois diplômes universitaires et inter-universitaires.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 27 Abstention : 1
Votes Exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

2.2. Demande d'accréditation 2024-2028 de la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur – niveau 2

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande d'accréditation de la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur – niveau 2 pour la période 2024-2028.

Le dossier de demande d'accréditation est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la demande d'accréditation de la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur – niveau 2 pour la période 2024-2028.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 27 Abstention : 0
Votes Exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

2.3. Bornage de l'année universitaire des diplômes des premier et second cycles

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le bornage de l'année universitaire des diplômes des premier et second cycles. Il appartient à chaque établissement public d'enseignement supérieur de fixer le début des cours et la fin de l'année universitaire, à l'instar des dates d'examen et des dates de vacances.

Les précisions par types de diplôme sont fournies en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le bornage de l'année universitaire des diplômes des premier et second cycles.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 27 Abstention : 0
Votes Exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

2.4. Calendrier universitaire 2024-2025

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le calendrier universitaire 2024-2025 fixant les dates de pré-rentrée, de rentrée, de congés, d'examen et tout autre événement commun à l'ensemble de l'établissement.

Le calendrier est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le calendrier universitaire 2024-2025.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 27 Majorité absolue requise : 0 Abstention : 0
Votes Exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

Fait à Tours, le 4 avril 2024,

La Présidente du Conseil
académique



Sylvie HUMBERT-MOUGIN

EXERCICE 2024

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 28 mars 2024
--

AVIS n°CFVU/2024-005

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 28 mars 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 20 mars 2024.

Point de l'ordre du jour :

3. Conventions

3.1.1. UFR Sciences et techniques - Convention entre les universités de Tours et Poitiers relative à l'organisation du parcours plantes et sociétés : culture durable, paysage et phytovalorisation du master biodiversité, écologie et évolution (*visa DAJ n°2023-1411*)

3.2.1. Université de Tours - Convention cadre relative au partenariat entre l'université de Tours et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre-Val de Loire (*visa DAJ n°2023-0138*)

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

3.1.1. UFR Sciences et techniques - Convention entre les universités de Tours et Poitiers relative à l'organisation du parcours plantes et sociétés : culture durable, paysage et phytovalorisation du master biodiversité, écologie et évolution

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la convention entre les universités de Tours et Poitiers relative à l'organisation du parcours plantes et sociétés : culture durable, paysage et phytovalorisation du master biodiversité, écologie et évolution.

La convention établie dans le cadre des deux années du parcours « Plantes et Société : culture durable, paysage et phytovalorisation » du master biodiversité, écologie et évolution réglemente les modalités de partenariat et de fonctionnement de ce parcours commun aux deux universités.

La durée de convention est fixée à 6 ans, entre les années universitaires 2022-2023 à 2027-2028.

La convention est fournie en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la convention entre les universités de Tours et Poitiers relative à l'organisation du parcours plantes et sociétés : culture durable, paysage et phytovalorisation du master biodiversité, écologie et évolution.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 27 Abstention : 0
Votes Exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

3.2.1. Université de Tours - Convention cadre relative au partenariat entre l'université de Tours et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre-Val de Loire

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la convention cadre relative au partenariat entre l'université de Tours et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre-Val de Loire.

Cette convention cadre a pour objet d'établir une relation partenariale entre la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre -Val de Loire et l'Université de Tours. La Maison de l'Orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP) sera l'interlocutrice de la DREETS dans le cadre de ce partenariat. Ils conviennent ensemble de développer un partenariat en matière d'information, de formation et de professionnalisation des étudiants qui s'orientent vers la fonction publique d'Etat, notamment vers les métiers de l'inspection du travail.

Par cet accompagnement des étudiants, ils les incitent à se projeter dans leur cursus et à le mener à son terme.

La convention prend effet à compter du 01 février 2024 et est conclue pour une durée de 3 ans.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la convention cadre relative au partenariat entre l'université de Tours et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre-Val de Loire.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 27 Abstention : 0
Votes Exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

Fait à Tours, le 4 avril 2024,

La Présidente du Conseil
académique



Sylvie HUMBERT-MOUGIN

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande

Création

Type de diplôme

Diplôme-inter-universitaire

Intitulé

CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE

Composante porteuse

UFR Médecine

Composante associée le cas échéant

Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

**Universités : Bordeaux, Paris Cité, Marseille, Nantes, Lille, Lyon 1
Toulouse III, Montpellier**

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce DIU a été mis en place depuis de nombreuses années. De nouvelles universités intègrent au fur et à mesure cette formation.

Un directeur d'enseignement est désigné dans chacune des universités partenaires par des enseignants titulaires appartenant à la discipline. L'équipe pédagogique est essentiellement composée de responsables pédagogiques MCUPH/PUPH des diverses universités.

Enseignant(s) responsable(s) :

Nom Prénom	Téléphone	Mail
Dr Bruno LEFORT	02 47 47 08 36	bruno.lefort@univ-tours.fr
Pr Pascal AMEDRO (Coordonnateur national)	05 57 65 64 65	pascal.amedro@u-bordeaux.fr

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel

Formation initiale en distanciel

Formation continue en présentiel

Formation continue en distanciel

Gestion

Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie)

Bac+6

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

L'objectif est d'assurer une formation théorique à la cardiologie pédiatrique et congénitale depuis la vie fœtale jusqu'à l'âge adulte.

Sur une base commune de programme, l'enseignement vise à apporter des connaissances en anatomie, physiologie, diagnostic, exploration et prise en charge médicale et chirurgicale des différentes cardiopathies congénitales, connaissances plus ou moins approfondies selon le niveau de spécialisation souhaité.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Assurer une formation théorique à la cardiologie pédiatrique et congénitale depuis la vie fœtale jusqu'à l'âge adulte,
- Apporter des connaissances en anatomie, physiologie, diagnostic, exploration et prise en charge médicale et chirurgicale des différentes cardiopathies congénitales, connaissances plus ou moins approfondies selon le niveau de spécialisation souhaité.

Compétences attendues :

- Prise en charge médicale de toutes les formes de cardiopathies congénitales à tous les âges de la vie,
- Prise en charge médicale des cardiopathies non mal-formatives du fœtus en lien avec les obstétriciens,
- Prise en charge des maladies cardiaques non congénitales du nouveau né et de l'enfant,
- Prise en charge de tous les types d'hypertension pulmonaire aiguë et chronique du nouveau né et de l'enfant,
- Prise en charge de l'insuffisance cardiaque aiguë et chronique du nouveau né et de l'enfant,
- Expertise dans la prise en charge médicale des cardiopathies congénitales en réanimation et durant la période péri-opératoire pour tout type de chirurgie cardiaque,
- Expertise dans les complications cardiaques aiguës et chroniques des maladies pédiatriques
- Expertise dans le bon usage et l'interprétation des examens d'imagerie non invasive en cardiologie pédiatrique et congénitale en sus de l'échographie,
- Formation à l'interprétation du cathétérisme cardiaque diagnostique et à la réalisation du cathétérisme interventionnel des situations d'urgence.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Objectifs professionnels :

Pouvoir implanter dans sa pratique et selon sa formation initiale les connaissances et les compétences acquises pendant le DIU pour améliorer la prise en charge de toutes les formes de cardiopathies congénitales à tous les âges de la vie.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

L'objectif est d'améliorer leurs pratiques au sein de leur établissement.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

organisation : 1 année sur 7

Capacité minimale : **30/10 univ Tours** (pour l'ensemble des universités)

Capacité maximale : **55/15 univ Tours** (pour l'ensemble des universités)

Conditions d'inscription

Formation initiale :

- Les internes de spécialité (DES) de cardiologie, de pédiatrie, de chirurgie ou d'obstétrique en fonction dans un service de cardiologie pédiatrique pendant au moins un semestre durant la période d'enseignement du diplôme,
- Étudiants inscrits en spécialité complémentaire (DESC) de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire en fonction, pendant au moins un semestre durant la période d'enseignement du diplôme.

Formation continue :

- Les docteurs en médecine titulaires du DES de pédiatrie, de cardiologie, d'anesthésie-réanimation et d'obstétrique,
- les docteurs en médecine titulaires du DESC de chirurgie thoracique et cardiovasculaire,
- Les médecins étrangers pouvant attester d'un diplôme de spécialité de pédiatre, de cardiologie, de chirurgie cardiaque, d'anesthésie-réanimation ou d'obstétrique.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
 - Sur dossier : éléments à fournir (CV, lettre de motivation et copie des diplômes)
- Après examen du dossier, l'inscription au diplôme inter universités est soumise à l'autorisation du responsable pédagogique.

Déroulement de la formation :

105 heures d'enseignement réparties de janvier à juin en trois modules de 5 jours. Les cours seront organisés sous la forme de sessions d'une demi-journée sous la responsabilité d'un des directeurs de l'enseignement et approuvées par le comité pédagogique.

- Le module 1 est réalisé en présentiel par l'université Paris Cité,
- Le module 2 est organisé en distanciel synchrone par l'université de Bordeaux,
- Le module 3 en présentiel est réalisé à tour de rôle par une autre université partenaire dont l'université de Tours.

Formation initiale :

Pratique professionnelle d'une durée de 6 mois est obligatoire pour les internes :

- Il sera dédié à la cardiologie congénitale et pédiatrique,
- Il doit avoir lieu dans une structure reconnue par les directeurs de l'enseignement comme formatrice,
- Une attestation du chef de service attestant que le stage de formation pratique dans un des services formateurs a été réalisé.

Formation continue :

120 heures de pratique professionnelle dans un service de cardiologie congénitale et pédiatrique.

Conditions de délivrance du diplôme

les étudiants et les stagiaires doivent être autorisés par le directeur de l'enseignement à se présenter aux examens après contrôle de leur assiduité en cours (la présence en cours est obligatoire) et de la réalisation du stage pour les internes dans un service de cardiologie pédiatrique.

Une seule session d'examen se déroule en septembre (une session au nord et une session au sud le même jour) et les évaluations se font sous la forme :

- d'un examen théorique écrit en trois parties d'une durée de 4 heures :

une question de cours,

un cas clinique,

une question de physiopathologie,

- d'un examen oral pratique à partir de documents d'une durée d'une demie heure.

Les étudiants et les stagiaires doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à chaque épreuve.

Pas de session de rattrapage mais en cas d'échec, les étudiants et les stagiaires sont autorisés à redoubler l'année suivante.

Le jury d'examen, présidé par un directeur d'enseignement, comprend au moins trois membres ayant participé à l'enseignement et toutes personnes choisies en raison de leur compétence.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 120 heures (FC)/6 mois (FI)	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Cardiologie

Diplôme : **DIU CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE
ET CONGENITALE**

Nom du responsable : Bruno LEFORT

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 1									
Paris Cité	Anatomie normale et pathologique dans les cardiopathies congénitales Physiologie cardiaque fœtale Rythmologie pédiatrique Cathétérisme cardiaque diagnostique et interventionnel Diagnostic clinique et échographique des urgences néonatales Génétique et syndromologie		35				QP		
Module 2									
Bordeaux	Hypertension artérielle pulmonaire Cardiomyopathies de l'enfant Assistance circulatoire et transplantation cardiaque pédiatrique Pharmacologie cardiovasculaire en pédiatrie Tumeurs du cœur Pathologie du péricarde et pathologie coronaire de l'enfant Cœurs univentriculaires Transposition des gros vaisseaux et malpositions vasculaires Canal artériel persistant et autres shunts artériels Retours veineux pulmonaires anormaux Cardiologie fœtale Cardiopathies congénitales de l'adulte Grossesse et cardiopathies congénitales Scanner et IRM dans les cardiopathies congénitales Cardiopathies obstructives du cœur droit à septum interventriculaire intact		35				QP		

Module 3								
Autre université	Communications interventriculaires et interauriculaires Maladie de Marfan et apparentées (TGF B) Cardiopathies conotruncales du fœtus à l'enfant et à l'âge adulte Anesthésie et réanimation péri-opératoire Quizz échocardiographiques Exercices d'hémodynamique fœtale Hypoplasie et obstacles du cœur gauche Canal atrioventriculaire Conférence qualité de vie en cardiologie congénitale Essai thérapeutique en cardiologie pédiatrique	35				QP		
Evaluation								
	Examen écrit	1				ET E		ET E
	Examen oral	1				ET O		ET O
Durée totale de la formation 105h/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu		
105		105	0	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
LEFORT Bruno	Titulaire	MCUPH Cardiologie Pédiatrie	UFR Médecine	bruno.lefort@univ-tours.fr
BONNET Damien	Vacataire	PUPH - RP Université Paris		damien.bonnet@u-paris.fr
OVAERT Caroline	Vacataire	PUPH - RP Université Marseille		caroline.ovaert@amu.fr
ACAR Philippe	Vacataire	PUPH - RP Université Toulouse 3		philippe.acar@univ-tlse3.fr
Di-FILLIPO Sylvie	Vacataire	PUPH - RP Université Lyon 1		sylvie.di-fillipo@univ-lyon1.fr
GODART François	Vacataire	PUPH - RP Université Lille		francois.godart@univ-lille.fr
BARUTEAU Alban-Elouen	Vacataire	PUPH - RP Université Nantes		alban-elouen.baruteau@univ-nantes.fr
TAMBO Jean Benoît	Vacataire	PUPH - RP Université de Bordeaux		jean-benoit@u-bordeaux.fr
GUILLAUMONT Sophie	Vacataire	PH - CHU Montpellier		sophie.guillaumont@chu- montpellier.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
DIU Cardiologie pédiatrique congénitale (sans organisation de module)	1 200 €		520 €
Nbre stagiaires	2		1
Nbre total stagiaires	3		
Tarif moyen	973,333333		
Formation sur une année complète (oui/non)	non		
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	oui		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **2 920 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €	
- Autres (honoraires de formation...)		- €	- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités				
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	70 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	70 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	
	70 h	0 h	70 h	- €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		300 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		300 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	300 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	90%
	2 620 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	- €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	- €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	- €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	- €

III - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	- €
------------------------------------	------------	------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)	300,00 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	90%
	2 620,00 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	100,00 €
dont coûts directs	346,97 €
dont coûts indirects	704,69 €
Coût complets de l'heure de formation	300,4753677
Marge sur coûts directs	717,03 €
en % du tarif de vente	67%
Marge sur coûts complets	12,34 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	10
Tarification minimum	1 052,00 €

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU Cardiologie pédiatrique congénitale (avec organisation de module)	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		1 200 €		520 €
	Nbre stagiaires	8		2
	Nbre total stagiaires		10	
	Tarif moyen		1064	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **10 640 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	2 h	302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	402 €	
- Professeurs agrégés et assimilés	33 h	217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	1 518 €	
- Autres (honoraires de formation...)		201 €/h	- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)			- €	
Indemnités			1 050 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	35 h	85 €/h	2 969,70 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION		0 h	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	70 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL		70 h
TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	105 h
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	35 h
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	105 h
		2 969,70 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		300 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		50 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		150 €
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		500 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	3 470 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	67% 7 170 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	1 209,57 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	821,35 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	219,89 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	377,65 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	2 628,46 €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	3 069,74 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	652,77 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	695,97 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	4 418,48 €

III - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	7 046,94 €
------------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	10 516,64 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	1% 123,36 €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	1 051,66 €
dont coûts directs	346,97 €
dont coûts indirects	704,69 €
Coût complets de l'heure de formation	300,4753677
Marge sur coûts directs	717,03 €
en % du tarif de vente	67%
Marge sur coûts complets	12,34 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	10
Tarifification minimum	1 052,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU Cardiologie pédiatrique congénitale

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 200,00 €
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	350,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	05/02/2024	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	29/03/2024	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	15/03/2024	Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande

Création

Type de diplôme

Diplôme universitaire

Intitulé

LES MALADIES DU NEURONE MOTEUR

Composante porteuse

UFR Médecine

Composante associée le cas échéant

Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Corcia Philippe	02 47 47 37 24	philippe.corcia@univ-tours.fr
2	Couratier Philippe	05 55 05 65 61	philippe.couratier@unilim.fr
3	Camdessanche jean Philippe	04 77 12 05 52	j.philippe.camdessanche@chu-st-etienne.fr

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion

Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie)

Bac+2

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Cette formation diplômante, éligible au DPC a pour but d'offrir aux personnels de santé (médecins et professionnels de santé non médecins) de mieux connaître et comprendre les maladies du motoneurone.

Cette formation traite des connaissances fondamentales, des critères diagnostiques, de la prise en charge et des considérations éthiques en lien avec les différentes maladies du motoneurone. La prise en charge des pathologies du motoneurone requiert une expertise approfondie en raison de la complexité de ces pathologies et de la nécessité d'une approche multidisciplinaire. Enfin, la prévalence de ces maladies ne cesse de croître ce qui nécessitera, au cours des années, que de plus en plus de professionnels de santé soient formés à ces pathologies pour être en mesure de diagnostiquer, prendre en charge et accompagner ces patients.

Ce DU, qui est le seul totalement dédié aux affections du motoneurone, aborde ces pathologies d'une manière globale, de la physiopathologie à la prise en charge clinique. C'est pour cette raison que ce DU est ouvert à tous les professionnels de santé dans les différents métiers de la santé amenés à prendre en charge des patients atteints de maladies du motoneurone désireux de bénéficier d'un enseignement spécialisé sur ces pathologies.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances indispensables qui permettent le diagnostic des différentes maladies du motoneurone,
- Comprendre les différents mécanismes physiopathologiques des différentes maladies du motoneurone,
- Connaître la fréquence des différentes pathologies, leur cause et les facteurs pronostiques,
- Connaître les modalités de la mise en place d'un programme de soins pour le suivi des patients.

Compétences attendues :

- Etre en mesure d'être intégré(es) dans la prise en charge multidisciplinaire, grâce aux connaissances et compétences acquises au cours de la formation,
- Etre en mesure de répondre de manière adaptée aux interrogations des patients et de leurs aidants, selon le champ de compétence,
- Comprendre la complexité de la prise en charge de ces pathologies, du diagnostic à la fin de vie.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Objectifs professionnels :

- Impliquer dans les diagnostics et la prise en charge des patients les professionnels suivants : les neurologues, les pneumologues, les nutritionnistes, les médecins de soins palliatifs, les infirmiers de coordination des centres experts, les infirmiers de réseaux de soins, les psychologues et neuropsychologues, les orthophonistes, les psychomotriciens, les ergothérapeutes, les kinésithérapeutes, les assistantes sociales, les diététiciens, les professionnels des équipes intervenant au domicile (HAD, SSIAD...), les personnels de Recherche Clinique.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Les diplômés auront une formation approfondie sur les maladies du motoneurone et deviendront grâce à cet enseignement des professionnels de santé soit travaillant dans les centres labellisés par la DGOS, soit dans les réseaux de soins formels et informels impliqués dans la prise en charge des patients en ville.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

L'enseignement est assuré par des professionnels de santé qui travaillent dans un des 22 centres labellisés permettant d'être également terrain de stage, et aussi par des membres des réseaux de soins et du milieu associatif.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	14
Capacité maximale :	25

Conditions d'inscription

Etre titulaire d'un diplôme d'état en santé (neurologue, pneumologue, médecin en soins palliatifs, orthophoniste, infirmier de coordination de soins experts, infirmier de réseaux de soins, ergothérapeute, psychomotricien, masseur-kinésithérapeute),
Etre titulaire d'un titre de psychologue,
Etre titulaire d'un diplôme d'état (Bac + 3) d'assistante sociale,
Etre titulaire d'un diplôme d'état (Bac + 2) de diététicien nutritionniste
Etre titulaire d'un diplôme d'état (Bac + 3 minimum) dans le domaine de la biologie ou de la santé avec une expérience dans la recherche clinique ou un DU Attaché de Recherche Clinique/Technicien d'Etudes Cliniques

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
 - Sur dossier : éléments à fournir (CV, lettre de motivation et copie des diplômes),
- Après examen du dossier, l'inscription au diplôme d'université est soumise à l'autorisation de la commission pédagogique.

Déroulement de la formation :

- 92 heures d'enseignement en distanciel synchrone et asynchrone réparties en six modules (Anatomie du motoneurone-Physiopathologie, Génétique, Epidémiologie et Clinique des Maladies du Neurone Moteur, Explorations et Evaluations dans la SLA, Prise en charge des maladies du Motoneurone, Ethique et Soins Palliatifs.). Les cours enseignés seront hébergés sur la plateforme THEIA (convention avec la faculté de Médecine) où ils seront mis à la disposition pendant un mois. Une session d'1 heure sera organisée à la fin de chaque module pour permettre aux étudiants d'évoquer les points des enseignements pour lesquels ils souhaitent des précisions ou un approfondissement. Cette session sera assurée par l'un des 3 responsables du DU qui pourra contacter l'enseignant responsable si besoin.
- Validation de la participation à la totalité des cours (92 h) avec l'obligation de répondre à 1 ou 2 Questions à Choix Multiple dont le résultat n'est pas pris en compte dans la note d'évaluation finale.
- Examen d'évaluation des connaissances à la fin de chaque module. La note minimale exigée est égale à 8/20 avec l'obligation de valider au moins 4 des 6 modules avec une note supérieure ou égale à 12/20.
- Réalisation d'un stage d'une durée de 40 heures de pratique professionnelle avec présentation, orale ou affichée, d'une problématique en lien avec les maladies du neurone moteur, au cours des Journées Nationales de la Filière Filslan.

Conditions de délivrance du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) à l'ensemble de la formation.

- Obtention de 8/20 à l'évaluation de chaque module et obtention de la note minimum de 12/20 à au moins 4 des 6 modules
 - Présentation en session plénière ou poster de 10 minutes devant un jury composé des 3 enseignants responsables, au cours des Journées Nationales Annuelles de la filière Filslan. La présentation doit porter sur une problématique en lien avec les maladies du neurone moteur. il peut s'agir d'un travail original mené au sein d'un centre SLA ou d'un réseau de soins, ou la présentation de cas cliniques dont la prise en charge témoigne de l'expertise du candidat dans la gestion de cas complexes. Il ne peut pas s'agir de revues de la littérature. Le sujet devra avoir été validé par le responsable du centre SLA ou du réseau de soins.
- Une note minimale de 10 est exigée.

Rattrapage :

Pour les stagiaires n'ayant pas obtenu les deux conditions de délivrance du diplôme exigées lors de la première session, une session orale de rattrapage sera organisée en visio, la première semaine de septembre, au cours de laquelle les stagiaires auront à répondre pendant une période de 30 minutes aux questions posées par les responsables du DU en lien avec l'enseignement proposé. Une note minimale de 10 est exigée.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	40 heures	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :	UFR Médecine	Filière :	Neurologie
Diplôme :	LES MALADIES DU NEURONE MOTEUR	Nom du responsable :	Philippe Corcia

Unités d'enseignement/modules	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC ⁺		MCC ⁺	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Anatomie du Motoneurone-Physiopathologie	Neuroanatomie du système moteur Physiopathologie de la SLA – Modèles animaux		5			ET/E		ET/E	
Génétique des maladies du Motoneurone	Gènes de causalité et de susceptibilité Diagnostic pré-symptomatique Annonce de diagnostic de SLA familiale		7			ET/E		ET/E	
Epidémiologie et Clinique des Maladies du Motoneurone	Epidémiologie : Phénotypes de la SLA Autres maladies du motoneurone : SLP, Kennedy, Amyotrophies spinales Formes rares de maladies du motoneurone Diagnostic différentiel de la SLA Liens entre les maladies du neurone moteur et les DLFT		19			ET/E		ET/E	
Explorations et Evaluations de la SLA	Etude du Motoneurone Périphérique Etude neurone moteur central : Imagerie Biomarqueurs Evaluation clinique et échelles cliniques Evaluation cognitive et comportementale Conséquences d'uen atteinte cognitivo-comportementale sur la prise en charge		17			ET/E		ET/E	
Prise en charge des Maldies du Motoneurone	Traitements Médicamenteux spécifiques Essais Cliniques Traitements symptomatiques Rééducation et Prise en charge des déficits Prise en charge respiratoire Prise en charge de la perte de poids Prise en charge orthophonique Prise en charge psychologique Prise en charge sociale Dispositifs d'appui à la coordination Filsilan Place de l'aidant Place des associations		32			ET/E		ET/E	
Ethique et Soins palliatifs	Annonce diagnostique cadre légal, personne de confiance et directives anticipées, Fin de vie en pratique, Place de la Trachéotomie, Place des soins palliatifs		12			ET/E		ET/E	
Evaluation									
	Présentation orale	1				ET O	O	ET O	O
Durée totale de la formation						Préciser : CC : contrôle continu			
92h/étud CM+TD+TP			92	0	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			
92									

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
CORCIA Philippe	Titulaire	PUPH Neurologie	UFR Médecine	philippe.corcia@univ-tours.fr
BLASCO Hélène	Titulaire	PUPH Biochimie	UFR Médecine	helene.blasco@univ-tours.fr
LEMASSON Gwendal	Vacataire	PUPH Neurologie		gwendal.le-masson@chu-bordeaux.fr
CODRON Philippe	Vacataire	MCUPH Neurologie		Philippe.Codron@chu-angers.fr
GUY Nathalie	Vacataire	PH Neurologie		nguy@chu-clermontferrand.fr
SAULEAU Paul	Vacataire	PUPH Physiologie		paul.sauleau@chu-rennes.fr
GEORGES Marjolaine	Vacataire	PUPH Pneumologie		marjolaine.georges@chu-dijon.fr
COURATIER Philippe	Vacataire	PUPH Neurologie		philippe.couratier@unilim.fr
BRUNETEAU Gaelle	Vacataire	PUPH Neurologie		gaelle.bruneteau@aphp.fr
DEL MAR AMADOR Maria	Vacataire	PH Neurologie		mariadelmar.amador@aphp.fr
PRADAT Pierre Francois	Vacataire	PH Neurologie		pierre-francois.pradat@aphp.fr
SALACHAS Francois	Vacataire	PH Neurologie		francois.salachas@aphp.fr
BERNARD Emilien	Vacataire	PH Neurologie		emilien.bernard@chu-lyon.fr
SORIANI Marie Hélène	Vacataire	PH Neurologie		soriani.mh@chu-nice.fr
VERSHUEREN Annie	Vacataire	PH Neurologie		Annie.VERSCHUEREN@ap-hm.fr
DANEL Véronique	Vacataire	PH Neurologie		veronique.danel@chru-lille.fr
CAMDESSANCHE Jean-Philippe	Vacataire	PUPH Neurologie		j.philippe.camdessanche@chu-st-etienne.fr
GENESTET Steeve	Vacataire	PH Neurologie		steeve.genestet@chu-brest.fr
FLEURY Marie-Céline	Vacataire	PH Neurologie		marie-celine.fleury@chru-strasbourg.fr
PITTION SOPHIE	Vacataire	PH Neurologie		s.pittion@chru-nancy.fr
JESUS PIERRE	Vacataire	PH Nutrition		pierre.jesus@chu-limoges.fr
COUPE Christophe	Vacataire	Psychologue		christophe.coupe-ext@aphp.fr
SOUDRIE Brigitte	Vacataire	PH MPR		brigitte.soudrie@aphp.fr
CINTAS Pascal	Vacataire	PH Neurologie		cintas.p@chu-toulouse.fr
LARDILLIER Dominique	Vacataire	PH Médecine générale		Dlardillier@aol.com
LEVEQUE Nathalie	Vacataire	Orthophoniste		nathalie.leveque@aphp.fr
CHOUMERT Ariane	Vacataire	PH Neurologie		ariane.choumert@chu-reunion.fr
BOUTOLEAU-BRETONNIERE Claire	Vacataire	PH Neurologie		claire.boutoleaubretonniere@chu-nantes.fr
ESSELIN Florence	Vacataire	PH Neurologie		f-esselin@chu-montpellier.fr
LEFILLIATRE Mathilde	Vacataire	PH Neurologie		lefilliatre-m@chu-caen.fr
TURGEMAN Sabine	Vacataire	Directrice Arsla		s.turgeman@arsla.org
GUIPOUY Sarah	Vacataire	Psychologue		sgpsyco@gmail.com
LENGLET Timothee	Vacataire	PH Neurologie		timothee.lenglet@aphp.fr
BALMAIN-REVERON Lara	Vacataire	Assistante sociale Réseau PACA		larareveron@orange.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DU Les maladies du neurone moteur	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		1 300 €		
	Nbre stagiaires	14		
	Nbre total stagiaires		14	
	Tarif moyen		1300	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		oui	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **18 200 €**
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	5 h	302 €/h	1 511 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	5 h	61 €/h	305 €	
- Vacataires fonctionnaires	82 h	46 €/h	3 772 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			1 050 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	92 h	72 €/h	6 637,80 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	0 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	92 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	92 h	6 637,80 €
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	92 h	

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		600 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		600 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS		7 238 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	60%	10 962 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	- €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	8 069,03 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	1 829,41 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	9 898,45 €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	9 898,45 €
-----------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)		17 136,25 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	6%	1 063,75 €

Chiffes clés / stagiaire (incorrects)	
Coûts complets	1 224,02 €
dont coûts directs	482,52 €
dont coûts indirects	1 234,89 €
Coût complets de l'heure de formation	280,0127877
Marge sur coûts directs	817,48 €
en % du tarif de vente	63%
Marge sur coûts complets	-417,41 €
en % du tarif de vente	-32%
Nombre minimum de stagiaires	20
Tarif minimum	1 718,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

LES MALADIES DU NEURONE MOTEUR

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 300,00 €
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	07/02/2024	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	29/03/2024	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	15/04/2024	Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

 Type de demande
Type de diplôme

 Création
Diplôme universitaire

Intitulé

SANTÉ SEXUELLE

 Composante porteuse
Composante associée le cas échéant

 UFR Médecine
UFR Médecine

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

 1
2
3
4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	GUILLON GRAMMATICO Leslie	02.47.47.82.49	leslie.guillon@univ-tours.fr
2	LEMAIGNEN Adrien	02.18.37.06.44	adrien.lemaignen@univ-tours.fr
3	AUMOND Catherine	06.30.21.87.16	caumond@aides.org
4	GRAS Guillaume	06.12.85.51.01	g.gras@chu-tours.fr

Diplôme ouvert en

 Formation initiale en présentiel
 Formation initiale en distanciel
 Formation continue en présentiel
 Formation continue en distanciel

Gestion

Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie)

Bac+2

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Ce DU a pour objectif la formation des acteurs du champs de la santé sexuelle afin qu'ils développent une culture commune dans une approche positive et respectueuse de la sexualité.
Cette formation correspond à la fiche de cadrage relative aux orientations prioritaires 2023-2025 du DPC n°18 "Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge" - "Promotion, prévention et prise en charge en matière de santé sexuelle" qui reprend elle même le besoin de mise en oeuvre de formations adaptées souhaitées par la stratégie nationale de santé sexuelle et sa déclinaison dans la feuille de route 2021-2024.
Il va permettre de remplacer la formation Protocole de coopération en santé sexuelle, portée par le CHU de Tours, qui est complète depuis 3 ans, toute en l'ouvrant à des professionnels médicaux.
Il n'existe pas à notre connaissance de formation dans cette thématique à l'université et les offres sont peu nombreuses en France.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectif général :

- Former des professionnels pour qu'ils acquièrent des comportements et des compétences favorables à la santé sexuelle.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les publics vulnérables au VIH et favoriser leur prise en soins,
- Réaliser des entretiens de dépistage,
- Promouvoir des outils de prévention diversifiée,
- Prescrire la prophylaxie pré-exposition, le traitement post-exposition,
- Permettre l'accès à la santé reproductive et contraceptive,
- Assurer le suivi des personnes vivant avec le VIH.

Compétences attendues :

- Etre capable de mener une consultation de santé sexuelle,
- Etre capable de prendre en charge les patients vivant avec le VIH en utilisant tous les outils mis à leur disposition.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Objectifs professionnels :

Améliorer les compétences en santé sexuelle des professionnels et développement d'une culture commune des professionnels du champ de la santé sexuelle.

Ce DU permettra la validation de la formation théorique au protocole de coopération "consultation de santé sexuelle par l'infirmière en CEGIDD et Centre de Santé Sexuelle", en abordant tous les actes dérogatoires prévus.

Prise en compte, dans la conception du DU, des besoins des patients vivant avec le VIH (PVVIH), dont les parcours de soins, actuellement hospitaliers sont particulièrement impactés par la démographie médicale alors même que la pathologie, qui devient chronique, pourraient être suivis en ville (cf rapport IGAS 2022-049R) notamment par des professionnels formés à la santé sexuelle.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

CEGIDD, centre de santé sexuelle, représentants d'usagers, médecine de ville, SSU, maladie infectieuses...

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Le DU est soutenu par le COREVIH (Comité de coordination Régionale de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le Virus de l'Immunodéficience Humaine), qui regroupe les acteurs de la lutte contre le VIH et les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) sur la région, et qui a pour mission d'assurer la coordination des activités entre les différents acteurs de Santé Sexuelle et de favoriser des actions communes (soins, prévention, recherche clinique). Mais aussi d'harmoniser et d'optimiser la qualité des pratiques de prise en charge des patients.
Le CHRU de Tours est partie prenante de la formation.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	17
Capacité maximale :	25

Conditions d'inscription

Formation continue :

- Professionnels médicaux ou non médicaux des CEGIDD, Centre de santé sexuelle (infirmier, psychologue, conseillère conjugale et familiale, sages-femmes, assistantes sociales...)
- Professionnels ou bénévoles d'associations de prévention
- Professionnels de soins primaires (médecins généralistes, infirmiers libéraux...) souhaitant se spécialiser en santé sexuelle et/ou en suivi de patient vivant avec le VIH.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
 - Sur dossier : éléments à fournir (CV, lettre de motivation et copie des diplômes),
- Après examen du dossier, l'inscription au diplôme d'université est soumise à l'autorisation du comité pédagogique.
Un entretien peut être envisagé si le comité pédagogique le demande.

Déroulement

- 92 heures d'enseignement réparties suivant les thématiques suivantes : - santé sexuelle, - suivi des personnes vivants avec le VIH, - la consultation de santé sexuelle, - prévention : dépistage PREP TEP, - prévention : vaccination et santé sexuelle, - prévention : contraception/contraception d'urgence, - prévention : interruption volontaire de grossesse et organisées en 6 modules de 2 à trois jours.
- Les modalités pédagogiques reposent sur une démarche participative et des mises en situation.

Conditions de délivrance du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité esr validée à condition d'être présent (e) à l'ensemble de la formation.

- obtenir la note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des notes des examens réalisés à la fin de chaque module,
 - obtenir la note supérieure ou égale à 10 sur 20 d'un écrit sur une situation professionnelle rencontrée (3 pages maximum),
- Rattrapage :
En cas de non validation, un entretien oral de 45 minutes sera proposé.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

Comité pédagogique :

Nom Prénom	Mail
AUMOND Catherine	caumond@aides.org
BOISSINOT Mélanie	M.BOISSINOT@chu-tours.fr
FAUSSAT Cathie	C.FAUSSAT@chu-tours.fr
GRAS Guillaume	G.GRAS@chu-tours.fr
GUILLON GRAMMATICO Leslie	leslie.guillon@univ-tours.fr
LEMAIGNEN Adrien	adrien.lemaignen@univ-tours.fr
MAAKAROUN-VERMESSE Zoha	z.maakaroun-vermesse@chu-tours.fr
PEROCHE Aurélie	aurelie.peroche@univ-tours.fr
TRIGNOL-VIGUIER Nathalie	N.TRIGNOL@chu-tours.fr

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :	UFR Médecine	Filière :	Maladies infectieuses
Diplôme :	SANTÉ SEXUELLE	Nom du responsable :	Leslie Guillon-Grammatico Adrien Lemaïgnen

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coeff icient	CM	TD	TP	MCC ⁺		MCC ⁺	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Santé sexuelle	La Santé sexuelle : Définition, feuilles de route... Présentation des structures et des acteurs de Santé sexuelle Epidémiologie générale en santé sexuelle Protocole de coopération en santé sexuelle : réglementation Pharmacovigilance Enjeux de santé sexuelle et discrimination		12,5			ET/E		ET/E	
Suivi des Personnes Vivants avec le VIH	Annonce de séropositivité Stigmatisation et sérophobie VIH & Antirétroviraux (ARV) Parcours patient Spécificités dans la prise en soin et le suivi : Migrant, HSH, Femmes Comorbidité (suivi d'un patient répondant au traitement)		10	6		ET/E		ET/E	
La consultation de santé sexuelle	La consultation de santé sexuelle, place de l'examen physique Violence : détection, orientation, accompagnement, suite judiciaire Mutilations sexuelles Accompagnement psychosocial Entretien de sexologie Prise en soins du CHEMSEX Transidentité : les traitements hormonaux Entretien motivationnel Approche communautaire / savoirs expérientiels Mener des actions de prévention (HLM, communication...) Libération de la parole, retour d'expériences		20	1		ET/E		ET/E	

<p>Prévention : Dépistage, PREP, TPE</p>	<p>VIH : Epidémiologie, tests de dépistage (sérologie, TROD, autotest), interprétation des résultats, publics cibles, rappels sur l'infection (modes de contamination, signes cliniques, notions de charge virale, CD4, pathologies opportunistes)</p> <p>Hépatite A, B, C : Epidémiologie, tests de dépistage (sérologie, TROD, autotest), interprétation des résultats, publics cibles, rappels sur l'infection (modes de contamination, signes cliniques)</p> <p>Infections Sexuellement Transmissibles (IST) : Syphilis, chlamydiae, LGV, gonocoque et autres IST (Herpes, pédiculose...) : Epidémiologie, tests de dépistage (sérologie, TROD, autotest), interprétation des résultats, publics cibles, rappels sur l'infection (modes de contamination, signes cliniques)</p> <p>Papillomavirus humain (HPV) : Epidémiologie, dépistage, interprétation des résultats, publics cibles, rappels sur l'infection (modes de contamination, signes cliniques)</p> <p>La prophylaxie pré-exposition contre le VIH (PrEP) : principes, traitements, suivi, effets indésirables, bilan initial et de suivi</p> <p>Accident d'Exposition Sexuelle (AES) : kit de démarrage, Traitement Post Exposition au VIH (TPE)</p> <p>Prescription de préservatifs</p> <p>Cas clinique</p> <p>Contenu des entretiens pré et post test & annonce</p> <p>Communication brève en sexualité</p> <p>Réalisation de Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) et cas Clinique</p> <p>Traitements et suivi autres que VIH : Protocole de coopération traitement avec cas clinique</p>		16	5,5		ET/E		ET/E	
<p>Prévention: Vaccination et Santé Sexuelle</p>	<p>Réglementation</p> <p>Chaîne de froid</p> <p>Hépatite A et B, HPV, MonkeyPox</p> <p>Préparation & Modalité d'injection : cas pratique</p> <p>Cas clinique</p>		6	1		ET/E		ET/E	

<p>Prévention : Contraception / contraception d'urgence</p>	<p>Législation et contraception Généralités sur la contraception (dont contraception hormonale féminine et dispositif intra-utérin DIU) Réalisation d'un entretien (counselling) en contraception</p> <p>La place de l'homme dans la contraception</p> <p>Contraception masculine hormonale et non hormonale</p> <p>Place des préservatifs masculins et féminins</p> <p>Contraception d'urgence</p> <p>Ambivalence du désir de grossesse</p> <p>Les implants contraceptifs : de la théorie à la pratique de la pose et du retrait (sans mise en pratique, réservée aux volontaires, sous forme d'ateliers ultérieurs)</p> <p>La Contraception définitive féminine et masculine : législation, indications, méthodes</p>		12			ET/E		ET/E	
<p>Prévention : Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)</p>	<p>IVG : législation & méthodes Accueil et orientation</p>		2						
<p>Evaluation</p>									
	<p>Ecrit professionnel</p>	1				ET E	O	ET E	O
<p>Durée totale de la formation 92h/étud CM+TD+TP</p>						<p>Préciser : CC : contrôle continu</p>			
<p style="text-align: center;">92</p>			78,5	13,5	0	<p>ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence</p>			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Leslie GUILLON GRAMMATICO	Titulaire	PUPH Santé publique CHRU de Tours	UFR Médecine	leslie.guillon@univ-tours.fr
Dr Adrien LEMAIGNEN	Titulaire	MCUPH Maladies Infectieuses CHRU de Tours	UFR Médecine	adrien.lemaignen@univ-tours.fr
Pr Catherine GAUDY- GRAFFIN	Titulaire	PUPH Bactériologie- Virologie CHRU de Tours	UFR Médecine	catherine.gaudy-graffin@univ-tours.fr
Dr Paul BRUNAUT	Titulaire	MCUPH Psychiatrie, Addictologie ELSA37, CHRU de Tours	UFR Médecine	paul.brunault@univ-tours.fr
Aminata SINON	Vacataire	IKAMBERE (Saint Denis)		asinon@ikambere.com
Angélique LEMARCHAND	Vacataire	Gendarmerie, Maison de Protection des Familles d'Indre et Loire		angelique.lemarchand@gendarmerie.in terieur.gouv.fr
Anissa DA SILVA	Vacataire	Service social, CHRU de Tours		A.DASILVA@chu-tours.fr
Aymerick CORFMAT	Vacataire	AIDES		acorformat@aides.org
Camille GIRARD	Vacataire	CEGIDD41, CH Blois		girardca@ch-blois.fr
Catherine AUMOND	Vacataire	AIDES		caumond@aides.org
Cécile CHANCEL	Vacataire	Centre de Santé Sexuelle, Tours		cchancel@departement-touraine.fr
Céline GOETHALS	Vacataire	Direction des soins, CHRU de Tours		C.GOETHALS@chu-tours.fr
Dr Adeline DUBOIS DE MONT-MARIN	Vacataire	PH Médecine interne, CHRU de Tours		a.duboisdemontmarin@chu-tours.fr
Dr Amandine LECOQ	Vacataire	CEGIDD37, CHRU de Tours		gautieramandine@gmail.com
Dr Amandine SCOCARD	Vacataire	CSAPA, CHRU de Tours		A.SCOCARD@chu-tours.fr
Dr Aurélie PEROCHE	Vacataire	CEGIDD37, CHRU de Tours		aurelie.peroche@univ-tours.fr
Dr Cathie FAUSSAT	Vacataire	CEGIDD37, CHRU de Tours		C.FAUSSAT@chu-tours.fr
Dr Cécile LE BRUN	Vacataires	Bactériologie, CHRU de Tours		C.LEBRUN@chu-tours.fr
Dr Chemsale COEUR	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		chemsalecoeur@gmail.com
Dr Claire PROUST	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		claire.proust@chu-tours.fr
Dr Claudia CARVALHO	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		C.CARVALHOSCHNEIDER@chu-tours.fr
Dr Francesca BISIO	Vacataire	Maladies Infectieuses, CH de Vierzon		FBISIO@CH-VIERZON.FR
Dr Guillaume GRAS	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		G.GRAS@chu-tours.fr

Dr Justine CANALES	Vacataire	Maison des femmes, CHRU de Tours		J.CANALES@chu-tours.fr
Dr Karl STEFIC	Vacataire	Virologie, CHRU de Tours		karl.stefic@univ-tours.fr
Dr Laurent HOCQUELOUX	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHU d'Orléans		laurent.hocqueloux@chr-orleans.fr
Dr Loup DUPIN	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		l.dupin@chu-tours.fr
Dr Maxime HENTZIEN (Reims)	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHU de Reims		mhentzien@chu-reims.fr
Dr Mélanie BOISSINOT	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		m.boissinot@chu-tours.fr
Dr Nathalie TRIGNOL- VIGUIER	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		N.TRIGNOL@chu-tours.fr
Dr Roxane COELHO	Vacataire	Cardiologie, CHRU de Tours		r.coelho@chu-tours.fr
Dr Thierry PRAZUCK	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHU d'Orléans		thierry.prazuck@chu-orleans.fr
Dr Yoann CONAN	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		y.conan@chu-tours.fr
Dr Zoha MAAKAROUN VERMESSE	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		Z.MAAKAROUN-VERMESSE@chu- tours.fr
Elsa LECONTE	Vacataire	CEGIDD37, CHRU de Tours		e.leconte@chu-tours.fr
Eve Anne VINCELET	Vacataire	Médecine légale, CHRU de Tours		E.VINCELET@chu-tours.fr
Eve Marie THILLARD	Vacataire	Pharmacovigilance, CHRU de Tours		E.THILLARD@chu-tours.fr
Fabien RIVIERE	Vacataire	AIDES		frdasilva@aides.org
Giovanna RINCON	Vacataire	ACCEPTESS-T (Paris)		direction@acceptess-t.com
Marielle Thomine	Vacataire	Planning Familial 37		leplanningfamilial37@gmail.com
Pauline COLLARD	Vacataire	Maison des femmes, CHRU de Tours		P.COLLARD@chu-tours.fr
Ophélie CHEVET	Vacataire	Affaires juridiques, CHRU de Tours		o.chevet@chu-tours.fr
Ronan VEYRAT	Vacataire	ETP, CHRU de Tours		r.veyrat@chu-tours.fr
Tiphaine SIMEITIS	Vacataire	France Victimes 37		francevictimes37@gmail.com

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DU SANTE SEXUELLE	Tarif Normal FC	Tarif Reduit	Tarif 3 FI
		1 800 €		
	Nbre stagiaires	17		
	Nbre total stagiaires	17		
	Tarif moyen	1800		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

30 600 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	4 h	302 €/h	1 209 €	
- Maîtres de conférences et assimilés	4 h	201 €/h	703 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	4 h	124 €/h	495 €	
- Vacataires non fonctionnaires	66 h	61 €/h	4 026 €	
- Vacataires fonctionnaires	14 h	46 €/h	644 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			1 050 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	92 h	89 €/h	8 127,07 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	10 h	124 €/h	1 239 €
- Vacataires non fonctionnaires	9 h	61 €/h	549 €
- Vacataires fonctionnaires	17 h	46 €/h	782 €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	36 h		2 569,62 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	0 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	
		92 h		
		128 h		10 696,68 €
		128 h		

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		400 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		150 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		650 €
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		1 200 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	11 897 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	61% 18 703 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	3 162,16 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	2 147,24 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	574,84 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	987,29 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	6 871,54 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	8 025,18 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	1 706,52 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	1 819,47 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	11 551,17 €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	18 422,70 €
-----------------------------------	------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)	30 319,39 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	1% 280,61 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 783,49 €
dont coûts directs	699,80 €
dont coûts indirects	1 083,69 €
Coût complets de l'heure de formation	331,359434
Marge sur coûts directs	1 100,20 €
en % du tarif de vente	61%
Marge sur coûts complets	16,51 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	17
Tarif minimum	1 784,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DU Santé sexuelle

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 800,00 €
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :	07/02/2024	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	29/03/2024	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	15/04/2024	Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande : Renouvellement avec modifications
 Type de diplôme : Diplôme universitaire

Intitulé : **DU COMPTABILITÉ GESTION**

Composante porteuse : IUT de Tours
 Composante associée le cas échéant : Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	APARICIO Xavier	02 47 36 75 38	xavier.aparicio@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en :
 Formation initiale en présentiel
 Formation initiale en distanciel
 Formation continue en présentiel
 Formation continue en distanciel

Gestion : UFR

Niveau du diplôme (entrée=sortie) : Bac+2

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Le DU Comptabilité Gestion a pour objectif de préparer aux UE de l'examen national du DCG. Outre les postes de Cadre dans le secteur de la Comptabilité et de la Gestion, le DCG reste la principale voie d'accès aux métiers de l'Audit et de l'Expertise comptable.

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Le DU Comptabilité Gestion est construit pour préparer certaines épreuves du DCG, diplôme de comptabilité et de gestion de niveau L. Il accueille des personnes titulaires d'un diplôme Bac+2 (BTS ou DUT) donnant droit à des équivalences du DCG.

Les personnes inscrites à cette préparation suivent plus de 900 heures de formation et sont évaluées tout au long de leur cursus préparatoire. Le DU permet donc de valoriser ce cursus en le diplômant, surtout dans le cas où l'ensemble des UE du DCG ne serait pas obtenu à la suite de l'examen national.

Il offre également la possibilité d'inscrire en poursuite d'études des jeunes tout juste diplômés d'un DUT ou BTS souhaitant préparer le DCG, leur permettant ainsi de garder leur statut d'étudiant.

~~De plus, cette préparation au DCG peut accueillir les diplômés du DUT GEA de l'IUT de Tours.~~
~~De plus, cette préparation au DCG peut accueillir les diplômés du BUT GEA parcours GC2F de l'IUT de Tours.~~ Les diplômés du DCG peuvent ensuite continuer leur cursus par la préparation au DSCG qui se fait en apprentissage aussi à l'IUT de Tours. La filière de la comptabilité gestion est donc clairement identifiée à l'IUT de Tours.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

La préparation au DCG permet aux apprenants :

- d'acquérir les savoirs et méthodes liés à la comptabilité et à la finance d'entreprise
- de consolider les savoirs et méthodes liés à l'organisation des cabinets d'expertise comptable, des entreprises commerciales ou industrielles, des banques ou des sociétés d'assurance
- de maîtriser les principales techniques du droit, de la finance, de la trésorerie, du contrôle de gestion
- de maîtriser la pratique de la comptabilité analytique, des outils informatiques de gestion

Les matières enseignées en DUCG (comptabilité, droit, gestion et analyse financière) permettent la tenue de dossiers clients en cabinet d'expertise comptable ou permettent la tenue de l'ensemble des tâches de gestion d'une TPE ou PME.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Le DUCG permet de former des professionnels pouvant répondre, non seulement aux besoins des cabinets d'audit et d'expertise comptable, mais aussi à ceux des entreprises quelle que soit leur secteur d'activité (privé, public, associatif).

Cette formation pluridisciplinaire préparant tant à des métiers du droit que de la gestion, conduit à des fonctions évolutives dans les services comptable et financier des entreprises, de contrôle de gestion, ou d'analyse des systèmes d'information.

L'anglais est dispensé dans le cursus, ouvrant ainsi l'opportunité de missions ouvertes sur l'international.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Ouvert à la fois aux jeunes en poursuite d'études, aux salariés ~~en CIF ou~~ en reconversion, aux demandeurs d'emploi, le DU est riche tant sur le plan des savoirs, savoir-faire et savoir-être. ~~Prévu pour être préparé en 1 an, il peut également se dérouler en 2 ans notamment dans le cadre d'une alternance en contrat de professionnalisation ou en apprentissage. La formation se décline en plusieurs rythme :~~

- 1 an sans alternance

- 1 an avec alternance (mis en place pour les apprenants diplômés d'un BUT GEA CG2F en raison du nombre de dispenses plus importantes au DCG)

- 2 ans avec alternance

L'alternance est possible en contrat de professionnalisation ou en apprentissage.

Les UE 1 à 4 sont préparées la 1ère année et évaluées en fin de 1ère année. Les UE 6 à 8 sont préparées la 2ème année et évaluées en fin de 2ème année. L'UE 5 est quant à elle préparée sur les 2 années de façon à ce que le niveau d'anglais soit entretenu tout au long de la formation.

~~La formation en alternance se déroule sur un rythme de 2,5 jours à l'IUT et de 2,5 jours en~~

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	UE 8	UE 5 / UE 8	UE 6	UE 3	UE 2 / UE 3
APRES-MIDI	UE 7	UE 7	UE 4 / UE 5	UE 2 / UE 4	UE 1

Les apprenants préparant le DCG en 1 an (hors alternance) ont cours tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi ~~selon le découpage ci-dessus~~. La planification ~~ainsi~~ construite permet une mutualisation totale de l'ensemble des cours. L'alternance ne génère donc aucun frais supplémentaire.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Les cours se déroulent dans leur intégralité dans les locaux du SEFCA de l'IUT de Tours. Il n'y a pas de structure de formation partenaire.

Notre réseau de partenaires professionnels est issu de la collaboration depuis de nombreuses années avec les entreprises de la région accueillant des apprenants en contrat de professionnalisation, et à partir de la rentrée 2021, en contrat d'apprentissage.

Effectifs attendus

Capacité minimale :

15

Capacité maximale :

35

Conditions d'inscription

La formation est ouverte à toute personne ayant au moins un diplôme de niveau Bac+2, donc titulaire d'un DUT, BTS, BUT, Licence ou Master dans le domaine de la Comptabilité.

La liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispense d'épreuves, est parue au ~~BO n°24 du 11 juin 2020~~ BO n°8 du 23 février 2023.

Le public visé est soit étudiant, soit salarié, soit demandeur d'emploi.

La sélection se fait sur dossier.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Compte tenu du fait ~~d'une part, que l'alternant sera présent 2,5 jours pour chacune des 28 que la formation est organisée autour de 32~~ semaines prévues au calendrier annuel, et d'autre part qu'il s'agit d'un examen classique avec épreuves sur table, les enseignements seront organisés sous la forme de cours et de travaux dirigés.

Pédagogie de l'alternance :

Les missions proposées aux alternants par les entreprises sont validées par le responsable de formation. Elles permettent de compléter les acquis théoriques par l'apprentissage de savoir-faire en entreprise.

A intervalle régulier, les tuteurs universitaires rencontrent leurs apprenants pour échanger autour des missions réalisées en entreprise et garantir leur adéquation à la formation. Ces échanges sont au nombre de 3 par année universitaire : un contact à la rentrée + un suivi à mi-parcours + un point en fin d'année.

Conditions de délivrance du diplôme

Afin d'assurer une formation de qualité et la réussite aux examens nationaux, chaque UE comporte un nombre d'heures d'enseignement approprié. L'assiduité est contrôlée, la présence aux enseignements, aux contrôles continus et aux examens est obligatoire. Toute absence injustifiée à une épreuve entraîne la défaillance à l'UE correspondante et donc à l'année.

Le DU Comptabilité Gestion est délivré si la moyenne de l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20 sous réserve qu'aucune moyenne d'UE ne soit inférieure à 06/20.

Lorsque le diplôme universitaire n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input checked="" type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 8 semaines (280 heures)	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :	IUT de Tours	Filière :	Gestion
Diplôme :	DU COMPTABILITÉ GESTION	Nom du responsable :	APARICIO Xavier

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
UE1 Droit des sociétés (UE2 DCG)	- Les différentes formes de sociétés commerciales (hors SA) - La SA - Droit pénal, les associations, les groupements	4	40	84		CC + ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E
UE2 Droit fiscal (UE4 DCG)	- Fiscalité des entreprises et des particuliers - TVA et contrôle fiscal	4	40	84		CC + ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E
UE3 Comptabilité financière (UE10 DCG)	- Comptabilité approfondie - Comptabilité des sociétés	4	40	87		CC + ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E
UE4 Finance (UE6 DCG)	- Finance d'entreprise : valeur, choix d'investissement, structure financière	3	10	73		CC + ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E
UE5 Anglais (UE12 DCG)	- Anglais économique	3		54		CC + ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E
UE6 Droit social (UE3 DCG)	- La relation individuelle du travail - Aspects collectifs du droit social et protection sociale	3	35	75		CC + ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E
UE7 Management (UE7 DCG)	- Les fonctions dans l'entreprise, le comportement humain - Les contributions théoriques, la stratégie	4	50	94		CC + ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E
UE8 Contrôle de gestion (UE11 DCG)	- Modélisation des organisations - Calcul des coûts, budgets, analyse des écarts, tableau de bord, masse salariale	4	50	94		CC + ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E	ET O ou E
UE 9 : stage (UE facultative)				8 semaines		QP			
Durée totale de la formation CM+TD+TP		Xh/étud				Préciser : CC : contrôle continu			
			265	645	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			
		910							

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
APARICIO Xavier	Titulaire	Contrôle de gestion UE8 Comptabilité financière UE 3	IUT de Tours	xavier.aparicio@univ-tours.fr
BAUDU Garence	vacataire	Management UE7	IUT de Tours	garence.baudu@gmail.com
BERNET Anne-Laure	Titulaire	Management UE7	IUT de Tours	annelaurebernet@univ-tours.fr
CHEVALIER Jean-Pierre	Titulaire	Comptabilité financière UE3 Droit fiscal UE2	IUT de Tours	chevalier-brouard@orange.fr
DE BEAUREGARD Annick	Vacataire	Droit social UE6 Droit des Sociétés UE1	IUT de Tours	ann.de.beauregard@gmail.com
HADJIYIANNI Stavros	Titulaire	Management UE 7 Droit des sociétés UE 1	IUT de Tours	hadjiyianni@univ-tours.fr
HERNANDEZ CARTON Isabel	Vacataire	Anglais UE5	IUT de Tours	ihernandezcarton@outlook.fr
LARRONDE Hélène	Titulaire	Finance UE4	IUT de Tours	helene.larronde@univ-tours.fr
MARETTE Anne	Vacataire	Droit des sociétés UE1	IUT de Tours	anne.marette@free.fr
PELLE Patrick	Vacataire	Droit des sociétés UE1	IUT de Tours	patrick.pelle@cabinetexpertplus.fr
RICHARD-SARR Peggy	Vacataire	Droit des sociétés UE1	IUT de Tours	richardsarr@yahoo.fr
FRADELIZI Pascale	Titulaire	Contrôle de gestion UE8	IUT de Tours	pascale.fradelizi@univ-tours.fr
DUTHIE Antoinette	Contrat d'enseignement	Anglais UE5	UFR Médecine	
GILSON Adeline	Titulaire	Management UE7	IUT de Tours	adeline.gilson@univ-tours.fr
JAVET Michel	Vacataire	Comptabilité financière UE3	IUT de Tours	michel.javet@gmail.com
LAFFARGUE Francis	Titulaire	Finance UE4	IUT de Tours	francis.laffargue@univ-tours.fr
MAHOUDEAU-CAMPYER Vincent	Vacataire	Management UE7	IUT de Tours	vincent.mahoudeau@cegetel.net
MALHERBE Denis	Titulaire	Management UE7	IUT de Tours	denis.malherbe@univ-tours.fr
SARR Abdoulaye	Contrat d'enseignement	Droit social UE6 Droit des sociétés UE1	UFR Droit, économie et sciences sociales	abdoulaye.sarr@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	5	FI	8	FI	9	FI	4	6,5
	FC	16	FC	13	FC	21	FC	22	18
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	33	FI	100	33,3
	FC	44	FC	54	FC	14	FC	18	32,5

Pour ce % de réussite, il faut savoir que la plupart de nos apprenants ne passent pas l'intégralité des épreuves sur une année mais sur deux années

Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)	910	910	910	910	910
Total dépenses exécutées	69 129	81 100	82 255	78 149	77 658
Total facturé	62 073	56 809	101 139	94 991	78 753
Résultat dépenses-recettes	-7 056	-24 291	18 884	16 842	1 095

Ce déficit s'explique en partie puisque nous avions à l'époque la LP Fiscalité dont les cours étaient mutualisés à 80 % avec la préparation au DCG. Elle se préparait nécessairement en contrat de pro et les stagiaires assuraient une LP tout en préparant le DCG. Néanmoins, nous la facturation était fléchée LP fisca, nous ne pouvons donc pas l'inclure ici mais globalement les 2 formations prises ensemble dégageaient un résultat positif.

La LP fiscalité a été fermée à la rentrée 2018, d'où l'augmentation des effectifs en DUCG. En effet, les personnes intéressées par la LP fisca se sont inscrites sur le DUCG

Nous aurons vraisemblablement des changements à venir sur cette formation.

Avec la réforme des DUT en particulier celui de GEA, les étudiants ne posséderont peut être plus les mêmes équivalences qu'aujourd'hui. Il est nécessaire d'attendre les Programmes nationaux du BUT2 et BUT3 de GEA pour envisager ces modifications.

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
DU COMPTABILITE GESTION	6 916 €	3 390 €	?
Nbre stagiaires	20	26	6
Nbre total stagiaires			
Tarif moyen	6 102 €		
Formation sur une année complète (oui/non)	oui		

Comparaison tarifs
IUT Angers 6800€
IUT Toulouse 4350 €
IUT Nantes 10 900 €

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **94 991 €**

COÛTS DIRECTS

Zones à renseigner

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	44 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	8 316 €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés	455 h	204 €/h	92 820 €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	411 h	59 €/h	24 249 €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	910 h	138 €/h	125 385,00 €

Nos enseignants
Sont rémunérés en
heures complémentaires

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	1 252 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	1 252 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	126 637 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	-33%
	-31 646 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	1 688,39 €	5,30 €	- €
- Documentation	160,00 €	4 159,96 €	13,07 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	2 132,02 €	6,70 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	7 980,37 €	25,06 €	- €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	20 995,80 €	65,94 €	- €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	12 937,99 €	40,63 €	- €
- Système d'information et numérique	58,03 €	1 508,75 €	4,74 €	- €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	35 442,55 €	111,31 €	- €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS	43 422,9 €	43 422,91 €
-----------------------------------	-------------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	170 060,34 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-79% - 75 069,34 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarifification minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	6540,78248
dont coûts directs	4870,670385
dont coûts indirects	1670,112095
Coût complets de l'heure de formation	186,88 €
Marge sur coûts directs	-1 217,17 €
en % du tarif de vente	-20%
Marge sur coûts complets	-2 887,28 €
en % du tarif de vente	-47%
Nombre minimum de stagiaires	28
Tarifification minimum	6 541,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DU COMPTABILITÉ GESTION

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	<p>étudiants : formation 1 an => 3390 euros formation en 2 ans => 2185 euros / an à la carte => 6,50 euros / heure</p>
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	<p>stagiaires financés : formation 1 an => 6916 euros formation 2 ans => 3935 euros / an à la carte => 10 euros / heure</p> <p>stagiaires en contrat de professionnalisation : 9,15 euros / heure</p> <p>stagiaires en contrat d'apprentissage : 7,15 euros / heure</p>
Stagiaire Tarif réduit	<p>stagiaires non financés (auto-financement) : formation 1 an => 3390 euros formation en 2 ans => 2185 euros / an à la carte => 6,50 euros / heure</p>

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	30/03/2021	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande Renouvellement avec modifications
 Type de diplôme Diplôme universitaire

Intitulé **PHYTOTHÉRAPIE ET AROMATHÉRAPIE**

Composante porteuse UFR Sciences pharmaceutiques
 Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	ENGUEHARD-GUEIFFIER Cécile	02 47 36 71 72	cecile.gueiffier@univ-tours.fr
2	BOUDESOCQUE-DELAYE Leslie	02 47 36 71 75	leslie.boudesocque@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en
 Formation initiale en présentiel
 Formation initiale en distanciel
 Formation continue en présentiel
 Formation continue en distanciel

Gestion Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

La formation accueille des préparateurs en pharmacie. **A ce jour le Brevet Professionnel de Préparateur en pharmacie est reconnu au niveau bac.** La formation accueille également des professionnels de santé (médecins, infirmiers, vétérinaires, pharmaciens...).

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Cette formation permet d'acquérir des compétences solides dans le domaine de la phytothérapie et de l'aromathérapie afin d'adapter au mieux les prescriptions ou le conseil en officine au contexte physiopathologique du patient ; l'objectif étant également de préserver la sécurité du patient tout en respectant la réglementation. Une telle formation offrira au praticien une alternative et/ou un complément à l'allopathie traditionnelle. Elle repose à la fois sur des connaissances scientifiques et pratiques, notamment concernant la phytochimie et l'action pharmacologique des plantes médicinales et des huiles essentielles, et permet de développer un esprit critique vis-à-vis de ces thérapeutiques alternatives.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

La formation offre des compétences complémentaires à des personnes qui ont déjà un métier **dans le domaine de la santé.**

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale : 16

Capacité maximale : 22

Conditions d'inscription

Pharmaciens, Médecins, Vétérinaires, Chirurgiens dentistes : sur diplôme Autres professionnels de santé (Préparateurs en pharmacie, Infirmiers, Sage-femmes...) ~~ou personnes travaillant en lien avec l'aromathérapie ou la phytothérapie~~ : admission sur examen du dossier de candidature (CV - lettre de motivation - diplômes) par les responsables de la formation

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Les cours sont regroupés sur 2 jeudis par mois.

Conditions de délivrance du diplôme

Avoir au moins la moyenne à l'épreuve terminale - examen écrit + reconnaissance des plantes - 2h

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Sciences pharmaceutiques

Filière :

Diplôme : PHYTOTHÉRAPIE ET AROMATHÉRAPIE

Nom du responsable : ENGUEHARD-GUEIFFIER Cécile

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC ⁺		MCC ⁺	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
UE1	Phytochimie	1	9			ET E + reconnaissance des plantes	ET E + reconnaissance des plantes	ET E + reconnaissance des plantes	ET E + reconnaissance des plantes
UE2	Production des plantes médicinales et aspects réglementaires	2	18						
UE3	Phytothérapie clinique	4	30	4	4				
UE4	Aromathérapie clinique	3	25	2	2				
UE5	Visite de laboratoire et présentation de gamme de phytothérapie et aromathérapie		6						
Examen				2					
Durée totale de la formation Xh/étud CM+TD+TP			88	8	6	Préciser : CC : contrôle continu ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			
102									

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Enguehard-Gueiffier Cécile	PU	Pharmacognosie	UFR Sciences pharmaceutiques	cecile.gueiffier@univ-tours.fr
Boudesocque-Delaye Leslie	MCU	Pharmacognosie	UFR Sciences pharmaceutiques	leslie.boudesocque@univ-tours.fr
Fontanel Didier		Pharmacien		d.fontanel@gmail.com
Bureau Loïc		Univ Rennes		bureau.loic@hotmail.fr
Oudin Audrey	MCU	Biologie végétale	UFR Sciences pharmaceutiques	audrey.oudin@univ-tours.fr
Huret Fanny		ANSES		fanny.huret@anses.fr
Maillard Aude		Pharmacien		contact@aude-maillard.fr
Cheik Ludivine		Pharmacien		ludivine_cheik@icloud.com
Mercan Aline		Médecin		metok66@yahoo.fr

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal FC	Tarif Reduit	Tarif 3 FI
Intitulé du diplôme	DU Phytothérapie et aromathérapie	1 510 €		
	Nbre stagiaires	20		
	Nbre total stagiaires		20	
	Tarif moyen		1510	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **30 200 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	8 h	302 €/h	2 417 €	
- Maîtres de conférences et assimilés	4 h	201 €/h	803 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	80 h	61 €/h	4 880 €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €	
- Autres (honoraires de formation...)	10 h		- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			621 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	102 h	86 €/h	8 721,69 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	0 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	102 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	102 h	8 721,69 €
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	102 h	

COÛTS SPECIFIQUES		
Kit pédagogique		200 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		800 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		450 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		1 200 €
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		2 650 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	11 372 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	62% - 18 828 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	3 525,03 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	2 393,64 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	640,81 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	1 100,59 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	7 660,07 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	8 946,10 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	1 902,34 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	2 028,26 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	12 876,71 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS - € - 20 536,78 €

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	31 908,47 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-6% - 1 708,47 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 595,42 €
dont coûts directs	568,58 €
dont coûts indirects	1 026,84 €
Coût complets de l'heure de formation	312,8281627
Marge sur coûts directs	941,42 €
en % du tarif de vente	62%
Marge sur coûts complets	-85,42 €
en % du tarif de vente	-6%
Nombre minimum de stagiaires	22
Tarification minimum	1 596,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PHYTOTHÉRAPIE ET AROMATHÉRAPIE

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal 2024-2025	1 510,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 140,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	200,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

La formation est basée sur une approche pluridisciplinaire. Au niveau des enseignements : **certains aspects du droit**, la psychologie et la sociologie sont dispensés pour permettre d'acquérir une vision transversale du contexte d'intervention des médiateurs. Au niveau des stagiaires : une mixité des origines professionnelles est souhaitée pour favoriser la richesse des échanges.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

C1- Concevoir un projet de gestion de conflits en tenant compte du contexte
C2- Construire un dispositif de gestion de conflits
C3- Valoriser un projet de gestion de conflits

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Les compétences de la médiation généraliste sont applicables à tous les domaines professionnels. Notamment dans les champs de la médiation institutionnelle, médiation d'entreprise, médiation sociale. L'objectif du DU est de valider les compétences requises pour : la pratique de la médiation généraliste applicable dans différents domaines / la prévention des conflits / le déploiement **de dispositifs de gestion de conflits** dans le champ d'activité et les fonctions du diplômé.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

La majorité des inscrits à cette formation sont déjà en emploi. Ils recherchent des compétences complémentaires à leur métier. **La durée du DU passe à 203h (cours + pratique professionnelle) afin de répondre aux exigences des institutions concernant la formation des médiateurs.**

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Croix-Rouge compétences est notre partenaire pour ce diplôme. Une convention encadre le partenariat. **66,5h de cours sont dispensées par Croix-Rouge compétences, 66,5h par l'université et 42H sont co-animées par les 2 partenaires.** 50% des cours se déroulent dans les locaux du partenaire.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	15
Capacité maximale :	20

Conditions d'inscription

Admission après examen des candidatures par les 2 responsables de la formation (Mme Oudin **ou Mme Gély** et Mme Huger). Le candidat doit avoir un projet professionnel ou personnel en lien avec la médiation.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Admissibilité sur examen du dossier (CV - lettre de motivation) puis admission sur dossier + entretien avec un responsable de la formation. L'objectif de l'entretien est la vérification de l'expérience professionnelle ou bénévole ainsi que la vérification de l'adéquation entre les attentes du candidat et le contenu et l'approche de la formation.

Conditions de délivrance du diplôme

Le stagiaire doit avoir suivi au moins 7 sessions sur les 8 que comporte la formation. Il doit avoir réalisé les 28H d'observation de la pratique d'un mode de gestion de conflits et avoir obtenu la note minimale de 10/20 à son Projet Professionnel Personnalisé (le PPP est un dossier individuel de 15 à 25 pages). Le jury du DU est composé de :

- Un enseignant-chercheur de l'université de Tours responsable pédagogique du DU
- Un médiateur

Chaque PPP est évalué selon les critères d'évaluation décrits dans le référentiel de compétences et d'évaluation du DU.

Chaque compétence sera notée de 0 à 20. La compétence est validée pour une note égale ou supérieure à 10. Pour obtenir le DU le candidat doit valider toutes les compétences.

Si le stagiaire n'a pas été en mesure de suivre au moins 7 sessions, il pourra faire une demande de réinscription avec un parcours sur mesure. Il pourra également représenter son PPP l'année universitaire suivante en cas de note inférieure à 10/20.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 28 h	
Mémoire - Projet Professionnel Personnel :	<input checked="" type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Droit, économie et sciences sociales Filière :

Diplôme : MÉDIATION ET GESTION DES CONFLITS Nom du responsable : Rongeat Oudin Federica

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
UE1	La médiation : un concept		28	7			OP		
Fondamentale	Principes fondamentaux								
Processus de médiation et intégration des techniques de médiation	Ethique de la médiation, principes déontologiques								
	Typologie des médiations et spécificité des médiations								
	La médiation : un processus		39	14			OP		
	Gestion des conflits								
	Du conflit à la négociation raisonnée								
	Différentes étapes du processus de médiation								
	Techniques d'entretiens spécifiques								
	Posture du médiateur								
UE2 (UE contributives)	Droit		21					OP	
Approfondissement du processus de médiation avec un éclairage pluridisciplinaire	Le droit de la médiation (statut du médiateur, cadre légal, régime de l'accord de médiation etc.)								
	Sciences humaines		42					OP	
	Introduction à la systémie								
	La communication interpersonnelle								
	Co-développement professionnel								
	Types de personnalités								
	Conflits intergénérationnels								
	L'interculturalité (acculturation, intégration, culture métiers...)								
UE3 Accompagnement à la méthodologie de projet	Méthodologie de projet - Elaboration du dossier professionnel			21				ET - E	ET - E

	Les partenariats et la communication autour de la médiation							
	Les stratégies de développement de la médiation	3						
	La transposition des techniques de communication et de prévention des conflits dans différents contextes professionnels (RH, management, formation etc.)							
Durée totale de la formation CM+TD+TP		Xh/étud				Préciser : CC : contrôle continu		
175			133	42	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence		

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Rongeat Oudin Federica	MCF	Droit	UFR Droit, économie et sciences sociales	federica.oudin@univ-tours.fr
Huger Dominique		Médiation familiale		dominique.huger@croix-rouge.fr
Gély Marie-Laure	MCF	Droit	UFR Droit, économie et sciences sociales	marie-laure.gely@univ-tours.fr
Oudin Martin	MCF	Droit	UFR Droit, économie et sciences sociales	martin.oudin@univ-tours.fr
Bindel Morgane		Psychologie interculturelle		morgane.bindel@univ-tours.fr
Lebrun Benard		Médiatrice		marie.lebrunbenard@interstices-mediation.com
Loumont Marie-Pierre		Management d'équipe et de projets		mploumont@hotmail.fr
Godin Claire		Médiatrice		claire.godin@interstices-mediation.com
Delcourt Bertrand		Avocat médiateur		bertrand.delcourt@courteaud-pellissier.fr
Duriez Sylvain		Médiateur sociologue systémicien		sylvain.duriez@gmail.com
Vigneault Pascal		Médiateur familial		vigneault.pascal@orange.fr

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

MÉDIATION ET GESTION DES CONFLITS

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	3 940,00 €
Stagiaire Tarif réduit	2 340,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
DU Médiation et gestion des conflits - 2024-2025	3 940 €	2 340 €	
Nbre stagiaires	12	6	
Nbre total stagiaires	18		
Tarif moyen	3406,66667		
Formation sur une année complète (oui/non)	non		
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

61 320 €

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	59 h	302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	11 750 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels	29 h	93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	1 769 €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €	
- Autres (honoraires de formation...)		- €	- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			621 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	88 h	162 €/h	14 139,79 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH	21 h	302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	4 218 €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION		21 h	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	88 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	88 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	175 h	109 h	196 h	18 357,66 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	72 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	540 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	590 €
Reversement partenaire	23 424 €
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	24 826 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	43 184 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	30%
	18 136 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	3 023,92 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	2 053,37 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	549,71 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	944,13 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	6 571,14 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	7 674,35 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	1 631,91 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	1 739,93 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	11 046,20 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	17 617,34 €
------------------------------------	------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	60 801,00 €
--	--------------------

MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	1%	519,00 €
--	-----------	-----------------

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	3 377,83 €
dont coûts directs	2 399,09 €
dont coûts indirects	978,74 €
Coût complets de l'heure de formation	347,4342886
Marge sur coûts directs	1 007,57 €
en % du tarif de vente	30%
Marge sur coûts complets	28,83 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	18
Tarif minimum	3 378,00 €

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION MODIFIÉE**

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

DU Médiation et gestion des conflits – Evolutions de la maquette

19/03/24 – Note destinée aux instances suivantes :

Conseil de faculté du 26/03/24

CFVU du 28/03/24

Commission des moyens du 29/03/24

CA du 15/04/24

Les responsables pédagogiques du DU, Fédérica Oudin et Marie-Laure Gély souhaitent augmenter la durée de la formation afin de répondre aux exigences des institutions concernant la formation des médiateurs qui exigent des formations de 200H minimum et l'observation d'un plus grand nombre de médiations.

Modifications demandées :

Enseignements 168H => 175H (soit 1 journée de plus)

Pratique professionnelle ~~14H~~ => stage de 28H

Soit un total de 203H pour la formation.

Le partenariat avec Croix-Rouge compétence se poursuit (une nouvelle convention de partenariat est en cours de préparation) et le partage des enseignements entre nos 2 établissements (50/50) est respecté.

Le tarif de la formation a été augmenté en conséquence sur la même base de taux horaire :

Tarif normal : 3 780€ => 3 940€

Tarif réduit : 2 240€ => 2 340€

La grille de calcul en coûts complets a été mise à jour.

Certaines précisions ont été apportées concernant les compétences visées et les conditions de délivrance du diplôme en vue d'une demande d'enregistrement du DU au répertoire spécifique auprès de France Compétences.

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement avec modifications**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **DIU SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **Université d'Angers**
- 2 **Université de Caen**
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Les trois universités organisent alternativement tous les 3 ans le DIU.
 Inscriptions à Caen : 2021-2022
 Inscriptions à Angers : 2022-2025
 Inscriptions à Tours : 2026-2029

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Hubert LARDY		hubert.lardy@univ-tours.fr
2	Anne BERNARD		anne.bernard@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Former les professionnels de santé à la pédagogie par la simulation pour l'enseignement de la médecine et des sciences de la santé
- Permettre aux participants d'apprendre comment enseigner les compétences cliniques, procédurales, comportementales, et cognitives grâce à la simulation.

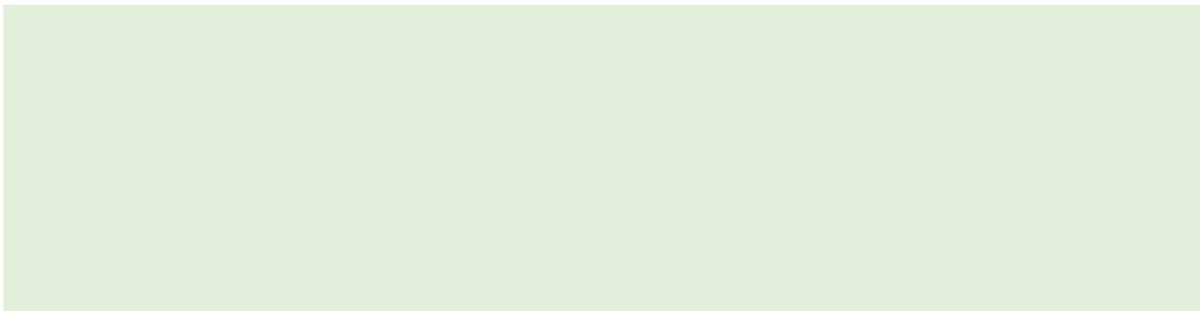
Compétences attendues :

- Maîtriser des gestes techniques qui vont des gestes simples comme par exemple la ponction lombaire ou la mise en place d'une sonde urinaire, à des gestes beaucoup plus difficiles notamment en coeliochirurgie. En effet, les simulateurs ont fait des progrès prodigieux qui permettent de répéter un geste à volonté dans différentes configurations : c'est le cas des simulateurs de coelioscopie, d'échographie et d'endoscopie. Grâce à ces outils, les stagiaires pourront apprendre des gestes complexes beaucoup plus rapidement qu'antérieurement et acquérir une compétence professionnelle extrêmement poussée grâce à tous les scénarios possibles prévus dans ces machines.
- Maîtriser de compétences non techniques :
 - apprentissage du travail en équipe avec les notions de leadership, de priorisation et répartition des tâches, de l'appel à l'aide, de l'anticipation, de communication en situation de crise,
 - empathie et respect vis-à-vis du patient lors des annonces de mauvaises nouvelles ou de dommages liés aux soins.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :



Effectifs attendus

Capacité minimale :	12
Capacité maximale :	15

Conditions d'inscription

Etre titulaire d'un diplôme en médecine,
Etre titulaire d'un diplôme de sage-femme ou d'un diplôme d'infirmier(e) ayant au moins 3 ans d'expérience pratique dans un service hospitalier ou clinique.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement - admission :
- Candidature en ligne sur le site de l'université de Tours
- Sur Dossier : Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes
L'admission doit être validée par le responsable pédagogique.
Les inscriptions se feront en alternance avec un cycle de 3 années universitaires entre les UFR de médecine de Tours, de Caen et d'Angers.
Déroulement de la formation :
122 heures réparties en :
- 3 modules d'une semaine réalisés sur les sites d'Angers, de Tours et de Caen
- 1 module de 2 jours et demi d'examen (présentation des scénarios et du mémoire) à Tours

Conditions de délivrance du diplôme

- Présence obligatoire aux cours,
- présentation des scénarios,
- présentation orale du mémoire avec diaporama.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : **DIU SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ**

Nom du responsable : **Hubert LARDY
Anne BERNARD**

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*		
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	
Module 1 : introduction à la simulation et aux théories d'apprentissage en santé										
	Introduction aux techniques d'apprentissage La simulation en sciences de la santé La sécurité du patient Les techniques de débriefing Les évaluations en simulation Les différentes techniques de simulation La gestion des comportements La gestion des risques La mise en œuvre de procédures (individuelles ou collectives) Application en médecine et urgences de l'adulte		20	15		QP				
Module 2 : conception, mise ne œuvre et évaluation des scénarii de simulation										
	Développement d'un scénario en simulation Briefing, passation et débriefing des scénarii en simulation Evaluation des formateurs Utilisation des mannequin informatisé et des simulateurs procéduraux Les techniques d'évaluation des apprenants en formation initiales et en formation continue Applications en obstétrique et en néonatalogie		15	20		QP				
Module 3 : Les patients standardisés, les jeux de rôle et la simulation. La simulation en formation initiale et outil pédagogique de DPC										

	Communication : consultations, patients difficiles, annonce de mauvaises nouvelles Examens physiques Raisonnements cliniques et thérapeutiques La simulation en formation initiale La simulation outil de D.P.C Implantation d'un centre de simulation Applications en urgences pédiatriques		15	20		QP			
Module 4 : Examen									
	Présentation de scénarios	1			17	ET P		ET P	
	Présentation orale du mémoire		ET O			ET O			
Durée totale de la formation 122h/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
122			50	55	17	ET : examen terminal O : oral – E : écrit P : Pratique QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Hubert LARDY	Titulaire	PU-PH Chirurgie infantile	UFR Médecine	hubert.lardy@univ-tours.fr
Anne BERNARD	Titulaire	PU-PH Cardiologie	UFR Médecine	anne.bernard@univ-tours.fr
Julie CHANTREUIL	Vacataire	PH au CHRU Pédiatrie réanimation		j.chantreuil@chu-tours.fr
Martine FERRANDIÈRE	Vacataire	PH au CHRU réanimation		m.ferrandiere@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

Pas d'inscription à Tours

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	14	FC		FC		FC		14
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	100	FC		FC		FC		100
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
Intitulé du diplôme	DIU Simulation en sciences de la santé (pas d'inscription à Tours avant 2026)		
	Nbre stagiaires		
	Nbre total stagiaires	0	
	Tarif moyen	#DIV/0!	
Formation sur une année complète (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **0 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			- €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h	#DIV/0!	- €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	0 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	0 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	#DIV/0!

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	- €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche		- €		- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	- €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	- €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	- €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	- €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	- €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €
------------------------------------	------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	- €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	#DIV/0!

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarifification minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	#DIV/0!
dont coûts directs	#DIV/0!
dont coûts indirects	#DIV/0!
Coût complets de l'heure de formation	#DIV/0!
Marge sur coûts directs	#DIV/0!
en % du tarif de vente	#DIV/0!
Marge sur coûts complets	#DIV/0!
en % du tarif de vente	#DIV/0!
Nombre minimum de stagiaires	#DIV/0!
Tarifification minimum	#DIV/0!

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	2 070,00 €
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	860,00 €
Droits spécifiques	170,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande : Renouvellement avec modifications
 Type de diplôme : Diplôme-inter-universitaire

Intitulé : **DIU CHIRURGIE DU RACHIS**

Composante porteuse : UFR Médecine
 Composante associée le cas échéant : UFR Médecine

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 UFR Médecine Bordeaux 2
- 2 UFR Médecine Strasbourg
- 3 UFR Médecine Lille 2
- 4 UFR Médecine Lyon 1
- 5 UFR Médecine Marseille
- 6 UFR Médecine Nice
- 7 UFR Médecine Sorbonne Paris Nord
- 8

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

La chirurgie du rachis étant positionnée à l'interface de deux spécialités, la chirurgie orthopédique et la neurochirurgie, ce DIU a un caractère unique dans la formation des chirurgiens issus d'une de ces deux spécialités. Le DIU est organisé en 6 séminaire de 2 jours réalisés dans les facultés suivantes : Bobigny et Paris – Bordeaux – Lyon – Marseille – Nice – Strasbourg

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Amelot Aymeric	0 7 03 11	a.amelot@chu-tours.fr
2	Pr Thierry ODENT		thierry.odent@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en :
 Formation initiale en présentiel
 Formation initiale en distanciel
 Formation continue en présentiel
 Formation continue en distanciel

Gestion : UFR

Niveau du diplôme (entrée=sortie) : Bac+6

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

- . Chirurgiens orthopédistes traumatologues et neurochirurgiens, chirurgiens pédiatres avec une orientation orthopédique (tous titulaires du diplôme français d'état de Docteur en médecine ou de celui d'un pays de l'Union Européenne)
- . Internes de spécialité en chirurgie (DESC d'orthopédie et traumatologie, de neurochirurgie et de chirurgie infantile avec une orientation orthopédique) ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (orthopédie ou neurochirurgie)
- . Inscrits en DFMSA de chirurgie orthopédique et traumatologique ou de neurochirurgie ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (Orthopédie ou neurochirurgie)
- . Pour les candidats étrangers Titulaires de diplômes admis en équivalence

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Le diplôme inter-universitaire (DIU) de « Chirurgie du Rachis » est organisé conjointement entre les facultés de médecine des universités de : Lille 2, Lyon 1, Marseille, Nice, Paris 13, Rennes 1, Strasbourg et Université de Bordeaux. Il s'agit d'un diplôme de troisième cycle, dans le cadre de formations initiale et continue. Ce diplôme est le fruit d'une réflexion de plusieurs praticiens hospitalo-universitaires spécialistes de la chirurgie du rachis, qui ont souhaité encourager le développement de cette chirurgie.

La chirurgie du rachis étant positionnée à l'interface de deux spécialités, la chirurgie orthopédique et la neurochirurgie, il est apparu nécessaire en 2003 de mettre en place un enseignement spécifique dédié à cette pratique chirurgicale.

La réforme du 3ème cycle n'ayant pas retenu l'idée d'une Formation Spécialisée Transversale (FST) rachis, il est fondamental de pérenniser le DIU créé en 2003 qui garde toute sa logique et surtout sa place dans la formation des chirurgiens issus d'une de ces deux spécialités. Ce diplôme est le seul en France accessible aux jeunes chirurgiens leur permettant une formation théorique et pratique à la chirurgie rachidienne.

Son caractère unique et sa notoriété en ont fait un diplôme incontournable pour tous chirurgiens souhaitant exercer la chirurgie du rachis. Les assureurs du risque médical le considèrent comme un élément de crédibilité pour les chirurgiens en cas de litige médico-légal.

Valorisation du diplôme :

Le DIU de Chirurgie du Rachis est le diplôme universitaire validant une formation théorique et pratique dans le domaine de la chirurgie du rachis en France, reconnu par les neurochirurgiens et les chirurgiens orthopédistes sous l'égide de la SFCR (Société Française de Chirurgie Rachidienne). Il bénéficie à ce titre d'un chapitre sur le site internet de la SFCR :

<http://www.sfcr.fr/enseignement/diu-chirurgie-rachis>

Aucune formation n'existe à ce jour à Tours pour la chirurgie du rachis

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

L'objectif de la formation réside dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives à la chirurgie rachidienne, dans le cadre d'un enseignement spécialisé.

A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de :

- poser le diagnostic de l'ensemble des lésions et/ou pathologies rachidiennes susceptibles d'être observées
- capable de prescrire à bon escient et de savoir interpréter les résultats d'exams complémentaires disponibles à l'heure d'aujourd'hui
- savoir proposer une thérapeutique adaptée à chacune de ces situations pathologiques et de maîtriser les gestes chirurgicaux de bases mais aussi plus élaborés correspondant à une pratique de spécialité
- pour les prises en charge de pathologies rares et complexes ainsi que pour les gestes chirurgicaux hyperspécialisés, ils sont capables d'orienter au mieux leurs patients vers les structures les plus compétentes.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- . Poser le diagnostic de l'ensemble des lésions et/ou pathologies rachidiennes susceptibles d'être observées
- . Prescrire et savoir interpréter les résultats d'examens complémentaires
- . Savoir proposer une thérapeutique adaptée à chacune des situations pathologiques et maîtriser les gestes chirurgicaux de bases mais aussi plus élaborés correspondant à une pratique de spécialité
- . Pour les prises en charge de pathologies rares et complexes ainsi que pour les gestes chirurgicaux hyperspécialisés, le stagiaire doit être capable d'orienter au mieux les patients vers les structures les plus compétentes.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Acquisition d'une compétence en chirurgie du rachis qui facilite par exemple, l'obtention d'un poste de praticien hospitalier ou chef de clinique dans des services de neurochirurgie ou d'orthopédie qui ont une activité importante en chirurgie du rachis.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Le Diplôme Inter-Universitaire (DIU) de « Chirurgie du Rachis » est organisé conjointement entre les facultés de médecine des universités de Bordeaux 2, Lille 2, Lyon 1, Marseille, Nice, Tours et Strasbourg et l'Université Sorbonne Paris Nord (ex. Paris 13)

Effectifs attendus

Capacité minimale :	5
Capacité maximale :	8

Conditions d'inscription

- . Chirurgiens orthopédistes traumatologues et neurochirurgiens, chirurgiens pédiatres avec une orientation orthopédique (tous titulaires du diplôme français d'état de Docteur en médecine ou de celui d'un pays de l'Union Européenne)
- . Internes de spécialité en chirurgie (DESC d'orthopédie et traumatologie, de neurochirurgie et de chirurgie infantile avec une orientation orthopédique) ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (orthopédie ou neurochirurgie)
- . Inscrits en DFMSA de chirurgie orthopédique et traumatologique ou de neurochirurgie ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (Orthopédie ou neurochirurgie)
- . Pour les candidats étrangers Titulaires de diplômes admis en équivalence

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement sur dossier: CV détaillé avec sujet de thèse indiqué – lettre de motivation – copie du diplôme ou équivalent (attestation de réussite, relevé de notes par exemple) puis d'un entretien des candidats, à distance (modalités précisées ultérieurement)
Suite à cet entretien, un avis favorable ou non à votre candidature sera rendu par le conseil scientifique du DIU. L'enseignement est réparti en 6 séminaires de 2 jours et demi (les jeudis, vendredis et samedis), sur 18 mois. Un stage de 8 jours minimum également dans un service de chirurgie du rachis.

Conditions de délivrance du diplôme

- * Gestion des examens : (contrôle continu, session initiale, session de rattrapage, dispositif de consultation des copies)
 - formation sanctionnée par des écrits en fin d'années universitaires et par la rédaction d'un mémoire ou d'un article
 - la gestion des examens est centralisée par l'Université Paris 13, tous les examens ayant lieu sur le site de Bobigny ; seront gérés :
 - les convocations des candidats
 - l'impression des sujets
 - l'accueil et surveillance des épreuves
 - le recueil des résultats (notes et appréciations)
 - l'envoi des résultats aux candidats
 - si nécessaire le dispositif de consultation des copies
 - une session de rattrapage n'est pas prévue.
- * Contrôle des connaissances et règles de validation : (validation UE et capitalisation, validation semestrielle et/ou annuelle, règles de compensation, stage/mémoire, UE libres, UE optionnels !)
Contrôle des connaissances :
 - année 1 : Ecrit : le premier examen comporte 3 questions rédactionnelles pouvant inclure des QCM ou CROC portant sur les trois premiers séminaires (durée 3 heures)
 - année 2 : Ecrit : le second examen comporte 3 questions rédactionnelles, pouvant inclure des QCM ou CROC portant sur l'ensemble des séminaires (durée 3 heures)
 - une pratique professionnelle d'une durée minimum de huit jours doit être réalisée dans un service agréé par le comité de direction du DIU. Il sera sanctionné et noté par un rapport rédigé par le chef de service ayant reçu l'étudiant (un stage d'interne ou faisant fonction d'interne dans un service validant réalisé dans le cadre du cursus de formation habituel ne pourra pas être pris en compte)
 - un mémoire doit être rédigé et doit parvenir avant la seconde session, aux deux correcteurs désignés par le Comité de direction. Il peut être présenté sous forme d'article et peut être rédigé en anglais. Le sujet et le plan du mémoire doivent être adressés au Comité de direction avant la fin de la première année. Le sujet doit être différent de la thèse et des mémoires du DES ou du DESC. Les sujets doivent être donnés préalablement au Comité de direction. Ce mémoire est noté. La note sera attribuée par le jury d'examen
 - deux cas cliniques sont à préparer mais un seul est à présenter au cours de la session de « révision ». La note sera attribuée par les modérateurs présents lors de cette session, en fonction de l'intérêt du cas clinique, de la qualité de la présentation et de la qualité de la réflexion.Règles de validation :
 - 2 examens écrits (fin de 1ère année / fin de 2ème année) : 50% de la note globale
 - mémoire : 25% de la note
 - cas cliniques : 25% de la note
- * Règles d'assiduité et de défaillance :
 - la présence à tous les séminaires d'enseignement est exigée pour pouvoir se présenter à l'épreuve écrite. Une seule absence à un séminaire est autorisée, à condition qu'elle soit motivée pour des raisons de force majeures. Les nécessités de service sont refusées
 - le diplôme sera considéré comme acquis si le stagiaire a une moyenne $\geq 10/20$, de la somme des épreuves écrites, du mémoire et du cas clinique. La pratique professionnelle doit également être validée
 - le zéro à une épreuve est éliminatoire. Une note inférieure à la moyenne lors de l'épreuve écrite de la première année n'empêche pas de s'inscrire à la deuxième année. Les candidats recevront une note finale et un résultat final qui stipulera les termes : admis ou ajourné.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input type="checkbox"/> 1 an	<input checked="" type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 8 jours	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière : Médecine

Diplôme : DIU CHIRURGIE DU RACHIS Nom du responsable : AMELOT Aymeric

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Session 1 Strasbourg	Approches transversales de la lombalgie, biomécanique, biologie du disque dégénératif lombaire		17		4	E		E	
Seminaire 2 Paris	Déformation pédiatrique, adulte, neurologique, malformative		17		4	E		E	
Seminaire 3 Marseille Nice	Trauma cervical, thoracolombaire, sacrum, médullaire		17		4	E		E	
Seminaire 4 Bordeaux	Tumeurs, maladies métaboliques et infections		17		4	E		E	
Séminaire 5 Lille	Dégénératif cervical et thoracique, pathologies médullaires, malformations craniocervicales		17		4	E		E	
Séminaire 6 Lyon	Complications en chirurgie du rachis		17		4	E		E	
EXAMENS (2 SESSIONS)	Examen écrit (1 en 1ère année, 1 fin de la deuxième année) Validation du mémoire, Cas clinique, quitus de présence					ET E + QP		ET E + QP	
Durée totale de la formation Xh/étud CM+TD+TP			102	0	24	Préciser : CC : contrôle continu			
126						ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Hugues-Pascal MOUSSELARD	PU-PH	Chirurgie Orthopedie	Université Paris 6 – Hôpital La Pitié-Salpêtrière	
Richard ASSAKER	PU-PH	Chirurgie Orthopedie	Université de Lille 1 - CHRU de Lille	
Cédric BARREY	PU-PH	Neurochirurgie	Université de Lyon 1 – Hospices Civils de Lyon	
Patrick TROPIANO	PU-PH	Chirurgie Orthopedie	Université d'Aix-Marseille - CHU de la Timone	
Stéphane FUENTES	PU-PH	Neurochirurgie	Université d'Aix-Marseille - CHU de la Timone	
Henry DUFOUR	PU-PH	Neurochirurgie	Université d'Aix-Marseille - CHU de la Timone	
Philippe PAQUIS	PU-PH	Neurochirurgie	Université de Nice – CHU de Nice	
Benjamin BOUYER	PU-PH	Chirurgie Orthopedie	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Olivier GILLE	PU-PH	Chirurgie Orthopedie	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Jean-Jacques LE HUEC	Médecin	Chirurgie Orthopedie	Université de Bordeaux – Clinique Bordeaux Nord	
Nicolas BRONSARD	MCU-PH	Chirurgie Orthopedie	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Yann Philippe CHARLES	PU-PH	Chirurgie Orthopedie	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	
Emmanuelle FERRERO	MCU-PH	Chirurgie Orthopedie	Université Paris 5 – Hôpital Georges-Pompidou	
Arnaud DUBORY	PU-PH	Chirurgie Orthopedie	Université Paris-Créteil-Hôpital Henri Mondor	
Thierry ODENT	PU-PH	Chirurgie Orthopedie	Hôpitaux Universitaires de Tours	
Aymeric AMELOT	Médecin	Neurochirurgie	Hôpitaux Universitaires de Tours	

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

CREATION 2021

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
Intitulé du diplôme		1 700 €		700 €
	Nbre stagiaires	3		3
	Nbre total stagiaires		6	
	Tarif moyen		1200	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		oui	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 7 200 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	552 €	
- Autres (honoraires de formation...)	12 h		- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités				
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	12 h	46 €/h	552,00 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	0 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	12 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	12 h	552,00 €
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	12 h	

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		35 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		300 €
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		335 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	887 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	88% 6 313 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	- €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	1 052,48 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	238,62 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	1 291,10 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS - € 1 291,10 €

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	2 178,10 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	70% 5 021,90 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	363,02 €
dont coûts directs	147,83 €
dont coûts indirects	215,18 €
Coût complets de l'heure de formation	181,5084905
Marge sur coûts directs	1 052,17 €
en % du tarif de vente	88%
Marge sur coûts complets	836,98 €
en % du tarif de vente	70%
Nombre minimum de stagiaires	2
Tarification minimum	364,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU CHIRURGIE DU RACHIS

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €/an
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	243,00 €
Droits spécifiques	457,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 700,00 €
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/04/2021	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/04/2021	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	28/05/2021	Favorable
Décision du CA	Date :	07/06/2021	Favorable

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement**
 Type de diplôme **Diplôme universitaire**

Intitulé **DIU CHIRURGIE MINI-INVASIVE**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant **UFR Médecine**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **UFR Brest**
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce DIU est co-organisé avec l'UFR de Brest.
 Des enseignants des facultés de Médecine de Brest, Limoges, Angers, Marseille, Caen, et de Genève interviennent dans les enseignements. Les nombreux intervenants de la spécialité de chirurgie, ayant des compétences dans des aspects bien spécifiques de la chirurgie mini-invasive font des présentations très pratiques pour les jeunes chirurgiens avec une formation européenne, ou des chirurgiens n'ayant pas accès à toutes ces formations dans leurs pays d'origines.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	OUAÏSSI Mehdi	02 18 37 05 75	m.ouaissi@chu-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation initiale en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>

Gestion **UFR**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Niveau de formation correspondant à un master class. C'est à dire pour une formation pour des jeunes chirurgiens en formation (interne, ou chef de clinique) ou praticiens n'ayant pas eu l'occasion d'avoir ce type de formation au cours de leur cursus ou dans leur pays d'origine. C'est une formation qui est complémentaire de la formation de base des internes et chef de clinique de chirurgie digestive, car il est abordé toutes les spécificités de l'abord mini-invasif (coelioscopique et robotique) pour chaque organe et pathologie (foie, pancreas, colon rectum, surrenale, pelvis masculin ou féminin), pathologie oncologique et bénigne.

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

L'avancée technologiques de ces dernières années, mettant la coelioscopie comme une voie d'abord chirurgicale de routine. Il est donc impératif de proposer aux étudiants les nouvelles techniques de Chirurgie mini-invasive afin qu'ils puissent améliorer leurs connaissances et compétences techniques de ces différentes approches. L'apprentissage de la chirurgie pour les futurs médecins se fait d'abord sur pièces anatomiques puis par parrainage progressif au bloc. Cependant, ce parrainage a ses limites notamment pour l'enseignement à de nouvelles pratiques ou à la manipulation de nouveaux matériels. La coeliochirurgie ou chirurgie par endoscopie est une technique en constante évolution et elle demande un training conséquent avant de maîtriser correctement l'abord et la gestuelle. Une partie de cet apprentissage se fait ex vivo dans des boîtes appelées « coelio trainer » notamment pour la manipulation des outils (pinces, ciseaux, coagulateurs etc...) et leur contrôle sur écran.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Enseigner les innovations en chirurgie mini-invasive (coeliochirurgie et chirurgie robot assistée) à tous les chirurgiens ou internes de chirurgie en formation qui souhaitent approfondir leur connaissance dans ce domaine. Les cours théoriques puis l'entraînement sur l'animal sont destinés à diminuer la courbe d'apprentissage nécessaire à chaque intervention de coeliochirurgie. Les indications reconnues pour les différentes disciplines sont exposées. De même l'introduction des trocars, la création du pneumopéritoine (insufflation de dioxyde de carbone dans la cavité abdominale pour mieux visualiser les organes et les isoler de la paroi), l'exposition c'est-à-dire la manipulation correcte des organes, la qualité de l'image, la gestuelle sont détaillés pour éviter les accidents dus au non respect des principes de base. La pratique chirurgicale correcte (respect des tissus, contrôle de l'hémostase, techniques de suture etc) nécessite absolument un entraînement in vivo : les pièces anatomiques ne suffisent pas à enseigner la tension des tissus et organes, la fragilité vasculaire ou des parois. Le passage sur organisme vivant est indispensable et il est souhaitable que cet entraînement soit effectif avant la présence en bloc hospitalier, ce qui justifie cette phase préliminaire sur animal. Des échanges sur les différentes pratiques en fonction des centres sont privilégiés pour valider ces propositions variées.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Le but de cette formation est de faciliter l'accès à des services de chirurgie spécialisée dans l'approche mini-invasive aux chirurgiens de l'étranger. Ce DIU s'adresse également aux étudiants en formation initiale. Il comprend 2 parties : cours théoriques multidisciplinaires assurés par les enseignants (38h) (ces cours seront sur les nouvelles technologies et nouvelles approches mini-invasives et cours pratiques (40h dont 8 h sur coeliotrainer et 32h de procédure sur le porc de 20 kg) : entraînement à la dissection, l'hémostase et les sutures en coeliochirurgie. La première phase consiste à créer le pneumopéritoine (à l'aiguille ou après dissection plan par plan) au moyen de gaz carbonique médical.

La deuxième phase est l'implantation des trocars (cylindres de 5 à 12 mm) permettant l'introduction de l'optique et des instruments. A cette occasion, l'étudiant apprend à positionner ces trocars en fonction de la cible.

La troisième phase est l'exposition du site opératoire : vérifier la mise au point de l'image, l'absence de buée sur l'optique et l'absence de fumées (condensation et utilisation du bistouri électrique). On précise à cette occasion la position des opérateurs : c'est la recherche de l'ergonomie idéale.

La quatrième phase consiste à réaliser la procédure retenue : dissection des vaisseaux du rein et des uretères. Ablation de la vésicule. Contrôle du saignement provoqué par une plaie artérielle. Réparation par sutures d'une plaie intestinale ou urétérale. Les procédures sont adaptées en fonction des besoins de l'étudiant selon sa spécialité. Toutes les procédures seront évalués selon les critères du collège de chirurgie digestive avec un livret de compétence.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Le but de cette formation est de faciliter l'accès à des services de chirurgie spécialisée dans l'approche mini-invasive aux chirurgiens de l'étranger.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

INRAe Centre-Val de Loire

Effectifs attendus

Capacité minimale :	10
Capacité maximale :	21

Conditions d'inscription

- 1) Chirurgiens titulaires d'un diplôme de chirurgie européen (digestive, urologie, gynécologie) (DESC de chirurgie digestive) ou inscrit au DESC de chirurgie digestive, pédiatrique et urologique
- 2) Internes de chirurgie viscérale et digestive, urologie, gynécologie, pédiatrie.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Les enseignements sont composés de cours magistraux pour 38 heures et 40 heures de TD (Entraînement sur simulateur pour 8 heures et Entraînement sur le porc pour 32 heures).
Les cours magistraux (première semaine de formation) se déroulent en distanciel.
Les TD (deuxième semaine de formation) se déroulent en présentiel.
Modalités pédagogiques : Autonomie supervisée.

Conditions de délivrance du diplôme

Examen terminal écrit en présentiel au début de la 2ème semaine pour valider les cours théoriques.
Examen pratique lors de la deuxième semaine, il se déroulera à l'INRAe en présentiel.
Examen terminal de 2ème session par un examen terminal oral.
Présence obligatoire à tous les enseignements

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière :

Diplôme : DIU CHIRURGIE MINI-INVASIVE Nom du responsable : Pr Mehdi OUAÏSSI

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
	<i>Gynécologie</i>		2			CT E + QP	CT O + QP	CT E + QP	CT O + QP
	<i>Chirurgie Digestive</i>		16			CT E + QP	CT O + QP	CT E + QP	CT O + QP
	<i>Anesthésie-Réanimation</i>		2			CT E + QP	CT O + QP	CT E + QP	CT O + QP
	<i>Hépatobiliaire</i>		4			CT E + QP	CT O + QP	CT E + QP	CT O + QP
	<i>Chirurgie Bariatrique</i>		4			CT E + QP	CT O + QP	CT E + QP	CT O + QP
	<i>Chirurgie pédiatrique</i>		2			CT E + QP	CT O + QP	CT E + QP	CT O + QP
	<i>Chirurgie robotique</i>		6			CT E + QP	CT O + QP	CT E + QP	CT O + QP
	<i>Utilisation de l'électrochirurgie</i>		2			CT E + QP	CT O + QP	CT E + QP	CT O + QP
	<i>Entraînement sur coelio trainer</i>				8	CT EP + QP	CT EP + QP	CT EP + QP	CT EP + QP
	<i>Entraînement sur le porc</i>				32	CT EP + QP	CT EP + QP	CT EP + QP	CT EP + QP
Durée totale de la formation Xh/étud CM+TD+TP						Préciser :			
78			38	0	40	E : écrit EP examen pratique QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Mehdi OUAÏSSI	PU-PH	Chirurgie Digestive Colorectale	UFR Médecine	M.OUAISSI@chu-tours.fr
Pr Ephrem SALAMÉ	PU-PH	Chirurgie Digestive Oncologique et Endocrinienne, Transplantation Hépatique	UFR Médecine	e.salame@chu-tours.fr
Dr Petru BUCUR	PH	Chirurgie Digestive Oncologique et Endocrinienne, Transplantation Hépatique	UFR Médecine	p.bucur@chu-tours.fr
Dr Céline BOURBAO	PH	Chirurgie Digestive, Endocrinienne et Bariatrique	UFR Médecine	c.bourbao@chu-tours.fr
Pr Hubert LARDY	PU-PH	Chirurgie Pédiatrique	UFR Médecine	hubert.lardy@univ-tours.fr
Dr Émilie DUCHALAIS	PH	Chirurgie Colorectale, Cancérologique et Fonctionnelle	UFR Médecine	emilie.duchalais@gmail.com
Pr Guillaume MEURETTE	PU-PH	Chirurgie cancérologique, digestive et endocrinienne	UFR Médecine	Guillaume.Meurette@univ-nantes.fr
Dr. Bogdan BADIC	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	bogdan.badic@chu-brest.fr
Pr Guillaume PIESSEN	PU-PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	guillaume.piessen@chru-lille.fr
Dr Aurélien VENARA	MCU-PH	Chirurgie viscérale et endocrinienne	UFR Médecine	AuVenara@chu-angers.fr
Dr Valérie BRIDOUX	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	bridouxvalerie@hotmail.com
Dr Nicolas TABCHOURI	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	n.tabchouri@chu-tours.fr
Dr Nicolas MICHOT	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	n.michot@chu-tours.fr
Pr Niki CHRISTOU	PU-PH	Chirurgie colorectale	UFR Médecine	christou.niki19@gmail.com
Pr Arnaud ALVES	PU-PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	alves-a@chu-caen.fr
Pr Diane MEGE	PU-PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	diane.mege@ap-hm.fr
Pr Horace ROMAN	PU-PH	Chirurgie gynécologique	UFR Médecine	horace.roman@gmail.com
Pr David MOSZKOWICZ	PU-PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	drmoszko@gmail.com

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

Ce diplôme a été créé en 2019 et annulée pour l'année universitaire 2019/2020 et 2020-2021 et 2021 -2022 à cause de la situation sanitaire liée au Covid-19. A ce jour, il n'est donc pas possible d'établir un bilan d'activités. En 2021 et 2022 il n'y avait pas assez d'étudiants, bp d'étudiants initialement inscrit ent 2020 et 2021 ne ce sont pas réinscrit de peur une fois encore que le DIU soit annulé. Il n'a repris que depuis 2022-2023

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC	0	0
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									
Total dépenses exécutées									
Total facturé									
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
	1 670 €		
Nbre stagiaires	10		
Nbre total stagiaires		10	
Tarif moyen	1 670 €		
Formation sur une année complète (oui/non)		oui	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **16 700 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	30 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	1 500 €
- Professeurs agrégés et assimilés	10 h	204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	590 €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			- €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	40 h	52 €/h	2 090,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	
frais gaz 150 euros par stagiaire	1 500 €
Prestation INRAE 550 euros par stagiaire	5 500 €
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	7 000 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	9 090 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	46% 7 610 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	649,38 €	5,30 €	- €
- Documentation	160,00 €	1 599,98 €	13,07 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	820,01 €	6,70 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	3 069,37 €	25,06 €	- €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	8 075,31 €	65,94 €	- €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	4 976,15 €	40,63 €	- €
- Système d'information et numérique	58,03 €	580,29 €	4,74 €	- €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	13 631,75 €	111,31 €	- €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS **16 701,1 €** **16 701,12 €**

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	25 791,12 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-54% - 9 091,12 €

Marge sur coûts complets	
	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	2579,12095
dont coûts directs	909
dont coûts indirects	1670,12095
Coût complets de l'heure de formation	644,78 €
Marge sur coûts directs	761,00 €
en % du tarif de vente	46%
Marge sur coûts complets	-909,11 €
en % du tarif de vente	-54%
Nombre minimum de stagiaires	16
Tarif minimum	2 580,00 €

Fiche d'exécution

UFR de rattachement	Médecine
Type de formation	DIU
Intitulé	Chirurgie Mini - Invasive
Responsable pédagogique	Pr. OUAÏSSI

Début	01/09/2019
Fin	31/08/2025

Recettes prévisionnelles

		Effectif minimum	Recettes
Droit de base	170,00 €	10	1 700,00
Droit spécifique	1 500,00 €	10	15 000,00
			16 700,00
Total recettes prévisionnelles			16 700,00
Total recettes droits spécifiques			15 000,00

Dépenses prévisionnelles

Le droit spécifique doit couvrir l'ensemble des dépenses prévisionnelles.

1- Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	0 h	43,48 €	- €
Enseignants vacataires	0 h	53,70 €	- €
Non enseignants	0 h	15,55 €	- €
Total rémunérations			- €

2- Autres frais directs

Prestation INRA (550€/pers)	5 500,00 €
Fournitures de gaz (150€/pers)	1 500 €
Total autres frais directs	7 000 €

Estimations faites au vu des devis 2020/2021
devis INRA : 2640 €/session et il y en 2/an
devis GAZ : 641 €/session et il y en 2/an

3- Pilotage et gestion de l'action

		% recettes	TOTAL	
Université (1)	21% des recettes prévisionnelles	0,21	3 507,00 €	5 207,00 €
	Droit de base		1 700,00 €	
Composante	22% des recettes spécifiques	0,22	3 300,00 €	

C Total pilotage et gestion FI 8 507,00 €

Total dépenses prévisionnelles (A+B+C)	15 507,00 €
Total recettes prévisionnelles	16 700,00 €
S O L D E	1 193,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU de Chirurgie Mini-invasive

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	2 000,00 €
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	1 500,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	2 070,00 €
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/04/2021	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/04/2021	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	28/05/2021	Favorable
Décision du CA	Date :	07/06/2021	Favorable

XI- VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		Favorable
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :		Favorable
Décision du CA	Date :		Favorable

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement avec modifications**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Les facultés de médecine de **Nantes, Angers, Rennes ou Brest**
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Formation nationale portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National Professionnel de Gériatrie.
 Ces deux collèges ont collaboré pour proposer ce programme.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Fougère Bertrand	02.47.47.97.68	bertrand.fougere@univ-tours.fr
2	Leroy Victoire	02.47.47.97.68	victoire.leroy@univ-tours.fr
3	Dr GANA Wassim	02.47.47.37.13	w.gana@chu-tours.fr

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel	<input type="checkbox"/>
Formation initiale en distanciel	<input type="checkbox"/>
Formation continue en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Cette nouvelle formation répond entre autres aux besoins suivants :

- Avoir une formation diplômante nationale actualisée pour le métier de Médecin coordonnateur d'EHPAD, et de Médecin de dispositif territorial gérontologique (fonctions ne devant pas obligatoirement imposer le recours au DES de Gériatrie) en remplacement de DU de médecins coordonnateurs, de la capacité de gérontologie et même une faible proportion de médecin titulaire du DESC de gériatrie.
- Répondre aux exigences de formation du décret 2005 relatif à la qualification, aux missions et au mode de rémunération du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (article D. 312-155-2).

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Ce DIU est une formation universitaire nationale spécifique de la personne âgée dans le cadre des EHPADs ou des dispositifs gérontologiques territoriaux. Elle est destinée aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui souhaiteraient acquérir des compétences de cette spécialité en vue de leur exercice pour une fonction de coordination en EHPAD ou en dispositif territorial gérontologique. Le parcours de formation est unique afin de permettre aux stagiaires titulaires du diplôme d'exercer l'une ou l'autre des fonctions au cours de leur carrière, voire éventuellement les deux en même temps selon les organisations locales.

Ce diplôme dure un an et fait partie, avec le DIU Médecine de la personne âgée qui en est la condition principale d'accès, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de médecine de gérontologie (à partir de la rentrée 2021).

Il s'agit d'un DIU reposant sur des supports de e-learning disponibles en distanciels, des séminaires présentiels et des stages. Chaque université qui le délivre met en place un comité pédagogique local.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

L'objectif du DIU est d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer efficacement et pleinement la fonction de médecin coordonnateur telle qu'elle est définie à travers les 13 missions suivantes :

1. Mettre en œuvre et actualiser le projet de soins
2. Émettre un avis sur les admissions
3. Coordonner des professionnels de santé et permanence des soins
4. Evaluer et valider l'état de dépendance des résidents
5. Bonnes pratiques gériatriques
6. Adapter aux impératifs gériatriques les prescriptions de médicaments
7. Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de formation
8. Élaborer un dossier type de soins
9. Établir le rapport annuel d'activité médicale
10. Donner un avis et participer à la mise en œuvre de conventions conclues avec d'autres établissements
11. Contribuer à la mise en œuvre de réseaux gérontologiques
12. Prévenir, traiter, surveiller les risques éventuels de santé publique
13. Prescriptions du médecin coordonnateur

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Les médecins souhaitant assurer la fonction de Médecin coordonnateur d'EHPAD et les médecins impliqués dans des dispositifs de coordination gérontologique (réseaux gérontologiques, CTA, PTA, MAIA, Clic...)

Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leurs permettant d'assurer la fonction de Médecin coordonnateur d'EHPAD et d'animer ou de participer aux dispositifs territoriaux de coordination dédiés aux personnes âgées

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Ce diplôme constitue la deuxième année sur une durée de 2 ans pour remplacer la capacité de gérontologie. Celle-ci doit être précédée du DIU de Médecine de la Personne Âgée en gériatrie pour avoir l'égalité avec la capacité de gérontologie.

Le public de médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente, EHPAD, dispositif d'appui à la coordination (DAC) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

La formation bénéficie de la mise en place au niveau national de modules de e-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG. Celui-ci, veille à la bonne coordination des facultés de médecine sans constituer de convention.

Cependant la mise en œuvre de la formation (recrutement, présentiel, épreuves est assurée au niveau local (universitaire régionale ou interrégionale). Chaque université utilise la trame commune de la description de la formation et installe un comité pédagogique local.

Pour le Centre-Val de Loire, les séminaires seront à Tours. Le comité pédagogique comporte : les universitaires titulaires en gériatrie de Tours, un membre de l'ERVMA (Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'autonomie) du CVdL, un médecin représentant des médecins coordonnateurs d'EHPAD de la région.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	16
Capacité maximale :	25

Conditions d'inscription

Médecins généralistes, service de gériatrie, service de médecine polyvalente, EHPAD, PTA, dispositif d'appui à la coordination (DAC), autres dispositifs de coordination gériatrique et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

- Être titulaires d'un diplôme d'État de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France
- ou pour les praticiens ayant un diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).
- Être titulaire du DIU « médecine de la personne âgée »
- ou justifier d'une expérience de coordination en gériatrie d'au moins 5 ans dans les 10 dernières années

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
 - Sur Dossier : Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.
- En cas de formation hors pays francophone une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir. Le recrutement est assuré localement.

Rythme de la formation :

131 heures d'enseignement :

- 49 heures d'enseignement en présentiel réparties en 4 modules (3 de 2 jours et 1 jour),
- 14 heures de séminaires locaux
- 68 heures d'enseignement en e-learning
- 20 demi-journées de pratique professionnelle soit 70 heures,
- 2 heures d'évaluation (en dehors du heures de formation)

Conditions de délivrance du diplôme

- Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) aux 35 heures de formation en présentiel et aux 4 demi-journées de séminaires locaux,
 - Les modules d'e-learning sont validés (100% de réussite aux QRM évaluatifs). Les modalités de validation du e-learning sont identiques au niveau national,
 - La note de de l'épreuve théorique nationale d'une durée de 1h30 heures doit être supérieure ou égale à 8 sur 20 points
 - la note de l'épreuve pratique d'une durée de 30 min doit être supérieure ou égale à 10 sur 20 points. Il n'y a pas de compensation entre les épreuves.
- La deuxième session est uniquement ouverte aux stagiaires ajournés à la première session et à ceux n'ayant pu s'y présenter pour des raisons de cas de force majeure.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 20 demi-journées soit 70 H	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD Udt :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP Udt :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière : Gériatrie

Diplôme : COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE Nom du responsable : Bertrand Fougère

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Enseignement en présentiel									
	Présentation de la formation Bases du management (gestion de projet, de crise, accompagnement au changement, gestion d'équipe)								
	Présentation d'un EHPAD (historique, fonctionnement et budget) Les urgences en EHPAD et à domicile Les libéraux en EHPAD Fin de vie en EHPAD ou à domicile Télé médecine en EHPAD/domicile								
	Missions d'un médecin coordonnateur		49			QP			
	Présentation de l'ARS et de la politique personne âgée								
	Présentations des organisations de coordination territoriale existantes (DAC, PTA, MAIA) et de l'organisation territoriale pour les médecins coordonnateurs (associations ...)								
	La démarche parcours (de soins, de santé, de vie), outils de repérage de la fragilité et de la perte d'autonomie								
	EGS et plan personnalisé								
Séminaires thématiques									
	Journées Régionales Vieillesse et Maintien de l'autonomie Centre Val de Loire (4 demi-journées)			14		QP			
Enseignement en e-learning									
	Programme (onglet suivant)		68			QRM			
En dehors des dates de formation									
	Epreuve écrite (1h30)	1				ET E	ET E	ET E	ET E
	Epreuve pratique (0h30)	1				ET O	ET O	ET O	ET O
Durée totale de la formation 131h/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
131						117	14	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence QRM évaluatifs

Enseignement en E-Learning national : 68 H

- Les différents métiers de la Gériatrie et travail interprofessionnel
- Base du management (gestion de projet, de crise, accompagnement au changement, gestion d'équipe)
- Bon usage du médicament, conciliation médicamenteuse, approche non médicamenteuse
- Evaluation et codage de la perte d'indépendance et de l'état de santé
- EHPAD : historique, fonctionnement, budget
- Dispositifs territoriaux gériatriques : historique, fonctionnement des DACs, budget
- Démarche éthique, niveau de soins requis
- Missions du médecin coordonnateur EHPAD
- Le projet de vie personnalisé
- Les maladies neurodégénératives en EHPAD et à domicile
- Nutrition / déshydratation en EHPAD et à domicile
- Chutes et troubles de l'équilibre en EHPAD et à domicile
- Télémédecine et e-santé en EHPAD et à domicile
- PUI, circuit du médicament et dotation d'urgence
- PASA et UHR
- Protection judiciaire, expertise
- Sommeil en EHPAD et à domicile
- Douleur en EHPAD et à domicile
- Fin de vie en EHPAD et à domicile
- Relation avec service d'Urgences
- Le bénévole en EHPAD et à domicile
- Animation en EHPAD
- Les libéraux et l'EHPAD
- Les mandataires et l'EHPAD et à domicile
- Plan Bleu, document d'analyse du risque infectieux, vaccination, événements indésirables graves associés aux soins, risque suicidaire
- Rapport annuel d'activité médicale, évaluation qualité selon référentiel HAS
- Rôle du CVS
- Mission du médecin de dispositif territorial gériatrique
- Notion de démarche parcours (de soins, de santé, de vie) et de plan personnalisé de coordination en santé
- Les partenaires du dispositif, leur environnement réglementaire et leur organisation
- Les maladies neurodégénératives à domicile
- Relation avec service d'Urgences à partir du domicile
- Approche systémique
- Le partage d'information

3.7.1 Coordination de dispositif territorial g rontologique

  l'issue de ce parcours, les m decins seront en mesure d'animer (ou de participer  ) un dispositif territorial de coordination d di  aux personnes  g es et notamment :

Au niveau de la coordination des acteurs territoriaux :

- Identifier les acteurs de sant  du territoire afin de fluidifier le parcours de sant  des personnes accompagn es
- Conseiller les acteurs du territoire sur la politique g rontologique et les bons soins aux personnes  g es.
- Participer   la promotion et aux n gociations n cessaires   la mise en  uvre du dispositif aupr s des acteurs du territoire
- Animer les r unions de coordination sur le territoire des acteurs m dicaux.
- Identifier les risques  ventuels pour la sant  publique sur le territoire et veiller   la mise en  uvre de toutes mesures utiles   la pr vention, la surveillance et la r ponse   ces risques

Au sein du dispositif :

- Donner un avis sur les admissions des personnes   accompagner.
- Participer   ou coordonner l' valuation de l' tat de d pendance des personnes accompagn es et l' laboration de leurs projets de sant  personnalis e.
- Elaborer, avec le concours de l' quipe soignante, le projet g n ral de soins du dispositif.
- Contribuer   la mise en  uvre d'une politique de formation au sein du dispositif.
- Veiller   l'application et   l'am lioration des bonnes pratiques g riatriques au sein du dispositif entre autres par l'analyse des pratiques professionnelles.
- Participer   la mise en  uvre du dossier type de soins en tenant compte des syst mes d'information et du secret m dical.
- Participer   la r daction du rapport annuel d'activit  dans une approche r flexive.

3.7.2 Coordonnateur d'EHPAD

  l'issue de ce parcours, les m decins seront en mesure d'assurer le r le de m decin coordonnateur d'EHPAD tel que d fini dans l'Article D312-158 du Code de l'action sociale et des familles

(www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000038743629/2019-07-07), et notamment en mobilisant un ensemble de

- 1  Elabore, avec le concours de l' quipe soignante, le projet g n ral de soins
- 2  Donne un avis sur les admissions des personnes   accueillir
- 3  Pr sident la commission de coordination g riatrique charg e d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels salari s et lib raux au sein de l' tablissement
- 4  Evaluate et valide l' tat de d pendance des r sidents et leurs besoins en soins
- 5  Veille   l'application des bonnes pratiques g riatriques,
- 6  Coordonne la r alisation d'une  valuation g riatrique
- 7  Contribue aupr s des professionnels de sant    la bonne adaptation aux imp ratifs g riatriques des prescriptions
- 8  Contribue   la mise en  uvre d'une politique de formation
- 9  Elabore un dossier type de soins ;
- 10  Coordonne, avec le concours de l' quipe soignante, un rapport annuel d'activit 
- 11  Identifie les acteurs de sant  du territoire afin de fluidifier le parcours de sant  des r sidents
- 12  Identifie les risques  ventuels pour la sant  publique dans les  tablissements et veille   la mise en  uvre de toutes mesures utiles   la pr vention, la surveillance et la prise en charge de ces risques
- 13  R alise des prescriptions m dicales pour les r sidents de l' tablissement en cas de situation d'urgence ou de risques vitaux
- 14  Elabore, apr s avoir  valu  leurs risques et leurs b n fices avec le concours de l' quipe m dico-sociale, les mesures particuli res comprises dans l'annexe au contrat de s jour.

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Fougère Bertrand	Titulaire	PUPH en Gériatrie	UFR Médecine	bertrand.fougere@univ-tours.fr
Aidoud Amal	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		a.aidoud@chu-tours.fr
Debacq Camille	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		c.debacq@chu-tours.fr
Nkodo Jacques-Alexis	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		j.nkodo@chu-tours.fr
Gana Wassim	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		w.gana@chu-tours.fr
Mennecart Marc	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		m.mennecart@chu-tours.fr
Bleuet Joëlle	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		j.bleuet@chu-tours.fr
Leroy Victoire	PHU	Gériatrie	UFR Médecine	leroy.victoire@univ-tours.fr
Biguier Cécile	vacataire	Médecin Coordonnateur		medecinco@labonneeure.fr
Sors-Mireux Isabelle	vacataire	Représentant ARS		isabelle.sors-mireux@ars.sante.fr
Chevalier Laeticia	vacataire	Représentant Conseil Départemental		lchevalier@mdph37.fr
Gouabault Pierre	vacataire	Directeur EHPAD		direction@labonneeure.fr
Adam-Rodriguez Philippe	vacataire	Responsable DAC		padam@sante-escale41.f

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
DIU COORDINATION EN GERONTOLOGIE	1 950 €		
Nbre stagiaires	5		
Nbre total stagiaires		5	
Tarif moyen		1950	
Formation sur une année complète (oui/non)		non	
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

9 750 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	4 h	302 €/h	1 209 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	10 h	61 €/h	610 €	
- Vacataires fonctionnaires	7 h	46 €/h	322 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			255 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	21 h	114 €/h	2 395,64 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	28 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	82 h	
- autre : Plateforme Sidex et séminaires locaux		
TOTAL	110 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	131 h	21 h	131 h	2 395,64 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	64 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	1 000 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	1 464 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	3 860 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	60%
	5 890 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	725,74 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	492,81 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	131,93 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	226,59 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	1 577,07 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	1 841,84 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	391,66 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	417,58 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	2 651,09 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	4 228,16 €
------------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	8 087,80 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	17%
	1 662,20 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 617,56 €
dont coûts directs	
dont coûts indirects	
Coût complets de l'heure de formation	
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	
Tarification minimum	

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
DIU COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE	1 950 €		
Nbre stagiaires	5		
Nbre total stagiaires		5	
Tarif moyen		1 950 €	
Formation sur une année complète (oui/non)		non	
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 9 750 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	4 h	290 €/h	1 160 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		174 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	10 h	59 €/h	590 €	
- Vacataires fonctionnaires	7 h	41 €/h	287 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
Indemnités			1 221 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	21 h	155 €/h	3 258,00 €	

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION			- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	28 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	82 h	
- autre, précisez E-Learning plateforme SIDES - Séminaires locaux		
TOTAL	110 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	131 h	21 h	131 h	3 258,00 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	64 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	1 000 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	1 464 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	4 722 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	52%
	5 028 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	111,36 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	274,37 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	140,62 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	526,34 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	1 384,77 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	853,32 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	99,51 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	2 337,60 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS - € 2 863,95 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2) 7 585,95 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0) 22% 2 164,05 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 517,19 €
dont coûts directs	944,40 €
dont coûts indirects	572,79 €
Coût complets de l'heure de formation	57,91 €
Marge sur coûts directs	1 005,60 €
en % du tarif de vente	52%
Marge sur coûts complets	432,81 €
en % du tarif de vente	22%
Nombre minimum de stagiaires	4
Tarification minimum	1 518,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1760,00 € 1950,00 €
Stagiaire Tarif réduit	Pas de tarif réduit
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	
Droits spécifiques	
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	07/02/2023	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	13/03/2023	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	24/03/2023	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	03/04/2023	Sélectionner...

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande
 Type de diplôme

Intitulé

Composante porteuse
 Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1	Université de Bretagne Occidentale
2	Université de Montpellier-Nîmes
3	Université de Lorraine
4	Université de Saint Etienne
5	Université de Rennes 1

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Guillaume BACLE	02 47 47 85 32	guillaume.bacle@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation initiale en distanciel	<input type="checkbox"/>
Formation continue en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue en distanciel	<input type="checkbox"/>

Gestion

Niveau du diplôme (entrée=sortie)

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

L'université de Tours offre déjà le DIU d'échochirurgie du membre supérieur. Elle possède une longue histoire et une expertise reconnue de l'échographie et des ultra-sons en générale.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

Acquisition de connaissances pratiques et théoriques permettant l'utilisation de l'outil échographique à visée diagnostique et thérapeutique pour les chirurgiens et les traumatologues du sport du membre inférieur.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

- Echographes (au moins 5 appareils d'échographie par cours pratique)
- Mise à disposition du Laboratoire d'Anatomie (Pr. S. VELUT) pour dissections.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	5
Capacité maximale :	7 (Tours)

Conditions d'inscription

Le DIU est destiné à des chirurgiens orthopédistes en cours de formation ou confirmés qui souhaitent se spécialiser dans la chirurgie du pied et de la cheville. Sur le plan légal, il faut être titulaire du diplôme français d'état de docteur en médecine ou de celui d'un pays de la CEE, ou être interne de spécialité en chirurgie, quelle que soit la filière choisie, ou encore être étudiants étrangers inscrits en AFS ou AFSA de chirurgie orthopédique.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne et étude de dossier (CV et lettre de motivation et copie des diplômes)
L'inscription au Diplôme est autorisée par la commission pédagogique du DIU au regard des pré-requis fixés après examen du dossier des candidats. Toute demande d'accès en l'absence de ces pré-requis fera l'objet d'une réunion de la commission pédagogique qui déterminera alors si la personne peut s'inscrire au DIU.

Déroulement de la formation :

92 heures réparties en 4 modules.

Conditions de délivrance du diplôme

- Epreuve n°1 : examen écrit d'une durée de 2h00 (note sur 40 - coefficient 1). Elle comporte quatre questions rédactionnelles portant obligatoirement sur les thèmes suivants : principes techniques et généralités, hanches, cuisse, genou, jambe, pied, cheville.
- Epreuve n°2 : examen pratique soutenance orale (note sur 40 pts - coefficient 1). Elle comporte une question avec une démonstration clinique par l'étudiant.
- Epreuve n°3 : Participation aux séminaires (note sur 20 pts - coefficient 1).
- Epreuve n°4 : Rédaction d'un mémoire rédigé sous la forme d'un article (note sur 20 pts - coefficient 1).
- Epreuve n°5 : Stage (note : fait ou non fait) pour les internes

Admission :

- le public inscrit en formation initiale doit obtenir une note stage fait et une note minimale de 60/120 points à la somme des épreuves 1,2,3,4.
- le public inscrit en formation continue doit obtenir une note minimale de 60/120 points à la somme des épreuves 1,2,3,4. Le comité pédagogique statue sur les demandes de réinscription, dans le cas où une personne n'est pas admise.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 6 mois pour les internes	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Chirurgie orthopédique

Diplôme : **DIU ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS ET LES TRAUMATOLOGUES DU SPORT DU MEMBRE INFÉRIEUR**

Nom du responsable : Jean BRIHAULT

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module : Généralités									
	<ul style="list-style-type: none"> - Principes fondamentaux de l'échographie - Les appareils et les sondes - Photographie - Anatomie dynamique - L'organisation du service - Le consensus en matière d'échographie 			10					
Module : Le genou									
	<p>1/ GÉNÉRALITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation- Matériel - Anesthésie - Voies d'abord - Exploration normale <p>2/ PATHOLOGIES SYNOVIALES ET CARTILAGINEUSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pathologie du cartilage - Corps étrangers et ostéochondrite - Pathologie rotulienne <p>3/ LES MÉNISQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anatomie et physiologie - Lésions méniscales : classification <p>4/ LIGAMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anatomie et physiologie - Indications dans les lésions fraîches - Indications dans les lésions chroniques - Croisés normaux et pathologiques - Les lésions du LAL <p>5/ PATHOLOGIE PÉRI-PROTHÉTIQUE</p> <p>6/ DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ponctions et infiltrations échoguidées 			16					
Module : La hanche									

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Guillaume BACLE	Titulaire	PU-PH chirurgie	UFR Médecine	guillaume.bacle@univ-tours.fr
Pascal KOUYOUMDJAN	Vacataire	PU-PH Chirurgie		pascal.kouyoumdjan@chu-nimes.fr
Vanessa THOZE	Vacataire	PU-PH chirurgie		vanessa.thoze@univ-montpellier.fr
Frédéric DUBRANA	Vacataire	PU-PH chirurgie		frédéric.dubrana@chu-brest.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020 Création (pas ouvert)	Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0		0
	FC		FC		FC			
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)								
Total dépenses exécutées								#DIV/0!
Total facturé								#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0	0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU Echographie pour les chirurgiens et les traumatologues du sport du membre inférieur	Tarif Normal	tarif fi	Tarif 3	
		1 200 €	543 €		
		Nbre stagiaires	5	0	
		Nbre total stagiaires	5		
		Tarif moyen	1 200 €		
		Formation sur une année complète (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **6 000 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	18 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	900 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	5 h	131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	205 €
- Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Indemnités		- €	675 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (module de Tours)	23 h	77 €/h	1 780,00 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	20 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	50 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	250 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	820 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	2 600 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	57% 3 400 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	121,96 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	300,50 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	154,01 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	576,47 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	1 516,66 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	934,59 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	108,99 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	2 560,23 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	3 136,70 €
------------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	5 736,70 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	4% 263,30 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarifification minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1147,340791
dont coûts directs	520
dont coûts indirects	627,3407915
Coût complets de l'heure de formation	249,42 €
Marge sur coûts directs	680,00 €
en % du tarif de vente	57%
Marge sur coûts complets	52,66 €
en % du tarif de vente	4%
Nombre minimum de stagiaires	5
Tarifification minimum	1 148,00 €

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	tarif fi	Tarif 3
DIU Echographie pour les chirurgiens et les traumatologues du sport du membre inférieur	1 200 €	543 €	
Nbre stagiaires	5	0	
Nbre total stagiaires	5		
Tarif moyen	1 200 €		
Formation sur une année complète (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **6 000 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	18 h	290 €/h	5 220 €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires	5 h	41 €/h	205 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			675 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (module de Tours)	23 h	265 €/h	6 100,00 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	20 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	50 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	250 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	820 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	6 920 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	-15% -920 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")
COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	121,96 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	300,50 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	154,01 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	576,47 €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	1 516,66 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	934,59 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	108,99 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	2 560,23 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	3 136,70 €
------------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	10 056,70 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-68% - 4 056,70 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarifification minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	2011,340791
dont coûts directs	1384
dont coûts indirects	627,3407915
Coût complets de l'heure de formation	437,25 €
Marge sur coûts directs	-184,00 €
en % du tarif de vente	-15%
Marge sur coûts complets	-811,34 €
en % du tarif de vente	-68%
Nombre minimum de stagiaires	9
Tarifification minimum	2 012,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS ET LES TRAUMATOLOGUES DU SPORT DU MEMBRE INFÉRIEUR

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 200,00 €
Stagiaire Tarif réduit	neant
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	243,00 €
Droits spécifiques	400,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/04/2021	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/04/2021	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	28/05/2021	Favorable
Décision du CA	Date :	06/07/2021	Favorable

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande : Renouvellement avec modifications
 Type de diplôme : Diplôme-inter-universitaire

Intitulé : **DIU MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION**

Composante porteuse : UFR Médecine
 Composante associée le cas échéant : UFR Médecine

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **UFR Médecine, Université de Rennes 1**
- 2 **UFR Médecine, Université d'Angers**
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

DIU organisé tous les 2 ans depuis 2018=> Cycle 1 (2018-2019) et cycle 2 (2020-2021) / 1 semaine de cours organisée à Tours et 1 semaine de cours organisée à Rennes. A partir de 2024-2025, il se déroulera sur 3 fois 3.5 jours :

- 3.5 jours à Rennes en 12/2024
- 3.5 jours à Tours en février 2025
- 3.5 jours à Angers en mars ou avril 2025. La demi-journée supplémentaire à la fin de chaque cycle sera dédiée à l'évaluation

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr GUERIF Fabrice	02 47 47 84 76	fabrice.guerif@univ-tours.fr
2	Pr RAVEL Célia	02 99 26 59 16	celia.ravel@chu-rennes.fr
3	Pr MAY PANLOUP Pascale		pamaypanloup@chu-angers.fr
4			

Diplôme ouvert en :

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion : UFR

Niveau du diplôme (entrée=sortie) : Bac+3

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

En formation Initiale, DIU accessible aux internes (DES, DFMS, DFMSA) des spécialités suivantes : Gynécologie Obstétrique, Gynécologie Médicale, Endocrinologie, Urologie, Andrologie, Biologie Médicale, En formation continue, DIU accessible aux professions suivantes : Médecins spécialistes en Gynécologie Médicale, Gynécologie Obstétrique, Endocrinologie, Urologie, Andrologie. Biologistes de laboratoires d'Analyses médicales, techniciens de laboratoires travaillant dans le domaine de l'AMP, sages femmes travaillant dans le domaine de l'AMP

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Ce DIU créé dans les années 1990 par les universités de Brest, Rennes, Nantes et Tours est la seule formation diplômante du grand ouest sur la médecine de la reproduction, elle était jusqu'à l'année 2016-17 organisée par les universités de Tours et de Nantes.

La médecine et la biologie de la reproduction ne sont pas ou peu abordées dans la formation initiale, Ainsi, ce diplôme universitaire est le seul à permettre aux professionnels de santé des centres d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) tel que les biologistes, techniciens de laboratoire, sages-femmes et gynécologues et internes de biologie médicale, d'acquérir les connaissances et compétences permettant l'amélioration de la prise en charge des patients ayant des problèmes de fertilité.

L'Université de Nantes qui portait la moitié des enseignements a vu la disponibilité des enseignants de la discipline se réduire et à, en conséquence, souhaite se désengager de ce DIU. L'Université de Rennes, par l'intermédiaire de Mme Ravel a été sollicité pour prendre le relais et assurer ces trois jours et demi d'enseignements. L'intégration de la Faculté de Médecine d'Angers va permettre de communiquer et de s'ouvrir sur un autre territoire du Grand Ouest (meilleure lisibilité), tout en enrichissant la formation par des collègues biologistes et gynécologues d'un autre centre d'AMP,

Les candidats à la formation sont issues de la vingtaine de centre AMP dans le Grand Ouest tant public que privé dont certains ont une politique de formation systématique pour les nouveaux techniciens intégrant leurs services.

La formation accueille a accueilli en moyenne 10-12 apprenants par an. Le rythme d'ouverture de la formation passant à une année sur 2, le nombre de participants par session devrait sensiblement augmenter.

=> Le DIU Médecine et Biologie de la Reproduction par son organisation sur 1 an est un outil adapté pour le spécialiste en formation. Son ouverture au personnel technique et sages-femmes répond à un souci de validation des acquis pour un domaine de compétence spécialisé.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Ce DIU permet l'acquisition d'une formation de base dans le domaine de la Médecine et Biologie de la Reproduction permettant aux cliniciens et techniciens d'assurer des activités spécifiques à l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP). Il vise à améliorer la prise en charge des patients ayant des problèmes d'infertilité.

Son ouverture au personnel technique et sages-femmes répond à un souci de validation des acquis pour un domaine de compétence spécialisé.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

A l'issue de la formation, les cliniciens auront acquis des compétences dans

- les investigations à mener chez un couple infertile
- l'interprétation des résultats d'exploration masculin et féminin
- la conduite à tenir dans la mise en œuvre des techniques d'aide médicale à la procréation
- la prescription des traitements de stimulation et le suivi en incluant les risques associés
- la prise en charge d'une préservation de la fertilité masculine ou féminine
- la mise en œuvre clinique du don de sperme, d'ovocytes et d'embryons
- le respect de la législation en vigueur (lois de bioéthique)
- l'accompagnement psychologique des patients et couples

A l'issue de la formation, les biologistes / techniciens auront acquis des compétences dans

- la mise en œuvre des examens à mener chez un couple infertile
- l'interprétation des résultats d'exploration masculin et féminin
- la mise en œuvre des techniques d'aide médicale à la procréation en incluant les techniques de congélation embryonnaire
- le suivi des traitements de stimulation et en incluant les risques associés
- la mise en œuvre d'une préservation de la fertilité masculine ou féminine en incluant les techniques de congélation des gamètes
- la mise en œuvre biologique du don de sperme, d'ovocytes et d'embryons
- le respect de la législation en vigueur (lois de bioéthique)

A l'issue de la formation, les sages-femmes auront acquis des compétences dans

- la connaissance des différentes techniques d'aide médicale à la procréation
- l'accompagnement d'un donneur de gamètes ou d'un couple donneur d'embryons
- la prescription des traitements de stimulation et le suivi en incluant les risques associés
- la prise en charge d'une préservation de la fertilité masculine ou féminine
- le respect de la législation en vigueur (lois de bioéthique)
- l'accompagnement psychologique des patients et couple

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Le DIU Biologie et Médecine de la reproduction est une formation complémentaire aux études de santé permettant un perfectionnement dans le domaine de la reproduction.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Laboratoire de Biologie de la reproduction - CECOS - CHU de Rennes et UFR Médecine, Université de Rennes 1 et Angers

Effectifs attendus

Capacité minimale :	5
Capacité maximale :	20

Conditions d'inscription

En formation Initiale, DIU accessible aux internes (DES, DFMS, DFMSA) des spécialités suivantes : Gynécologie Obstétrique, Gynécologie Médicale, Endocrinologie, Urologie, Andrologie, Biologie Médicale, En formation continue, DIU accessible aux professions suivantes : Médecins spécialistes en Gynécologie Médicale, Gynécologie Obstétrique, Endocrinologie, Urologie, Andrologie. **Médecins généralistes**, Biologistes de laboratoires d'Analyses médicales, techniciens de laboratoires travaillant dans le domaine de l'AMP, sages femmes travaillant dans le domaine de l'AMP

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Durée de la formation
Annuelle sur une année universitaire, 3 séminaires de 3,5 jours sont organisés en décembre à Rennes, en février à Tours puis en mars ou avril à Angers.
Durée total de la formation 60h
Pas de stage
20 h d'enseignements sont assurés par l'Université de Rennes 1
20 h d'enseignements sont assurés par l'Université de Tours
20 h d'enseignement sont assurés par l'Université d'Angers.
Une rentrée est organisée tous les 2 ans.
A partir de 2024-2025, l'enseignement se déroulera sur 3 fois 3.5 jours :
- 3.5 jours à Rennes en décembre 2024
- 3.5 jours à Tours en février 2025
- 3.5 jours à Angers en mars ou avril 2025. La demi-journée supplémentaire à la fin de chaque cycle sera dédiée à l'évaluation

Conditions de délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré aux candidats s'ils respectent les conditions suivantes :
1. Avoir fait preuve d'assiduité en participant à l'ensemble des cours
2. Obtenir la moyenne aux interrogations écrites proposées à l'issue des trois regroupements
3. La production et la présentation orale d'une « fiche d'expertise »
La note finale doit être égale ou supérieure à 10/20 (3 écrits et 1 oral)
Le sujet et les attentes pour ce travail sont fournis au candidat au moment de l'inscription.
Le jury se compose des responsables pédagogiques de chacune des universités certificatrices :
- Université de Rennes 1 : Pr. RAVEL Célia
- Université de Tours : Pr. GUERIF Fabrice
- Université d'Angers : Pr MAY PANLOUP Pascale. Aucune procédure de rattrapage n'est prévue. En cas d'échec le candidat devra s'inscrire à une nouvelle session de formation.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

***Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,**

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière : Médecine et Biologie de la reproduction
 Diplôme : DIU MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION Nom du responsable : GUERIF / Pr Célia RAVEL / Pr Pascale MA

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*		
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	
Semaine 1 RENNES	Appareil reproducteur Féminin (anatomie histologie)		1,5							
	Folliculogenèse et sa régulation		1,5							
	Exploration fonctionnelle du cycle (dysovulation, RO)		1							
	Exploration fonctionnelle du TGF (examens morphologiques)		1							
	Chirurgie de l'infertilité Féminine		1							
	Génétique de l'infertilité Féminine		2							
	Qualité ovocytaire		1							
	Don d'ovocytes		1							
	Préservation fertilité F (médicale et sociétale) dont aspects Biologiques		3							
	Transplantation utérine		2							
	Première SD (cellules souches et autres perspectives)		2							
	Risque viral		1							
	Sexualité et AMP		2							
	EXAMEN Fin semaine 1 : examen terminal écrit							ET E		ET E
Semaine 2 TOURS	Epidémiologie de l'infertilité (F et M)+ facteurs de risque		1							
	Aspects réglementaire /LBE		1							
	Environnement et fertilité		2							
	Physiologie et troubles de l'éjaculation		1							
	Spermatogenèse et sa régulation		2							
	Exploration du sperme: spG, spC, TMS		2							
	Spermoculture et interprétation		1							
	Infertilité et chirurgie masculine		1							
	Infertilité et induction/stimulation de la spermatogenèse		1							
	Génétique de l'infertilité Masculine		2							
	Don de sperme / double Don / Accueil d'embryons		2							
	Préservation fertilité Masculine dont aspects Bio+ futur		2							
	Versant psychologique de l'AMP		2							
	EXAMEN Fin semaine 2 : examen terminal écrit							ET E		ET E
Semaine 3 ANGERS	Stimulation ovarienne mono et pluri folliculaire		5							
	Techniques AMP IIU (clinique + bio)		1							
	Techniques AMP FIV (clinique + bio)		3							
	FIV biologie : Perspectives innovantes		1							
	FIV biologie : stratégie de transfert embryonnaire		1							
	Congélation Décongélation Embryonnaire		2							
	FIV clinique : soutien de la phase lutéale		1							
	FIV clinique : préparation pour TEC		1							
	FIV clinique : Le transfert embryonnaire : tech et précautions		1							
	Implantation embryonnaire : physio et amélioration		1							
	Résultats de l'AMP		1							
	Les enfants de l'AMP		2							
	EXAMEN Fin semaine 3 : examen terminal écrit							ET E		ET E
	EXAMEN (SESSION UNIQUE)	La validation du diplôme est soumise : * à l'assiduité aux 3 séminaires * à la note finale issue de l'évaluation pour chacun des 3 séminaires + présentation et soutenance d'une fiche d'expertise.						ET / E +QP+ Mémoire		ET / E + Mémoire
Durée totale de la formation		Xh/étud CM+TD+TP					Préciser : CC : contrôle continu			
		60		0	0		ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
GUERIF FABRICE	PUPH	Médecine et Biologie de la Reproduction	UFR Médecine	fabrice.guerif@univ-tours.fr
SINGH SANGWAN JACQUES	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		jacques.sangwan@gmail.com
FRAPSAUCE CYNTHIA	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		c.frapsauce@chu-tours.fr
PETIT CLAIRE	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		c,petit@chu-tours.fr
CORNUAU MARION	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		m.cornuau@chu-tours.fr
KAPPELI MATHILDE	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		m.kappeli@chu-tours.fr
LEBRAS NAUDET SABINE	PSYCHOLOGUE	Médecine et Biologie de la Reproduction		s.lebras-naudet@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI		FI		FI	1	FI		1
	FC		FC		FC	2	FC		2
% de réussite	FI		FI		FI	100	FI		100
	FC		FC		FC	100	FC		100
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)					54				54
Total dépenses exécutées									
Total facturé tableau suivi FI	FI		FI	- €	FI	552,00 €	FI		
Total facturé tableau suivi Antenne FC	FC	- €	FC		FC	2 916,00 €	FC		
Total Facturé	0		0		3 468		0		

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
Intitulé du diplôme	DIU Médecine et biologie de la reproduction	1 400 €		552 €
	Nbre stagiaires	3		4
	Nbre total stagiaires	7		
	Tarif moyen	915,4285714		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

6 408 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	3 h	302 €/h	906 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires	17 h	46 €/h	782 €	
- Autres (honoraires de formation...)		-	- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités				
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	20 h	84 €/h	1 688,48 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	40 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	40 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	60 h	20 h	60 h	1 688,48 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			50 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			100 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			80 €
Reversement partenaire			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			230 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	1 918 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	70%
	4 490 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	691,18 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	469,34 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	125,65 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	215,80 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	1 501,98 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	1 754,14 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	373,01 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	397,70 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	2 524,85 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	4 026,82 €
------------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	5 945,30 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	7%
	462,70 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	849,33 €
dont coûts directs	274,07 €
dont coûts indirects	575,26 €
Coût complets de l'heure de formation	99,08836634
Marge sur coûts directs	641,36 €
en % du tarif de vente	70%
Marge sur coûts complets	66,10 €
en % du tarif de vente	7%
Nombre minimum de stagiaires	7
Tarification minimum	850,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme	DIU MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION
---------------------	--

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	382,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 400,00 €
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/04/2021	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/04/2021	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	28/05/2021	Favorable
Décision du CA	Date :	07/06/2021	Favorable

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **DIU IMMUNOPATHOLOGIE**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **Université de la Sorbonne Pitié Salpêtrière**
- 2 **Université de Nice**
- 3 **Université de Lille**
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	HOARAU CYRILLE	02 36 66 63 76	hoarauc@univ-tours.fr
2	LEMOINE FRANCOIS		
3	SEITZ POLSKI BARBARA		
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion **UFR**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+5**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Compte tenu de la disparition du DESC d'Allergologie et Immunologie Clinique, de l'absence de formation équivalente, de l'explosion des thérapeutiques innovantes notamment en immunothérapie aussi bien appliquées aux pathologies auto-immunes et inflammatoires chroniques ainsi qu'en oncologie il apparaît nécessaire de proposer une formation transversale dans le domaine de l'immunologie et de l'immunopathologie qui soit accessible à de nombreuses spécialités médicales. C'est pourquoi les enseignants d'immunologie (discipline clinico-biologique) en lien étroit avec les enseignants d'autres spécialités médicales souhaitent proposer un diplôme inter-universitaire dans le champ de « l'immuno-pathologie ».

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Donner des connaissances sur : (i) le système immunitaire et ses interactions avec l'organisme ; (ii) le rôle de l'immunité innée et adaptative dans la survenue et au cours des maladies auto-immunes, allergiques et inflammatoires chroniques, dans les pathologies infectieuses, et dans les maladies malignes ; (iii) les moyens de moduler les fonctions immunitaires par des thérapeutiques médicamenteuses classiques ou par immunothérapie spécifique et non spécifique.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Donner les connaissances et les compétences permettant de compléter la formation des DES impliqués dans les diagnostics et la prise en charge thérapeutique des maladies dysimmunitaires et notamment vis à vis des nouvelles thérapeutiques innovantes

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

UFR Sorbonne Université Pitié Salpêtrière - Université de Nice - Université de Lille - Université de Lyon - Université de Nantes - Université de Grenoble - Université de Reims - Université de Toulouse -

Effectifs attendus

Capacité minimale :	10
Capacité maximale :	50

Conditions d'inscription

Internes et docteurs juniors dans des disciplines cliniques et biologiques,
Médecins et pharmaciens spécialistes hospitaliers ou libéraux dans le cadre de la FMC
Biologistes hospitaliers en vue d'une qualification (consultation d'Immunologie clinique),
Médecins de l'industrie pharmaceutique
Chercheurs et/ou ingénieurs issus du public ou de l'industrie pharmaceutique ayant au minimum un équivalent master 2

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Admission sur dossier avec CV et lettre de motivation (projet professionnel), évalué par le comité pédagogique du DIU.

Modalités de recrutement : Stratégie de communication : Information auprès des scolarités des UFR de santé, auprès des coordinateurs de DES, via la présence de membres du DIU dans des sociétés savantes de la spécialité (Collège des enseignants d'immunologie ASSIM, SFI, SFHI, ODPCI, CNU, responsable de chaque module) et leurs interactions avec leurs collègues d'autres spécialités concernées, les réseaux sociaux.

Déroulement de la formation : Enseignement présentiel à Paris (ou en visio-conférence pour les étudiants qui ne peuvent se déplacer). Il sera envisagé de faire évoluer à terme une partie de cette formation vers du weblearning après la 1ère année de mise en place.

Conditions de délivrance du diplôme

Règles de délivrance du diplôme :

Présence aux différents modules obligatoire + moyenne générale sur un total maximum de 100.

La session de rattrapage en septembre se fera sous forme d'oral.

Modalités de contrôle des connaissances :

Validation du tronc commun : Analyse d'articles notée sur 20

Validation des modules optionnels : examen écrit avec une question rédactionnelle par module notée sur 20 (question de synthèse ou analyse d'article même coefficient) : soit une note total sur 80 pour les 4 modules.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine **Filière :** SANTE
Diplôme : DIU IMMUNOPATHOLOGIE **Nom du responsable :** Cyrille HOARAU

B	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 1 : bases fondamentales de l'immunologie (TRONC COMMUN)	<p>Partie 1 : Introduction à l'immunologie a. Introduction générale/Historique/Applications thérapeutiques : 1h b. Organes et cellules du système immunitaire 1h c. Circulations leucocytaires 30mn</p> <p>Partie 2 : Immunité innée a. Cellules et récepteurs de l'immunité innée : 1h b. Effecteurs solubles de l'immunité innée (système du complément ; pentraxines, collectines, ficollines) : 45min c. Réponse inflammatoire (fonction, cinétique temporo-spatiale, résolution) : 1h d. Réponse antivirale : 15min</p> <p>Partie 3 : Immunité adaptative a. Récepteur des lymphocytes T, voies de présentation de l'antigène/CMH : 1h b. Activation et propriétés effectrices des lymphocytes T : 1h30 c. Récepteur des lymphocytes B/Anticorps et antigènes : 30min d. Activation et propriétés effectrices des lymphocytes B/Anticorps : 1h30</p> <p>Partie 4 : Régulation/Tolérance et immunité tissulaire a. Tolérances centrale et périphériques : 40min b. « Checkpoint inhibitors » : 20min c. Système immunitaire dans les tissus de barrières épithéliales : 1h</p>	12				ET O + QP	ET O + QP	ET O	ET O

<p>Module 2 : immunopathologie générale et explorations biologiques (TRONC COMMUN)</p>	<p>Partie 1 Immunité anti-infectieuse : principales fonctions et explorations Rôles et méthode d'exploration de l'Immunité innée / phagocytose : 1h Rôles et méthodes d'exploration de l'Immunité humorale : 1h Rôles et méthodes d'exploration de l'Immunité cellulaire : 1h Partie 2 Aspects épidémiologiques, cliniques et diagnostiques des déficits immunitaires primitifs et secondaires DIP/DIS: Overview introductif : 45 mn Quand et comment explorer un déficit de phagocytose ? : 45 mn Quand et comment explorer une infection à mycobactérie (BK, mycobactérie atypique) ? : 45 mn Quand et comment explorer un DI humoral ? : 30 mn Quand et comment explorer un DI combiné ? : 30 mn DICV/LOCID: diagnostic et prise en charge : 30 mn Explorations génétiques (indications, outils) : 30 mn Limites des approches génomiques et interprétation des nouveaux variants (cas cliniques) : 30 mn Thérapies ciblées dans les DIP: pour qui, pourquoi ? : 1h Maladies auto-immunes monogéniques (ex: APECED,IPEX,ALPS) : 1h Phénocopies des DIH : 30 mn Partie 3 Maladies allergiques, auto-immunes et auto-inflammatoires La réponse auto-immune physiologique : 1h Principes généraux d'exploration de l'auto-immunité au laboratoire : 1h Explorations diagnostiques en allergologie clinique: 1h Diagnostic clinique et génétique des maladies auto-inflammatoires : 1h Physiopathologie des hypersensibilités : 1h Partie 4 Immunité anti-tumorale Immunité anti tumorale : principes généraux : 1h Partie 5 HLA et transplantation d'organes Explorations biologiques : typage HLA, dépistage et identification des AC anti-HLA, compatibilité tissulaire : 1h30 Spécificités de la réponse allogénique : 1h Thérapeutiques immunosuppressives : 1h Xénogreffe : 1h Transplantation de tissus composites vascularisés : 1h</p>		24			ET O + QP	ET O + QP	ET O	ET O
---	---	--	----	--	--	-----------	-----------	------	------

<p>Module 3 : Immunothérapie (TRONC COMMUN)</p>	<p>1. Concept et développement des immunothérapies 1h</p> <p>2. Anticorps 4h - IglV 1h - Monoclonaux 3h - Structure-fonction - Développement des Ac. Monoclonaux à visée immunosuppressive vs. anti-tumoraux - Mode d'action : Neutralisants/ modulation d'un récepteur/ déplétion d'une population cellulaire - Anti-tumoraux : anticorps bi-spécifiques, check-point inhibiteurs</p> <p>3. Vaccins thérapeutiques 3h - Moléculaires - Particulaires - Cellulaires (DC)</p> <p>4. Thérapie cellulaire T 4h - CAR T (co-domaines, génération, applications, effet secondaire...) 1h30 - Treg thérapie et CAR Treg 1h - T spécifiques d'antigène infectieux/anti-tumoraux : concept et applications 45min</p> <p>5. Thérapie génique : immunothérapie des déficits immunitaires à partir des CSP 1h - Molécules : cytokines/lymphokines 1h</p>		12			ET E + QP	ET O	ET E	ET + O	
<p>Modalités examens tronc commun</p>	<p>Validation du tronc commun : lecture critique d'article en binôme</p>		0,5							
<p>4 modules optionnels à choisir parmi 14 modules proposés</p>										
<p>Module 4 : Maladies inflammatoires systémiques</p>	<p>Introduction Quels challenges en 2024 pour les maladies inflammatoires systémiques ? Organisation de la prise en charge des maladies rares en France : réseaux, filières et autres clés pour travailler (T Martin) Actualités incontournables sur les maladies inflammatoires systémiques (Physiopathogénie, outils diagnostiques, traitement, recherche) – Partie I Vascularites à ANCA Syndrome des antiphospholipides Lupus systémique Sclérodermie systémique,ACG Sjogren-Actualités incontournables sur les maladies inflammatoires systémiques (Physiopathogénie, outils diagnostiques, traitement, recherche) – Partie II Maladie de Behcet Polychondrite atrophiante Myosites : pathogénies et conséquences thérapeutiques pour aujourd'hui et demain Maladie liée aux IgG4 Granulomatoses systémiques (Fr Cohen) Grossesse et maladies systémiques (E Lazzaro) Manifestations autoimmunes des déficits immunitaires</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O	

<p>Module 5 : Néphrologie</p>	<p>Partie 1 : Glomérulopathies Inflammatoires et Auto-Immunes - Physiopathologie et Traitement des Néphropathies à dépôts d'IgA - Physiopathologie et Traitement des syndromes néphrotiques à rechute - Physiopathologie et Traitement des glomérulonéphrites extra-membraneuses - Glomérulonéphrites au cours du Lupus - Rein et gammopathie monoclonale</p> <p>Partie 2 : Glomérulopathies liées à des anomalies de régulation du complément - Régulation du complément (V. Frémeaux-Bacchi ou MA Dragon-Durey) - Physiopathologie et Traitement des SHU atypiques - Physiopathologie et Traitement des Glomérulonéphrites à dépôts de C3 - Récidive des SHUa et des GNC3 en transplantation rénale</p> <p>Partie 3 : Physiopathologie et Traitement des rejets - Spécificités des réponses allo immunes - Rejet Cellulaire (T-cell-mediated) et pseudo-rejet humoral (NK-cell-mediated / missing self) - Rejet Humoral - Traitements Immunosupresseurs en Transplantation rénale et Innovation</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O
<p>Module 6 : pédiatrie</p>	<p>Déficits immunitaires en pédiatrie : en pratique ! :30 mn Déficits de l'immunité lymphocytaire T : SCID/CID : 30 mn CID: Actinopathies : 45 mn XLA et autres déficits fonctionnels de l'immunité humorale : 45 mn Susceptibilités mendéliennes aux infections : l'énigme infectieuse : 45 mn Déficits de la phagocytose et susceptibilité aux infections à mycobactéries : 45 mn Susceptibilité génétique aux infections sévères à l'EBV : 45 mn Lymphohistiocytose héréditaire : 45 mn Prédisposition monogénique et auto-anticorps anti-cytokines : 45 mn Déficits monogéniques et autoimmunité d'organe : Tregopathies : 45 mn Déficits monogéniques et autoimmunité systémique : 45 mn Interféronopathies : aspects génétique, clinique et thérapeutique :45 mn Actualités sur les syndromes auto-inflammatoires : 45 mn Manifestations allergiques du poumon en pédiatrie : 45 mn Manifestations allergiques de la peau en pédiatrie : 45 mn Allogreffe de cellules souches hématopoïétiques : perspectives : 45 mn Thérapies géniques : principes et perspectives : 45 mn Cas cliniques interactifs et aspects thérapeutiques : 45 mn</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O
<p>Module 7 : Pneumologie</p>	<p>- Immunologie des cancers bronchiques et immunothérapies. - Hypertension pulmonaire - Atteinte respiratoires des connectivites - Atteintes respiratoires des vascularites - Maladies allergiques respiratoires - Maladies auto-immunes et maladies respiratoires - Sarcoidose - Biothérapies dans l'asthme sévère - Immunothérapies allergiques dans les maladies allergiques , Immunopathologie de la BPCO, Rôle du microbiote dans les maladies respiratoires</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O

<p>Module 8 : Hématologie</p>	<p>Partie 1 Autoimmunité - Cytopenies autoimmunes *PTI (45 minutes de topo + 15 minutes de questions/discussion) *AHAI/syndrome d'EVANS (45+15) - Lymphoproliférations LGL (45 +15) - Microangiopathies Thrombotiques (classification/PTT) (45 +15) Matinée 2, 4h</p> <p>Partie 2 Syndrome d'activation Lymphohistiocytaire : De la génétique aux formes acquises (45 + 15)</p> <p>Partie 3 Lymphoproliférations Viro-induites : - Susceptibilité Génétique à l'EBV (30 +10) - Lymphoproliférations post-transplantation (40 +10) - Infection chronique Active par le virus EBV (CAEBV, 30+10) - Lymphoproliférations liées au virus HHV8 (40 +10) Après-midi 2, 4h</p> <p>Partie 4 Maladies de CASTLEMAN (hors HHV-8) Classification des maladies de Castleman (10) Maladie de Castleman unicentrique (20) Maladie de Castleman multicentrique/ syndrome TAFRO (20 +10)</p> <p>Partie 5 Immunoglobuline Monoclonale de signification clinique - Immunoglobulines monoclonales à activité Anticorps (40) - Cryoglobuline (30) - Maladies associés à des dépôts (40 +10)</p> <p>Partie 6 Syndromes Hypereosinophiliques De la physiopathologie aux thérapies ciblées (45+15) Partie 7 : Immunobiologie de la réaction du greffon contre l'hôte</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O
<p>Module 9 : Dermatologie</p>	<p>Système immunitaire cutané - Induction et régulation de l'inflammation cutanée - Hypersensibilités immunologiques et non immunologiques à expression cutanée (classification des maladies dues aux Ac (IgE, IgG, CIC) et aux LT de type 1, 2, 17 et cytotoxiques) - Microbiote cutané - Dermatoses bulleuses auto-immune - Eczémas de contact (allergique et irritatif) - Dermate atopique - Psoriasis - Urticaire - Dermatoses/Maladies auto-inflammatoires - Vitiligo et autres dermatoses pigmentaires - Pelade et autres dermatoses du follicule pileux - Acné et autres dermatoses faciales - Cancers cutanés et immunité</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O

<p>Module 10 : Neurologie</p>	<p>Introduction : rappels anatomiques et interactions neuroimmunes - SEP et syndromes apparentées, autres encéphalites (avec les frontières avec les encéphalites infectieuses, autoimmunes, inflammatoires, - Pathologies du SNP et de la jonction Neuromusculaire - Neurodégénérescence chronique incluant les classiques Alzheimer/Park/SLA/..... et aigues couvrant le rôle du SI dans les neurodégénérescences ischémiques ou traumatiques Immunité et cognition incluant les pathologies psychiatriques : dépression, autisme, schizophrénie, mais plus généralement les troubles cognitifs associés aux situations inflammatoires systémiques E44</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O
<p>Module 11 : Infectiologie</p>	<p>Partie 1 : Complications Infectieuses des immunodépresseions (6h) • risque infectieux au cours des transplantations d'organe et de moelle (2h) • risque infectieux associé aux biothérapies et thérapeutiques ciblées (2h) • immunomonitoring et évaluation du risque chez le patient immunodéprimé (2h) Partie 2 : Immunothérapie dans le traitement des infections avec deux sous chapitres (6h) • Immunothérapie ciblant les cellules spécifiques (T, B, NK) et IBT non spécifiques • Vaccin avec vaccins thérapeutiques et prophylactiques en prenant comme modèle VIH et TB pour les vaccins thérapeutiques et maladies émergentes pour les nouveaux vaccins</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O
<p>Module 12 : hépatogastroentérologique</p>	<p>Immunologie des muqueuses : l'exemple du tube digestif : 1h30 Immunopathologie et immunothérapie des maladies inflammatoires de l'intestin : 1h15 Microbiote en gastro-entérologie de la patho-physiologie à la thérapeutique : 1h30 Maladies monogéniques de l'enfant et homéostasie intestinale : 1h30 Maladie coeliaque : 1h NASH et immunité : 1h45 Hépatites auto-immunes : 1h30 Pathologies biliaires auto-immunes : 1h30</p>		12			E TE + QP	ET O	ET E	ET O
<p>Module 13 : Endocrinologie</p>	<p>Les organes endocrines : des cibles privilégiées de l'auto-immunité : 1 h Les thyroïdites auto-immunes : 30 mn La surrénalite auto-immune (Addison) : 1h Les polyendocrinopathies auto-immunes : 2h Le diabète de type 1 : physiopathologie : 2h La greffe d'îlots pancréatiques : 2h Le diabète de type 1 : dépistage et nouveaux traitements immunomodulateurs et bêta-protecteurs : 2h</p>		10,5			ET E + QP	ET O	ET O	ET O

<p align="center">Module 14 : Oncologie</p>	<p>Partie 1 : L'immunologie du cancéreux Côté hôte Lymphocytopénies systémiques Ratio neutrophiles/lymphocytes, syndrome inflammatoire biologique (IL6, IL8...), immunosénescence Microbiote, Côté tumeur, PD-L1, TILs & évaluation de la contexture immunitaire des tumeurs, TLS, & réponses B Signatures transcriptomiques des tumeurs inflammatoires, MSI, TMB</p> <p>Partie 2 : Les immunothérapies du cancer en pratique courante Les immunothérapies approuvées en oncologie (France, EMA & FDA), mécanismes d'action et de résistance Tumor targeted mAbs (Ac défucosylés, ADCs,...), immune targeted mAbs (anti-checkpoints), Virus Oncolytiques Bi-specific T-cell engagers, CAR-T cells Les biomarqueurs et les tests compagnons PD-L1, MSI, TMB Indications en routine : cancers cutanés, poumon, reins, vessies, lymphomes, leucémies, etc. Evaluations et durées des réponses. Vers les stratégies combinées...</p> <p>Partie 3 : Gestion des toxicités des immunothérapies en cancérologie Toxicités aiguës Infusion Related Reactions et réactions anaphylactiques/anaphylactoïdes Cytokine Release Syndromes des CAR-T & bispecific T-cell engagers Toxicités retardées induites par les antagonistes de checkpoints : diversité & sévérité Myocardites, Pneumopathies interstitielles & Autres Toxicités Diagnostic clinique et biologique. Sévérité. Traitements : immunosuppresseurs (corticoïdes vs biothérapies), plasmaphérèses, photo/chimio extracorporelle...</p>		<p align="center">12</p>			<p align="center">E TE + QP</p>	<p align="center">ET O</p>	<p align="center">ET E</p>	<p align="center">ET O</p>
<p align="center">Examen</p>	<p>1 article /module à commenter</p>		<p align="center">2</p>						
<p>Durée totale de la formation</p>						<p align="center">Préciser : CC : contrôle continu</p>			
<p align="center">96</p>			<p align="center">96</p>	<p align="center">0</p>	<p align="center">0</p>	<p align="center">ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence</p>			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Dr M. Rosenzweig (Paris)			Sorbonne-Université	michelle.rosenzweig@sorbonne-universite.fr
Dr J. Martin (Nantes)			Université de Nantes	jerome.Martin@univ-nantes.fr
Pr G. Carcelain (Paris)			Université Paris-Diderot	guislaine.carcelain@aphp.fr
Dr G. Lefèvre (Lille)			Université de Lille	guillaume.lefevre@chru-lille.fr
Pr F. Lemoine (Paris)			Sorbonne-Université	francois.lemoine@sorbonne-universite.fr
Dr M. Delville (Paris)			Université Paris V	marianne.delville@gmail.com
Pr A. Servettaz (Paris)			Université de Reims	aservettaz@chu-reims.fr
Pr T. Martin (Strasbourg)			Université de Strasbourg	thierry.martin@chru-strasbourg.fr
Dr B. Seitz-Polski (Nice)			Université de Nice	seitz-polski.b@chu-nice.fr
Dr C. Hoarau (Tours)			Université de Tours	hoarac@univ-tours.fr
Pr C. Taillé (Bichat)			Université de Paris	camille.taille@aphp.fr
Pr E. Oksenhendler (Paris)			Université de Paris	eric.oksenhendker@aphp.fr
Pr JF Nicolas (Lyon)			Université de Lyon	jean-francois.nicolas@chu-lyon.fr
Dr J. Boucraut (Marseille)			Université d'Aix-Marseille	jose.boucraut@univ-amu.fr
Pr JD Lelièvre (Paris)			Université de Créteil	jean-daniel.lelievre@aphp.fr
Dr C. Aguilar (Paris)			Université de Paris V	ag_claire@yahoo.fr
Pr C. Boitard (Paris)			Université de Paris	christian.boitard@cch.aphp.fr
Pr E. Tartour (Paris)			Université de Paris	eric.tartour@egp.aphp.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

CREATION EN 2020

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI				FI		FI		#DIV/0!
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									
Total dépenses exécutées									
Total facturé									
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
Intitulé du diplôme		1 370 €	670 €	520 €
	Nbre stagiaires	1	4	5
	Nbre total stagiaires	10		
	Tarif moyen	665 €		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **6 650 €**
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	24 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	1 200 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			
Indemnités			- €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	24 h	50 €/h	1 200,00 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			100 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			320 €
Reversement partenaire			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			420 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS		1 620 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	76%	5 030 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")
COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	#REF!	- €	#REF!	#REF!
- Documentation	#REF!	- €	#REF!	#REF!
- Valorisation et appui à la recherche	#REF!	- €	- €	- €
- Vie étudiante	#REF!	- €	#REF!	#REF!
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	#REF!	- €	#REF!	#REF!

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	#REF!	- €	#REF!	#REF!
- Patrimoine immobilier	#REF!	- €	#REF!	#REF!
- Système d'information et numérique	#REF!	- €	#REF!	#REF!
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	#REF!	- €	#REF!	#REF!

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS **- €** **#REF!**

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)		#REF!
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	#REF!	#REF!

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarification minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	#REF!	
dont coûts directs		162
dont coûts indirects	#REF!	
Coût complets de l'heure de formation	#REF!	
Marge sur coûts directs		503,00 €
en % du tarif de vente		76%
Marge sur coûts complets	#REF!	
en % du tarif de vente	#REF!	
Nombre minimum de stagiaires	#REF!	
Tarification minimum	#REF!	

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
Intitulé du diplôme		1 370 €	670 €	520 €
	Nbre stagiaires	1	4	5
	Nbre total stagiaires	10		
	Tarif moyen	665 €		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 6 650 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	24 h	290 €/h	6 960 €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			- €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	24 h	290 €/h	6 960,00 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		100 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		320 €
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		420 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	7 380 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	-11%

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")
COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	#REF!	- €	#REF!	#REF!
- Documentation	#REF!	- €	#REF!	#REF!
- Valorisation et appui à la recherche	#REF!	- €	- €	- €
- Vie étudiante	#REF!	- €	#REF!	#REF!
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	#REF!	- €	#REF!	#REF!

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	#REF!	- €	#REF!	#REF!
- Patrimoine immobilier	#REF!	- €	#REF!	#REF!
- Système d'information et numérique	#REF!	- €	#REF!	#REF!
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	#REF!	- €	#REF!	#REF!

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS - € #REF!

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	#REF!
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	#REF!

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarification minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	#REF!
dont coûts directs	738
dont coûts indirects	#REF!
Coût complets de l'heure de formation	#REF!
Marge sur coûts directs	-73,00 €
en % du tarif de vente	-11%
Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#REF!
Tarification minimum	#REF!

UFR de rattachement	Médecine
Type de formation	DIU
Intitulé	IMMUNOPATHOLOGIE
Responsable pédagogique	Dr Cyrille Hoarau

Début	00/01/1900
Fin	00/01/1900

Recettes prévisionnelles

		Effectif minimum	Recettes
Droit de base	170,00 €	3	510 €
Droit spécifique	350,00 €	3	1 050 €
			1 560,00
Total recettes prévisionnelles			1 560,00
Total recettes droits spécifiques			1 050,00

Dépenses prévisionnelles

Le droit spécifique doit couvrir l'ensemble des dépenses prévisionnelles.

Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires		42,96 €	0,00
Enseignants vacataires		51,35 €	0,00
Non enseignants		15,17 €	0,00
A	Total rémunérations		0,00

Autres frais directs

Frais de mission	320 €	
Divers	100 €	
B	Total autres frais directs	420 €

Pilotage et gestion de l'action

		% recettes	TOTAL	
Université (1)	21% des recettes prévisionnelles	21%	328	838
	Droit de base		510	
Composante	22% des recettes spécifiques	22%	231	231

C	Total pilotage et gestion F	1 069 €
----------	-----------------------------	---------

Total dépenses prévisionnelles (A+B+C)	1489
Total recettes prévisionnelles	1560
S O L D E	71

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU IMMUNOPATHOLOGIE

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	350 € ou 500 € pour les CCA/AHU*
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 370,00 €
Stagiaire Tarif réduit	670,00 €

*attention deux tarifs de droits spécifiques 350 € ou 500€

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/04/2021	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/04/2021	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	28/05/2021	Favorable
Décision du CA	Date :	07/06/2021	Favorable

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement avec modifications**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **DIU MÉDECINE MANUELLE-OSTÉOPATHIE MÉDICALE**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **DIU dans le cadre d'une convention nationale de partenariat**
- 2 **(10 universités participent à ce DIU)**
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Denis MULLEMAN		denis.mulleman@univ-tours.fr
2	Marc LAMANDE		m.lamande@chu-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>	oui
Formation initiale en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>	oui
Formation continue en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>	oui
Formation continue en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>	oui

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

**Le programme d'enseignement est validé par le CNOM (Collège National de l'Ordre des Médecins avec la participation d'universitaires.
 Reconnaissance nationale par le CNOM du diplôme et de droit de médecin manuel ostéopathe.**

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Cette formation vise à former les médecins au diagnostic des pathologies musculosquelettiques communes rachidiennes et périphériques, à la compréhension des principaux syndromes douloureux, à leur prévention et leur traitement par l'utilisation des principes et techniques de médecine manuelle et d'ostéopathie médicale. Cette formation est reconnue par le Conseil de l'Ordre des médecins.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- Réaliser une intervention ostéopathique
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles

Compétences attendues :

- Identifier les situations cliniques d'affections communes de l'appareil locomoteur pouvant, entre autre, bénéficier de thérapeutiques manuelles.
- Reconnaître, par les épreuves appropriées, les contre-indications à la réalisation de thérapeutiques manuelles.
- Réaliser, avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives, applicables au rachis et aux membres, et d'évaluer l'efficacité de son traitement.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

titre d'ostéopathe

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :

14

Capacité maximale :

25

Conditions d'inscription

- Les Docteurs en Médecine Français et de pays de l'Union Européenne, les étudiants inscrits en DES, dès le premier semestre ; quelle que soit la spécialité de formation,
- Les médecins ou étudiants en médecine ressortissants de pays n'appartenant pas à l'Union Européenne et ayant des titres admis en équivalence,
- Il est possible de demander de réaliser une troisième année dans le cadre du présent DIU pour tout étudiant ou stagiaire ayant validé un DIU de Médecine Manuelle en deux ans dont le contenu est conforme à la phase socle et dont le nom peut comporter les termes de médecine manuelle, orthopédie, musculo-squelettique, ostéopathie, Il en est de même pour tout étudiant ou stagiaire qui a validé ses 2 premières années dans une université ayant signé la convention de partenariat du DIU de Médecine Manuelle Ostéopathie Médicale, dans des conditions similaires à celles du présent diplôme

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidatures en ligne sur le site de l'université,
- Éléments à fournir : CV, lettre de motivation, copies diplômes.
- Admission après du dossier par la responsable pédagogique

Déroulement de la formation :

- 588 heures d'enseignement théoriques et pratiques réparties sur trois années consécutives,
- 356 heures en présentiel et 232 heures en distanciel (des épreuves sans notation (quizz, examen blanc...) seront réalisées par les étudiants et les stagiaires afin de vérifier qu'ils suivent bien le programme pédagogique proposé en e-learning sur une plateforme de l'université de Montpellier **avec un versement de 100 euros/an de la part de l'université de Tours**),
- Modules de 2 jours consécutifs par mois,
- 150 heures de pratique professionnelle soit 50 heures par an (consultations avec mise en situation professionnelle auprès de moniteurs agréées par les directeurs d'enseignement).

Les 2 premières années se font sous forme de modules et il est possible de s'inscrire dans l'un ou l'autre pour débiter la formation. La validation des 2 modules est nécessaire pour s'inscrire en troisième année. Cette dernière année pourra éventuellement ne se dérouler que tous les 2 ans, selon les effectifs.

Conditions de délivrance du diplôme

- Présence obligatoire en cours,
- Validation des modules 1 et 2 :

il faut obtenir une note minimale 12/20 à l'épreuve pratique ÷ 10/20 à l' épreuve écrite ÷ 10/20 à l'oral aux cas cliniques.

- Validation troisième année :

il faut obtenir une note minimale de 12/20 à l'épreuve pratique, 10/20 à l' épreuve écrite et de 10/20 à la soutenance de mémoire **de fin d'études avec enseignement des particularités méthodologiques des essais sur les thérapeutiques non médicamenteuses** pour obtenir le diplôme.

- Validation de la pratique professionnelle.

Session de rattrapage en septembre, selon les mêmes modalités

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input checked="" type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 150 heures (consultations)	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Médecine manuelle

Diplôme : **DIU MÉDECINE MANUELLE-OSTÉOPATHIE MÉDICALE**

Nom du responsable : **Denis MULLEMAN
Marc LAMANDE**

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 1									
	Rappels anatomiques du rachis lombaire, dorsal, du membre inférieur dont 15 heures en e-learning		15			QP			
	Aspects médicaux mêmes topographies dont 105 heures en e-learning		136						
	Apprentissages fondamentaux des techniques manuelles d'examens et de traitements Cas cliniques pratiques Consultations commentées Bibliographie			74					
Total module 1 : 225 heures									
Module 2									
	Rappels anatomiques du rachis cervical, du thorax et du membre supérieur dont 20 heures en e-learning		20			QP			
	Aspects médicaux mêmes topographies dont 65 en e-learning		100						
	Apprentissage fondamentaux des techniques manuelles d'examens et de traitements Cas cliniques pratiques Consultations commentées Bibliographie			88					
Total Module 2 : 208 heures									

Troisième année									
	Approfondissement des connaissances dont 27 en e-learning		59						
	Révision des techniques fondamentales et acquisition de compétences complémentaires Cas cliniques pratiques Consultations commentées Bibliographie			96		QP			
Total troisième année : 155 heures									
Evaluation en dehors des dates de formation									
Modules 1 et 2	Epreuve pratique					ET P	P	ET P	P
	Epreuve écrite					ET E	E	ET E	E
	Cas cliniques					ET O	O	ET O	O
Troisième année	Epreuve pratique					ET P	P	ET P	P
	Epreuve écrite					ET E	E	ET E	E
	Soutenance de mémoire					ET O	O	ET O	O
Durée totale de la formation 588h/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
588			330	258	0	ET : examen terminal P : pratique O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Denis MULLEMAN	Titulaire	PU-PH Rhumatologie	UFR Médecine	denis.mulleman@univ-tours.fr
Dr Marc Lamandé	Charge d'enseigne ment	PH de Gériatrie		M.LAMANDE@chu-tours.fr
Pr Luc Favard	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	luc.favard@univ-tours.fr
Dr Jacques Monière	Vacataire	Rhumatologie		jmoniere@aol.com
Pr Julien Berhouet	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	julien.berhouet@univ-tours.fr
Dr Saloua Mammou	Vacataire	PH Rhumatologie CHRU Tours		s.mammou@chu-tours.fr
Dr Delphine Chu-Miow-Lin	Vacataire	PH Rhumatologie CHRU Tours		d.chumiowlin@chu-tours.fr
Dr Louis Romée Le Nail	Vacataire	MCU-PH Chirurgie orthopédique		LR.LENAIL@chu-tours.fr
Dr Patrice Brugemann	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		dadbruggeman@gmail.com
Dr Eric Corbineau	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		dreric.corbineau@wanadoo.fr
Dr Thierry Decorniquet	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		thierry.decorniquet@gmail.com
Dr Nazih Fallah	Vacataire	Rhumatologie		fallah.nazih@yahoo.fr
Dr Claude Fernand	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		claud.fernand@wanadoo.fr
Dr Marie-Hélène Gautron	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		mh.gautron@wanadoo.fr
Dr Jean-Loup Hadjadj	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		docteurhadjadj@orange.fr
Dr Julien Praline	Vacataire	Neurologie		julien.praline@univ-tours.fr
Dr Denis Saudeau	Vacataire	Neurologie		denis.saudeau@univ-tours.fr
Dr François Clément	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		drfclement@orange.fr
Dr Alexandre Nagy	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		alexandrenagy@yahoo.fr
Dr Antoine Nicolas	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		alanicolas@free.fr
Dr Benjamin Yvert	Vacataire	Algologie CH Blois		yvertb@ch-blois.fr
Dr Clément PELLERIN	Vacataire	Médecine générale		clement.pellerin17@gmail.com
Dr Yunsan MEAS	Vacataire	MPR algologue		meas.yunsan@wanadoo.fr
Dr Laurent AYET	Vacataire	Médecin ostéopathe		ayet.laurent@orange.fr
Dr Marc BAILLARGEAT	Vacataire	Médecin ostéopathe		marc.baillargeat@alphamedica.org
Dr Emmanuel THELLIEZ	Vacataire	Stomatologue		emmanuel.thelliez@gmail.com
Dr Jean-Yves CHARABOUSKA	Vacataire	Médecin ostéopathe		docjycharabouska@gmail.com
Dr Corinne LE SAUDER	Vacataire	Médecin ostéopathe		corinnesauder@wanadoo.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	1	FI	7	FI	10	FI	9	6,75
	FC	7	FC	5	FC	9	FC	10	7,75
% de réussite	FI	100	FI	87,5	FI	100	FI	75	90,625
	FC	100	FC	71	FC	100	FC	83	88,5
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU MÉDECINE MANUELLE-OSTÉOPATHIE MÉDICALE	Tarif Normal pour 3 ans	Tarif 3è année seule	Tarif FI pour 3 ans
		4 500 €	2 500 €	2 310 €
	Nbre stagiaires	7	1	6
	Nbre total stagiaires	14		
	Tarif moyen	2 429 €		
	Formation sur une année complète (oui/non)	oui		
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

47 860 €

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	18 h	290 €/h	5 220 €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	199 h	59 €/h	11 741 €
- Vacataires fonctionnaires	139 h	41 €/h	5 699 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	356 h	64 €/h	22 660,00 €

Zones à renseigner

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION			- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre, Plateforme pour les cours en FOAD	232 h	
TOTAL	232 h	
TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	588 h
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	356 h
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	588 h
		22 660,00 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	60 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	150 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	700 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	1 410 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	24 070 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	50%
	23 790 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	64,94 €	909,13 €	5,30 €	- €
- Documentation	160,00 €	2 239,98 €	13,07 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	1 148,01 €	6,70 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	4 297,12 €	25,06 €	- €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	11 305,43 €	65,94 €	- €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	6 966,61 €	40,63 €	- €
- Système d'information et numérique	58,03 €	812,40 €	4,74 €	- €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	19 084,45 €	111,31 €	- €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	23 381,6 €	23 381,57 €
------------------------------------	-------------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	47 451,57 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	1%
	408,43 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	3 389,40 €
dont coûts directs	1 719,29 €
dont coûts indirects	1 670,11 €
Coût complets de l'heure de formation	80,70 €
Marge sur coûts directs	1 699,29 €
en % du tarif de vente	70%
Marge sur coûts complets	29,17 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	20
Tarif minimum	3 390,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU MÉDECINE MANUELLE-OSTÉOPATHIE MÉDICALE

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 500 € soit 4 500 € pour les trois ans
Stagiaire Tarif 2 pour une inscription en 3ème année pour les personnes titulaires d'un DIU MMO effectué en 2 ans	2 500,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques internes et CCA	600 € soit 1 800 € pour les trois ans
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€)
en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement avec modifications**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **DIU PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Sorbonne Université
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Les deux universités se répartissent les modules d'enseignement théoriques (2 modules de deux jours à Paris - 1 module de deux jours à Tours)

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Mahtab SAMIMI	02 47 47 90 80	mahtab.samimi@univ-tours.fr
2	Loic VAILLANT	02 47 47 90 80	loic.vaillant@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en Formation initiale en présentiel
 Formation initiale en distanciel
 Formation continue en présentiel
 Formation continue en distanciel

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

L'enseignement propose 3 aspects de la pathologie de la muqueuse buccale :
 - Les lésions élémentaires : ulcérations, érosions, bulles, vésicules, macules, papules et kératoses,
 - Les maladies buccales, générales ou dermatologiques avec leurs aspects épidémiologiques, cliniques et évolutifs,
 - Les cas cliniques, de la lésion à l'ordonnance pour les aspects diagnostiques et thérapeutiques.

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Pathologie, au carrefour de nombreuses disciplines, elle est peu enseignée en formation initiale. Pourtant elle est fréquente (ex : aphtes, maladies virales, leucoplasies...) et le dépistage des lésions précancéreuses buccales est un enjeu de santé publique, compte tenu de la fréquence des cancers buccaux en France.
Il n'y a qu'un seul autre DU de Pathologie de la muqueuse buccale en France

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques : dispenser un enseignement en un an à tous les médecins (notamment aux stomatologistes, dermatologistes, ORL) et aux chirurgiens-dentistes intéressés par cet aspect particulier de leur discipline respective, dans le but d'approfondir des connaissances permettant de mieux appréhender la pathologie de la muqueuse buccale, au plan diagnostique et thérapeutique. Une attention particulière est portée sur les aspects pratiques de la démarche diagnostique et de la conduite des traitements.

Compétences attendues : Le diplômé devra pouvoir décrire toutes lésions buccales en s'appuyant sur la reconnaissance des lésions élémentaires, prendre en charge les maladies habituelles de la muqueuse buccale c'est à dire en faire le diagnostic et en prescrire les traitements, et pour les maladies rares savoir orienter le diagnostic et prescrire les examens complémentaires nécessaires avant la prise en charge par les centres de 3ème recours. De plus il doit savoir faire les gestes pratiques nécessaires en consultation spécialisée (tels prélèvements microbiologiques, biopsie ou petite chirurgie buccale). Il doit être également capable d'expliquer aux malades la réalisation d'examens complémentaires notamment (imagerie, tests allergologiques), le pronostic et l'évolution des maladies buccales et assurer la prise en charge psychologique de ces malades.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :	6
Capacité maximale :	10

Conditions d'inscription

Les titulaires du Diplôme Français d'État de Docteur en Médecine,
Les titulaires du Diplôme Français d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire,
Les titulaires, d'un diplôme étranger permettant d'exercer la médecine ou l'odontologie dans leur pays,
Les internes de spécialités (DES) ayant validé les deux premiers semestres. La délivrance du diplôme est subordonnée à l'obtention du diplôme de docteur en médecine (qualification en médecine générale ou en spécialités) ou du diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire.
Les internes en odontologie. La délivrance du diplôme est subordonnée à l'obtention du diplôme français de docteur en Chirurgie Dentaire.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidatures en ligne sur le site de l'université,
- Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes,
- Admission après étude du dossier par le responsable pédagogique

Déroulement de la formation :

Enseignements théoriques, pratiques et cliniques dans les Services de Stomatologie et C.M.F.

- 53 heures d'enseignement réparties en trois modules de deux jours :
40 heures d'enseignement théorique, 6 heures de travaux dirigés et 7 heures de travaux pratiques (observation et participation aux différents laboratoires de 1 h à 2 h),

Le module de Tours se déroulera en E-learning synchrone.

- 10 heures d'ateliers photos (10 ateliers de 1 h répartis dans l'année),
- 120 heures de pratique professionnelle (30 demi-journées d'observation de consultations d'une durée de 4 heures).

Conditions de délivrance du diplôme

La présence à toutes les activités est obligatoire. La réalisation de la pratique professionnelle est un pré-requis pour être autorisé à passer les épreuves écrite et pratique.

Durée des épreuves écrite et pratique : 1 heure, et 20 minutes

Il y a compensation entre les épreuves dites écrite et pratique

Pas de deuxième session

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 120 heures	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière : Dermatologie

Diplôme : DIU PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE

Nom du responsable : Mahtab SAMIMI

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*		
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	
Module 1 (Paris)										
	Aphtes, Aphtoses Examen de la cavité buccale Anomalies physiologiques de la muqueuse buccale Lésions élémentaires Sécheresse buccale et Hypersialorrhée Anatomo-pathologie de la muqueuse buccale normale Biopsies buccales Pathologies linguales Manifestations buccales des hémopathies Les stomatites mycosiques Lésions buccales potentiellement cancéreuses		12,5	2	2	QP				
Module 2 (Paris)										
	Stomatites virales Stomatites Bactériennes. Syphilis, Tuberculose et Mycobactéries Lichen plan Manifestations buccales et immunodépression Lésions buccales pigmentées Diagnostics plus rares dans la cavité buccale Orientation Diagnostique devant des stomatodynies Maladies systémiques et cavité buccale Pathologie de la muqueuse buccale de l'enfant		14	4		QP				
Module 3 (Tours) en E-learning										
	Chéilites et macrochéilites Immunologie et allergologie buccales Halitose / Dysgueusies Pathologies gingivales Stomatites d'origine médicamenteuse et toxidermies bulleuses Les anomalies vasculaires bucco-faciales Maladies Bulleuses auto-immunes Érythème polymorphe Orientation Diagnostique devant une lésion blanche buccale Orientation Diagnostique devant un nodule de la cavité buccale Cancers de la cavité buccale Mucites post-chimiothérapie et post radiothérapie		13,5		5	QP				
Ateliers photos en dehors des modules						10	QP			

Evaluation en dehors des dates de formation								
	Epreuve écrite	Coeff 1 pour les modules 1 à 3				ET E		ET E
	Epreuve pratique (c'est une reconnaissance de diapos consignés par écrit)	Coeff 1 pour les ateliers				ET E		ET E
Durée totale de la formation 63h/étud CM+TD+TP						ET : examen terminal E : écrit QP : quitus de présence		
63			40	6	17			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
VAILLANT Loïc	PU-PH	Dermatologie	UFR Médecine	loic.vaillant@univ-tours.fr
SAMIMI Mahtab	PU-PH	Dermatologie	UFR Médecine	mahtab.samimi@univ-tours.fr
BLANCHARD Emmanuelle	PU-PH	Biologie cellulaire	UFR Médecine	emmanuelle.blanchard@univ-tours.fr
DESOUBEAUX Guillaume	PU-PH	Parasitologie	UFR Médecine	guillaume.desoubeaux@univ-tours.fr
Fanny DUJARDIN	PH	Anatomo-Pathologie		f.dujardin@chu-tours.fr
GAUDY Catherine	PU-PH	Virologie	UFR Médecine	catherine.gaudy@univ-tours.fr
MARUANI Annabel	PU-PH	Dermatologie	UFR Médecine	annabel.maruani@univ-tours.fr
ZLOWODSKI Aude-Sophie	VAC	Odontologie		audezlow@gmail.com
Aline JOLY	PH	chirurgie maxillofaciale	UFR Arts et sciences humaines	a.joly@chu-tours.fr
CHU MIOU LIN Delphine	PH	Rhumatologie		d.chumiowlin@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	1	FI	3	FI	7	FI	4	3,75
	FC		FC		FC	4	FC	100	52
% de réussite	FI	100	FI	67	FI	100	FI	4	67,75
	FC		FC		FC	75	FC	100	87,5
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU Pathologie de la muqueuse buccale	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		1 510 €		703 €
	Nbre stagiaires	8		1
	Nbre total stagiaires		9	
	Tarif moyen	1420,333333		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		
	Formation <u>exclusivement</u> hors des locaux de l'UT (oui/non)	oui		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **12 783 €**
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	26 h	302 €/h	7 856 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires	3 h	46 €/h	138 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			255 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	29 h	284 €/h	8 249,17 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	34 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	34 h	
TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	63 h
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	29 h
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	63 h
		8 249,17 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		500 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		500 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	8 749 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	32% 4 034 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	- €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	2 543,50 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	576,66 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	3 120,16 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS **- €** **3 120,16 €**

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	11 869,34 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	7% 913,66 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 318,82 €
dont coûts directs	795,38 €
dont coûts indirects	530,81 €
Coût complets de l'heure de formation	231,55656 €
Marge sur coûts directs	641,26 €
en % du tarif de vente	45%
Marge sur coûts complets	110,45 €
en % du tarif de vente	8%
Nombre minimum de stagiaires	11
Tarif minimum	1 327,00 €

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DIU Pathologie de la muqueuse buccale	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
		1 440 €		703 €
	Nbre stagiaires	5		1
	Nbre total stagiaires	6		
	Tarif moyen	1 200 €		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		

 CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **7 903 €**
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	
- Professeurs des universités et assimilés	26 h	290 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €	
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	1 275 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		3 h	41 €/h	123 €
- Autres (honoraires de formation...)				- €
Indemnités			255 €	
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (1 module à l'université de Tours + les ateliers photos)	29 h	58 €/h	1 653,00 €	

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	6 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	50 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	556 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	2 209 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	72% 5 694 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	151,13 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	372,36 €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	190,84 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	714,32 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	1 879,33 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	1 158,08 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	135,05 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	3 172,46 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	3 886,79 €
------------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	6 095,79 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	23% 1 807,21 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1015,964223
dont coûts directs	388,1666667
dont coûts indirects	647,7975564
Coût complets de l'heure de formation	213,89 €
Marge sur coûts directs	949,00 €
en % du tarif de vente	79%
Marge sur coûts complets	301,20 €
en % du tarif de vente	25%
Nombre minimum de stagiaires	6
Tarif minimum	1 016,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 200,00 € 1 510,00 €
Stagiaire Tarif réduit	Pas de tarif réduit
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	243,00 €
Droits spécifiques	460,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **DIU PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant **UFR Médecine**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **HUGO : ANGERS, BREST, NANTES, POITIERS, CRIOGO : RENNES**
- 2 **CRIOAC GRAND EST : NANCY**
- 3 **CRIOAC SUD MEDITERRANNEE : NICE**
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

DIU dispensé tous les 4 ans

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BERNARD Louis LEMAIGNEN Adrien	02 18 37 06 44 47 47 24 99	adrien.lemaignen@univ-tours.fr
2	Philippe ROSSET LE NAIL Louis Romée	02 18 37 08 98 47 47 59 15	lr.lenail@chu-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation initiale en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>

Gestion **UFR**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

A la demande du ministère, la prise en charge des infections ostéo-articulaires a été optimisée avec la création de centres de références et de centres partenaires.

Le CRIOGO (Centre de Référence des Infections Ostéo-articulaires du Grand Ouest) regroupe au sein de HUGO, 2 centres de références (Tours et Rennes) et 4 centres partenaires (Nantes, Poitiers, Brest et Angers).

La volonté du CRIOGO est de s'engager non seulement dans le soin et la recherche mais également dans une démarche active d'enseignement en raison de son attachement à 6 CHU.

En France, il n'existe aucun enseignement spécifique pour la prévention et la prise en charge des infections ostéo-articulaires. Ce DIU annuel pourrait être réalisé en alternance sur Tours et Rennes en partenariat avec les autres CHU d'HUGO.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Former à la prévention et à la prise en charge des infections ostéo-articulaires.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

HUGO

Effectifs attendus

Capacité minimale :	20
Capacité maximale :	40

Conditions d'inscription

Titulaire d'un DFASM études médicales, Docteurs en Médecine et en Pharmacie, Microbiologistes

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Envoi du CV + LM au Pr Bernard Dr Lemaigen qui sera transmis au centre de Rennes, puis validation inscription faculté de Rennes (centralisation des inscriptions) et envoi du dossier.

108 jours de formations : 2 jours sur 54-sessions sur 4 CHU

Enseignement d'une durée de 7 mois.

642 heures d'enseignement,

+ examen de validation des connaissances

+ pratique professionnelle en CRIOAC (5 RCP validées par un enseignantjourns)

+ rédaction mémoire

(les cours commencent en début d'après-midi et se terminent en fin de matinée le surlendemain, sauf pour la session finale)

2 jours : Session finale : best-off, RCP menées par les étudiants et examen

Conditions de délivrance du diplôme

Présence obligatoire à tous les enseignements

Examen terminal écrit de 2h pour la 1ère et 2ème session

L'ensemble de l'enseignement sera également évalué par un mémoire écrit

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 33 heures	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : **DIU PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES**

Nom du responsable : **Irien LEMAIGNEN Louis-BERNAI**

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Epidémiologie des infections ostéo-articulaires (IOA)	Connaissance de l'épidémiologie des IOA en France, coût sociétal . Comparatif Europe, USA		2			QP	QP	QP	QP
Physiopathologie	Connaître les différents mécanismes physiopathologiques des IOA		2			QP	QP	QP	QP
Prévention des infections ostéo-articulaires	Connaître les différents moyens de prévention de l'IOA (préparation cutanée, dépistage BMR, technique chirurgicale, antibioprophylaxie...)		2	2		QP	QP	QP	QP
Diagnostic radiologique, scintigraphique	Connaître les différentes techniques radiologiques pour le diagnostic et le suivi des		1	3		QP	QP	QP	QP
Diagnostic microbiologique	Connaître les différentes techniques de prélèvements et de cultures microbiologiques, PCR,		2	2		QP	QP	QP	QP
Diagnostic biologique hors microbiologie	Connaître l'utilité des différents marqueurs biologiques pour le diagnostic et le suivi des OIA		2			QP	QP	QP	QP
Spondylodiscites	Savoir diagnostiquer et prendre en charge une spondylodiscite		2	2		QP	QP	QP	QP
Infection sur prothèse de hanche, genou, épaule	Savoir diagnostiquer et prendre en charge une Infection sur prothèse de hanche		6	6		QP	QP	QP	QP
Infection du pied diabétique	Prévention, diagnostic et prise en charge d'une infection du pied diabétique		3	2		QP	QP	QP	QP
Infection sur matériel rachidien			2	1		QP	QP	QP	QP
Ostéite et ostéomyélite aiguës	Savoir diagnostiquer et traiter une ostéite aiguë et une ostéomyélite aiguë		2	2		QP	QP	QP	QP

Infection sur matériel d'ostéosynthèse hors rachis (fiches, vis, plaque...)	Savoir diagnostiquer et traiter une infection sur matériel d'ostéosynthèse hors rachis (fiches, vis, plaque...)		3	3		QP	QP	QP	QP
Arthrites	Savoir diagnostiquer et prendre en charge une arthrite		2	2		QP	QP	QP	QP
Centre de Références Médico légal	Connaître le fonctionnement d'un centre de référence de prise en charge des IOA Connaître la responsabilité de l'équipe soignante en cas d'IOA. Prévention. CRCI		2	4		QP	QP	QP	QP
Examen final (2h)						ET E	ET E	ET E	ET E
Durée totale de la formation Xh/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
62					33	29	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence		

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Dr Anne-Sophie VALENTIN		microbiologie	UFR Médecine	
Pr Louis BERNARD		Infectiologie	UFR Médecine	
Dr Virginie MORANGE		Hygiène	UFR Médecine	
Pr Denis MULLEMAN		rhumatologie	UFR Médecine	
Pr. Jean Philippe COTTIER		radiologie	UFR Médecine	
Dr Jean-Louis POLLARD		orthopédie	UFR Médecine	
Pr Denis HUTEN		orthopédie	UFR Médecine	
Dr Cédric ARVIEUX		infectiologie	UFR Médecine	
Pr David BOUTOILLE		infectiologie	UFR Médecine	
Pr Didier LEPELLETIER		hygiène	UFR Médecine	
Pr Christophe BURUCOA		microbiologie	UFR Médecine	
Pr France ROBLOT		infectiologie	UFR Médecine	
Dr Gwénael LE MOAL		infectiologie	UFR Médecine	
Pr Eric STINDEL		Orthopédie	UFR Médecine	
Dr Didier TANDE		microbiologie	UFR Médecine	
Pr Séverine ANSART		infectiologie	UFR Médecine	
Pr Marie-Frédérique LARTIGUE		microbiologie	UFR Médecine	
Dr Louis-Romée LE NAIL		orthopédie	UFR Médecine	
Dr Loïc BOUILLEAU		radiologie	UFR Médecine	
Dr Maxime COURTEHOUX		médecine nucléaire	UFR Médecine	
Dr Gabriel BIRGAND		hygiène	UFR Médecine	
Dr Geoffroy DUBOIS DE MONTMARIN		orthopédie	UFR Médecine	
Dr Harold COMMON		orthopédie	UFR Médecine	
Dr Marion LACASSE		infectiologie	UFR Médecine	
Dr Marion BALDEYROU		infectiologie	UFR Médecine	
Dr Anne CORNILLET		microbiologie	UFR Médecine	
Dr Chloé PLOUZEAU-JAYLE		microbiologie	UFR Médecine	
Dr Vianney TULOUP		pharmacologie	UFR Médecine	
Dr Raphaël LECOMTE		infectiologie	UFR Médecine	
Pr Christophe NICH		orthopédie	UFR Médecine	
Pr Stéphane CORVEC		microbiologie	UFR Médecine	
Dr Claudie LAMOUREUX		microbiologie	UFR Médecine	
Pr Philippe ROSSET		Orthopédie	UFR Médecine	
Dr Jérôme DRUON		Orthopédie	UFR Médecine	
Dr Arnaud MARTIN		radiologie	UFR Médecine	
Dr Sophie TOUCHAIS		orthopédie	UFR Médecine	
Pr Francois GOUIN		orthopédie	UFR Médecine	
Dr Pascale BEMER		microbiologie	UFR Médecine	
Dr Nathalie ASSERAY		infectiologie	UFR Médecine	
Dr Hamid HAMCHA		Orthopédie	UFR Médecine	
Dr Bernard GARO		infectiologie	UFR Médecine	
Dr Bernard GARO		infectiologie	UFR Médecine	

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

Pas de bilan : DIU qui était en veille depuis pls années

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0 FI	0 FI	0 FI	0 FI	0 FI	0	0	
	FC	FC	FC	FC	FC	FC			
% de réussite	FI	0 FI	0 FI	0 FI	0 FI	0 FI	0	0	
	FC	0 FC	0 FC	0 FC	0 FC	0 FC	0	0	
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									
Total dépenses exécutées									
Total facturé									
Résultat dépenses-recettes		0	0	0	0	0	0	0	

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
Intitulé du diplôme		2 000 €		1 000 €
			1	
Nbre stagiaires		8		
Nbre total stagiaires		1125		
Tarif moyen		non		
Formation sur une année complète (oui/non)		oui		
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)				

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 9 000 €
COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	10 h	302 €/h	3 022 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €	
- Autres (honoraires de formation...)		- €	- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités				
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	10 h	302 €/h	3 021,61 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	52 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	52 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	62 h	10 h	62 h	3 021,61 €

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		50 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		100 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		80 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		230 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	3 252 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	64% 5 748 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	- €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	877,07 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	198,85 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	1 075,92 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	1 075,92 €
------------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	4 327,52 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	52% 4 672,48 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	540,94 €
dont coûts directs	406,45 €
dont coûts indirects	134,49 €
Coût complets de l'heure de formation	69,79876627
Marge sur coûts directs	718,55 €
en % du tarif de vente	64%
Marge sur coûts complets	584,06 €
en % du tarif de vente	52%
Nombre minimum de stagiaires	4
Tarification minimum	541,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	830,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	2 000,00 €
Stagiaire Tarif réduit	910,00 €

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/04/2021	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/04/2021	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	28/05/2021	Favorable
Décision du CA	Date :	07/06/2021	Favorable

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Renouvellement**
 Type de diplôme **Diplôme-inter-universitaire**

Intitulé **INVESTIGATEUR EN RECHERCHE CLINIQUE**

Composante porteuse **UFR Médecine**
 Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 UFR de Médecine, Université de Limoges
- 2 UFR de Médecine, Université de Rouen
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Existence d'un comité pédagogique commun comptant 2 membres par site.
 Le comité pédagogique définit les objectifs et les modalités d'enseignement. Il valide le sujet d'examen.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	EHRMANN Stephan GIRAUDEAU Bruno (PU-PH)	02 47 47 38 55 02-47-47-46-18	stephan.ehrmann@univ-tours.fr bruno.giraudeau@univ-tours.fr
2	GISSOT Valérie (PH)	02 34 37 96 53	valerie.gissot@univ-tours.fr
3	CAILLE Agnès (PU-PH)	02 47 47 46 18	agnes.caille@univ-tours.fr
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>	Double format : présentiel pour les activités en groupe et interactives et format distanciel pour les cours magistraux
Formation initiale en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>	
Formation continue en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>	
Formation continue en distanciel	<input checked="" type="checkbox"/>	

Gestion **UFR**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+5**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Implication dans des activités de recherche.

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Formation, d'une part, aux aspects théoriques, et d'autre part, aux aspects pratiques de la **conception et de la** conduite d'une étude clinique.

A cette fin, sont prévu des interventions :

- de professionnels de la recherche clinique institutionnelle (méthodologistes, médecins de CIC, IDE, ARC, Pharmacovigilant, représentant des promoteurs institutionnels,...)
- de professionnels de la recherche clinique industrielle

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

La finalité est de former à l'investigation **et au portage de projets** dans le cadre des recherches cliniques.

L'objectif est double :

- acquérir des connaissances méthodologiques et réglementaires sur la planification et la conduite d'études cliniques **de tout type**, ~~et plus particulièrement des essais randomisés~~
- **connaître** voir les aspects pratiques de la conception, **de la conduite** et de la réalisation d'une étude clinique

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

L'objectif est de permettre aux étudiants d'être investigateur dans une étude clinique **et/ou de porter un projet de recherche clinique** (si leur statut le permet, i.e. médecin, dentiste, sage-femme).

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Ce type de formation est requis par les industriels pour être investigateur dans une étude. Il en sera vraisemblablement de même prochainement pour les structures académiques. Au-delà d'une insertion professionnelle, cette formation vise à permettre la participation à une étude clinique en tant qu'investigateur. **L'acquisition des compétences fondamentales pour être porteur d'un projet permettra également une insertion optimisée des candidats dans l'écosystème académique de soutien à la recherche clinique.**

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Formation conjointe avec les Universités de Limoges et de Rouen.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	15
Capacité maximale :	30

Conditions d'inscription

Docteurs en Médecine, Pharmacie, Odontologie
Internes (BAC + 6 et +)
Sages-Femmes (BAC + 5)
Autres professionnels de Santé susceptibles d'inclure des sujets dans une étude Clinique **ou de porter un projet de recherche clinique**

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement : acte de candidature par lettre de motivation et curriculum vitae

Admission : étude du dossier de candidature par le Comité Pédagogique qui délivre une autorisation d'inscription écrite

Déroulement de la formation : Présence aux cours obligatoire et contrôlée. Deux modules de 2 jours consécutifs de cours **interactifs et ateliers** en présentiel (jeudi et vendredi), entre novembre et avril. Les cours présentiels ont lieu à Tours, Limoges et Rouen ce qui implique des déplacements. **2 modules en distanciel avec une modération de l'ensemble des interventions. Il s'agira de la connexion d'un responsable pédagogique durant tous les cours pour animer les sessions de questions / réponses et garantir un caractère dynamique des échanges.**

Conditions de délivrance du diplôme

Condition obligatoire : avoir été présent aux cours (**4 2** demi-journées d'absence **autorisées sont tolérées- ainsi que 2 cours en distanciels manqués comme autorisés**). Au-delà, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer l'examen)

1^{ère} session : examen écrit

Session de rattrapage : examen oral

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures :
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		
		0

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière :
 Diplôme : **RECHERCHE CLINIQUE** Nom du responsable : **IANN Stephan Pr Bruno GIRAUD**

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC* REGIME		MCC* REGIME	
						Sessio n 1	Sessio n 2	Sessio n 1	Sessio n 2
Module 1	<p>Contexte de la Recherche Clinique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aspects historiques qui ont conduit à la Recherche Clinique d'aujourd'hui - Le financement de la recherche institutionnelle (MERRI, rôle de la DGOS). - Les structures de recherche : DRCI, CIC, CRC, CRB... - Les appels d'offre (PHRC, INCa, Appels d'offre Recherche Translationnelle, ANR,...) - Rôle des associations de patients dans la recherche clinique et implications des patients dans la conception et la conduite de projets - ECRIN / appel à projets européens - FCRIN - Le développement du médicament : du laboratoire à la commercialisation, phases de développement - L'essai clinique dans le cadre du développement du médicament - Stratégie, enjeux et spécificité de la recherche industrielle - Résultats de l'enquête d'attractivité du LEEM 	14				ET E + QP	ET O + QP	ET E + QP	ET O + QP
Module 2	<p>Aspects réglementaires / mise en œuvre pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre légal : Textes réglementaires (lois, Directive Européenne, Déclaration d'Helsinki, International Conference for Harmonisation, ...) - Typologie des études biomédicales (RBM, recherche observationnelle, collections biologiques, ...) - Comité de Protection des Personnes (CPP) - Consentement à la recherche clinique - Vigilance dans les essais cliniques - Bonnes Pratiques Cliniques - Acteurs d'un essai : Patient ou volontaire sain, Méthodologiste, Promoteur, Infirmière de recherche clinique/Technicien de recherche clinique, Pharmacien, Attaché de recherche clinique/Chef de projet, Pharmacovigilant, Data-manager, Biostatisticien, Comités de suivi (Comité scientifique, Comité de surveillance - Data Safety Monitoring Board, DSMB -, Comité d'adjudication)... - Pharmacie, gestion des médicaments, levées d'aveugle 	14				ET E + QP	ET O + QP	ET E + QP	ET O + QP

	<ul style="list-style-type: none"> - Communication sur le protocole vis-à-vis des centres investigateurs (réunions investigateurs, newsletter), au sein des centres investigateurs (équipes soignantes), en externe (communauté scientifique),... - Etude de faisabilité, visites de mises en place, monitoring, gestion des queries, visite de clôture, rapport d'étude, archivage - Bases de la gestion de projet 								
Module 3	<p>Ateliers : Méthodologie / Intégrité scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clause d'ambivalence, Méthodologie de l'essai randomisé - Principes méthodologiques Méthodologie de l'essai randomisé - Calculs d'effectifs - Analyse statistique d'un essai - Enregistrement - Reporting - Partage de données Consort, Equator, Collaboration Cochrane - Fraude au cours des essais thérapeutiques - Fraude scientifique - Comment publier une étude de recherche clinique : le point de vue de l'éditeur - Qu'est-ce que l'impact factor - Conflit d'intérêt - Les pratiques discutables en recherche 	14				ET E + QP	ET O + QP	ET E + QP	ET O + QP
Module 4	<p>Ateliers pratiques / Perspectives patients</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche Non Interventionnelle (RNI) - Ateliers : <ul style="list-style-type: none"> - Obtention d'un consentement - Organisation du recrutement - Organisation du suivi - Exposé didactique : déroulement d'un PHRC - Jeux de rôles : recueil du consentement - Atelier : Analyse de la faisabilité d'un protocole - Conclusions et évaluation des ateliers 	6	8			ET E + QP	ET O + QP	ET E + QP	ET O + QP
Durée totale de la formation Xh/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
56		48	8	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence				

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
AMIEL Philippe	Directeur Unité Recherche Sciences Humaine et Sociale, Sociologue, Docteur en Droit	INSERM U1123 ECEVE - Paris		ph.amiel@gmail.com
BARRAUD Olivier	PU-PH Coordonnateur Adjoint CIC 1435 - Limoges		Limoges	olivier.barraud@unilim.fr
BARTHELEMY Philippe	Directeur-Consultant en-Recherche Clinique	Astra-Zeneca - Rueit-Matmaison		philippe.barthelemy@astrazeneca.com philippe.barthelemy.92@gmail.com
BRAUN Serge	Directeur Scientifique	AFM TELETON - Evry		sbraun@afm-telethon.fr
CAILLE Agnès	MCU-PH-PU-PH CIC 1415 UMR U1246 SPHERE	Biostatistiques	UFR Médecine	agnes.caille@med.univ-tours.fr
CREPIN Sabrina	PH - Pharmacologie / Pharmacovigilance	CHU Limoges		sabrina.crepin@chu-limoges.fr
Non identifié à ce jour DA CRUZ Lionel	Chargé de mission Innovation - DGOS	Ministère de la Santé		lionel.da-cruz@sante.gouv.fr
DAIX Thomas	PH - Réanimation	Réanimation	Limoges	thomas.daix@chu-limoges.fr
DEQUIN Pierre François	PU-PH	Réanimation	UFR Médecine	dequin@med.univ-tours.fr
DIBAO-DINA Clarisse	PU-PH-Professeur des universités de médecine générale Directrice du Département Universitaire de Médecine Générale de Tours	Médecine Générale	UFR Médecine	clarisse.dibao-dina@univ-tours.fr
EHRMANN Stephan	PU-PH	Réanimation	UFR Médecine	stephan.ehrmann@univ-tours.fr
FEDOU Anne Laure	PH - Réanimation	Réanimation	Limoges	anne-laure.fedou@chu-limoges.fr
FROGET Rachel	PH - Pédiatrie Médecin Délégué du CIC 1435 - Limoges	Pédiatrie	Limoges	rachel.froget@chu-limoges.fr
XXX?	Présidente du CPP de Limoges			
GIRAUDEAU Bruno	PU-PH-CIC 1415 UMR U 1246 SPHERE (Directeur Adjoint)	Biostatistiques	UFR Sciences-pharmaceutiques	bruno.giraudeau@univ-tours.fr
GISSOT Valérie	PH - Médecin Déléguée du CIC 1415 - Tours	CHRU Tours		valerie.gissot@univ-tours.fr
GUIGONIS Vincent	PU-PH - Pédiatrie	CHU Limoges		v.guigonis@gmail.com
MAISONNEUVE Hervé	Professeur Associé Santé Publique - Rédacteur Médicale et Scientifique	Paris		hervemaisonneuve@gmail.com
PFENDER Elodie	Pharmacien Délégué - CIC 1435 - Limoges	CHU Limoges		elodie.pfender@chu-limoges.fr
RENON-CARON Françoise	PH - Pharmacie	CHU Limoges		francoise.renon@chu-limoges.fr
ROMERO Marco	Médecin Associé au Département Médecine Générale	CHRU Bordeaux		marco.romero@u-bordeaux.fr marcodanielromero@gmail.com
SAUTENET Bénédicte	PU-PH - Néphrologie	CHRU Tours	UFR Médecine	benedicte.sautenet@univ-tours.fr
TAVOLACCI Marie Pierre	PH - Médecin Déléguée du CIC 1404 - Rouen	CHRU Rouen		marie-pierre.tavolacci@chu-rouen.fr
TEBOUL Jean Louis	PU-PH	Réanimation	Paris Sud	jlteboul@gmail.com
TRILLOU Christine	Operational Manager - FCRIN	Toulouse		christine.trillou@inserm.fr
VERRION VIERRON Emilie	Enseignant Chercheur - Laboratoire de Biophysique et Mathématiques Unité de Recherche i-Brain CIC 1415 UMR U1246 SPHERE	Biostatistiques	UFR Sciences pharmaceutiques	emilie.vierron@univ-tours.fr
VIGNON Philippe	PU-PH - Réanimation	CHU et Université Limoges		philippe.vignon@unilim.fr
YAÏCHE Sarhan	Correspondante européenne ECRIN pour la France	ECRIN		sarhan.YAICHE@Ecrin.org
BRIAND Jean François	Manager Recherche et Développement	AFM TELETON - Evry		jbriand@afm.telethon.fr
DIEBOLT Vincent	Executive Director	F-CRIN - Toulouse		vincent.diebolt@inserm.fr
FRANCOIS Bruno	PH - Réanimation Médecin Coordonateur du CIC 1435 - Limoges	CHU Limoges		b.francois@unilim.fr
FRIJA-ORVOEN Elisabeth	Ancienne Présidente de la conférence des CPP	Paris		eofrija@gmail.com
LAVILLONNIERE Martin	Rédacteur en Chef - Revue "Intensive Care Medicine"			journal.icm.sls@aphp.fr
LEROI Anne Marie	PU-PH - Médecin Coordinatrice du CIC 1404 - Rouen	GHRU Rouen		anne-marie.leroi@chu-rouen.fr
MICHON Amélie	Correspondante européenne ECRIN-ERIC pour la France	Toulouse		Amelie.MICHON@ecrin.org

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2020-2021		2021-2022		2022-2023		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI N		FI N	1	FI N	2	
	FI R		FI R		FI R		
	FC N	4	FC N	11	FC N	5	
% de réussite	FC R		FC R		FC R		
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)							
Total dépenses exécutées FI							
Total dépenses exécutées FC							
Total facturé FI							
Total facturé FC							
Résultat dépenses-recettes							

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
		1 430 €	1 370 €
	Nbre stagiaires	2	3
	Nbre total stagiaires	9	
	Tarif moyen	1 183 €	
	Formation sur une année complète (oui/non)	non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **10 650 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	3 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	150 €
- Professeurs agrégés et assimilés	15 h	204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	885 €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			- €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	18 h	58 €/h	1 035,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	250 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	750 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	1 000 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	2 035 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	81% 8 615 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	95,45 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	235,17 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	120,53 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	451,15 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	1 186,95 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	731,42 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	85,29 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	2 003,66 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	2 454,81 €
------------------------------------	------------	-------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	4 489,81 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	58% 6 160,19 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	498,867977
dont coûts directs	226,111111
dont coûts indirects	272,7568659
Coût complets de l'heure de formation	249,43 €
Marge sur coûts directs	957,22 €
en % du tarif de vente	81%
Marge sur coûts complets	684,47 €
en % du tarif de vente	58%
Nombre minimum de stagiaires	4
Tarif minimum	499,00 €

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
		1 430 €	1 370 €
	Nbre stagiaires	2	3
	Nbre total stagiaires	9	
	Tarif moyen	1 183 €	
	Formation sur une année complète (oui/non)	non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **10 650 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	3 h	290 €/h	870 €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	15 h	59 €/h	885 €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			- €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	18 h	98 €/h	1 755,00 €

Zones à renseigner

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	250 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	750 €
Reversement partenaire	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	1 000 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	2 755 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	74% 7 895 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	95,45 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	235,17 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	120,53 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	306,94 €	- €	25,06 €	451,15 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	1 186,95 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	731,42 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	85,29 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 363,17 €	- €	111,31 €	2 003,66 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS - € **2 454,81 €**

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	5 209,81 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	51% 5 440,19 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	578,867977
dont coûts directs	306,111111
dont coûts indirects	272,7568659
Coût complets de l'heure de formation	289,43 €
Marge sur coûts directs	877,22 €
en % du tarif de vente	74%
Marge sur coûts complets	604,47 €
en % du tarif de vente	51%
Nombre minimum de stagiaires	5
Tarif minimum	579,00 €

UFR de rattachement	Médecine
Type de formation	DIU
Intitulé	Investigateur en Recherche Clinique
Responsable pédagogique	Bruno GIRAUDEAU

Recettes prévisionnelles

		Effectif minimum	Recettes
Droit de base	170,00	15,00	2 550,00
Droit spécifique	750,00	15,00	11 250,00
			13 800,00
Total recettes prévisionnelles			13 800,00
Total recettes droits spécifiques			11 250,00

Dépenses prévisionnelles

Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires		42,96	0,00
Enseignants vacataires	15,00	51,35	770,25
Non enseignants		15,17	0,00
Total rémunérations			770,25

Autres frais directs

Déplacements et hébergements	750,00
Restauration	250,00
Total autres frais directs	1 000,00

Pilotage et gestion de l'action

		% recettes	TOTAL
Université	21%des recettes prévisionnelles	0,21	2 898,00
	droit de base	170,00	2 550,00

Composante	22% des droits reversés à la composante	0,22	3 036,00
------------	---	------	----------

Total pilotage et gestion FI	8 484,00
------------------------------	----------

Total dépenses prévisionnelles	9 484,00
--------------------------------	----------

Solde 4 316,00

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIU Investigateur en Recherche Clinique

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	750,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 430,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 370,00 €

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Un seul DU pour la région. Multidisciplinarité des étudiants (chirurgiens, chercheurs ayant recours à l'expérimentation animale)

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Apprentissage d'une technique chirurgicale non enseignée dans les DES ni les DESC permettant la réalisation de recherche expérimentale sur l'animal à visée d'application d'humaine et l'utilisation de techniques chirurgicales lourdes nécessaires dans toutes les disciplines chirurgicales utilisant la reconstruction microchirurgicale. La formation a notamment pour objectif de sensibiliser à la protection et respect des animaux de laboratoire en prenant compte les composantes éthiques et réglementaires de l'expérimentation animale.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

microchirurgie (humaine ou expérimentale)

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :	6
Capacité maximale :	12

Conditions d'inscription

Chirurgiens diplômés ou internes de chirurgie,
Personnel de recherche participant aux programmes avec l'animal de niveau praticien ou concepteur.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Niveau d'entrée minimum : Bac+5
Recrutement et admission :
Les candidats doivent postuler sur le site de l'Université.
Ils doivent envoyer une lettre de motivation et un CV.

Déroulement de la formation :
Enseignements théoriques et pratiques.
Théorie : 7h
Travaux pratiques : 80h

Conditions de délivrance du diplôme

La présence à toutes les activités est obligatoire.
Durée de l'épreuve écrite : 30 minutes
Durée de l'épreuve pratique : 4h
Il faut avoir 10 à l'écrit et 10 en pratique pour valider le diplôme tout en sachant qu'il y a des choix éliminatoires en pratiques.
Pas de deuxième session.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 80h	
Mémoire :	<input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Microchirurgie

Diplôme : D.U DE MICROCHIRURGIE EXPÉRIMENTALE ET ANATOMIE CHIRURGICALE APPLIQUÉE

Nom du responsable : Paré Arnaud

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
	<p>Les anastomoses sont réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur matériaux inertes • Sur aorte de rat • Sur carotide de rat • Sur artère fémorale de rat • Sur greffe veineuse aorto-cave (jugulaire) • Sur fistule artérioveineuse • Sur greffe rénale • Sur lambeau micro anastomosé <p>Les séances sont supervisées par un chirurgien sénior et technicien de l'animalerie.</p>			80 100					
Réglementation relative à l'expérimentation animale : notion juridique d'animal comme être sensible.			4						
dissection laboratoire anatomie	anastomose vasculaires sur modèle cadvérique avant travail sur modèle murin		3 4						
EXAMEN (session unique)	- examen pratique d'une durée de 4 heures (/15). - examen théorique d'une durée de 30 minutes (/5).					ET (E+O)		ET (E+O)	
Durée totale de la formation Xh/étud CM+TD+TP						Préciser : CC : contrôle continu			
87			7	80	0	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
PARE Arnaud	MCU-PH	Chir.Maxillo-Faciale	UFR Médecine	arnaud.pare@univ-tours.fr
LAURE Boris	PU-PH	Chir.Maxillo-Faciale	UFR Médecine	laure@med.univ-tours.fr
QUEIROS Chystelle	PH	Chir.Maxillo-Faciale	UFR Médecine	c.queiros@chu-tours.fr
BACLE Guillaume	PU-PH	Chir.orthopédique	UFR Médecine	G.BACLE@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	7	FI		FI	8	FI	1	5
	FC	0	FC		FC	0	FC	1	0
% de réussite	FI	100	FI		FI	100	FI		100
	FC	0	FC		FC	0	FC		0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)	108				108		108		108
Total dépenses exécutées									
Total facturé tableau suivi FI	FI	8 288,00 €	FI	- €	FI	9 246,00 €	FI	1 170,00 €	6 234,67 €
Total facturé tableau suivi Antenne FC	FC	- €	FC	- €	FC	- €	FC	3 410,00 €	1 136,67 €
Total Facturé	8 288		0		9 246		4 580		7 371

2019 : décision président report de la formation pas de remboursement mais les deux inscriptions ont été reportées sur cession suivante

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
	3 680 €	3 410 €	1 500 €
Nbre stagiaires	1		10
Nbre total stagiaires	11		
Tarif moyen	1698,181818		
Formation sur une année complète (oui/non)	non		
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **18 680 €**

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	15 h	302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	3 013 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	45 h	61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	2 070 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			- €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	60 h	85 €/h	5 082,77 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
TOTAL	0 h	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	60 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	60 h	5 082,77 €
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	60 h	

COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		5 500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
Reversement partenaire		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES		5 500 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	10 583 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	43% 8 097 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	2 073,55 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	1 408,03 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	376,95 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	647,40 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	4 505,93 €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	5 262,41 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	1 119,03 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	1 193,10 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	7 574,54 €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €	12 080,46 €
------------------------------------	------------	--------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	22 663,23 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	-21% - 3 983,23 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	2 060,29 €
dont coûts directs	962,07 €
dont coûts indirects	1 098,22 €
Coût complets de l'heure de formation	377,7204579
Marge sur coûts directs	736,11 €
en % du tarif de vente	43%
Marge sur coûts complets	-362,11 €
en % du tarif de vente	-21%
Nombre minimum de stagiaires	14
Tarif minimum	2 061,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

**D.U DE MICROCHIRURGIE EXPÉRIMENTALE ET ANATOMIE
CHIRURGICALE APPLIQUÉE**

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	1330€ internes 3000 € médecin en DMS- DFMSA*
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	3 810,00 €
Stagiaire Tarif réduit	

* ATTENTION deux tarifs de droits spécifiques

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/04/2021	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	22/04/2021	Favorable
Avis de la commission des moyens	Date :	28/05/2021	Favorable
Décision du CA	Date :	07/06/2021	Favorable

XI - VALIDATION DE LA MODIFICATION D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :		
Décision de la CFVU	Date :	28/03/2024	
Avis de la commission des moyens	Date :		
Décision du CA	Date :		

Modifications DU/DIU - 2024

Intitulé du DU/DIU	Modification(s) apportée(s)
DIU Chirurgie du rachis (gestion fac)	Harmonisation du tarif avec les autres universités (694€ à 700€ pour la FI et 1560€ à 1700€ pour la FC) Ajout d'enseignants dans la Fiche enseignant. Modification du nom du responsable pédagogique.
DIU Immunopathologie (gestion fac)	Ajout d'un module sans impact sur le volume horaire
DIU Investigateur en recherche clinique (ancien nom : Investigateur en recherche clinique) (gestion fac)	Plusieurs modifications ont été apportées à la maquette mais cela n'impacte pas le volume horaire : <ul style="list-style-type: none"> - Changement de nom du DIU : « Recherche clinique » devient « Investigateur en recherche clinique » - Ajout de précisions dans les modules - Changement de responsable pédagogique - Formation initiale et continue en présentiel et distanciel - 2 modules en présentiel et 2 modules en distanciel - Modifications de noms d'intervenants
DIU Chirurgie mini invasive (gestion fac)	Ajout d'enseignants dans la Fiche enseignant.
DIU Prise en charge de l'infection par le VIH	Fermeture du DIU
DIU Prévention et prise en charge des infections ostéo-articulaires (gestion fac)	Toutes les inscriptions seront regroupées à Rennes. Une convention entre les universités sera établie pour le reversement d'une partie des frais. Modifications : regroupement des établissements, responsable du DIU, ajout d'enseignants Augmentation du tarif (1180€ à 2000€ pour la FC et 670€ à 1000€ pour la FI)
DU Microchirurgie expérimentale et anatomie chirurgicale appliquée (gestion fac)	Modification du volume d'heure (revu à la baisse) dans la fiche Maquette Dans l'Annexe financière : <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du tarif (1500€ au lieu de 1170€) - Augmentation du nombre d'étudiants - Baisse du nombre d'heures d'enseignement - Augmentation du coût des fournitures Suppression du tarif réduit (décidé et voté à la dernière commission des moyens)
DIU Médecine et biologie de la reproduction (gestion fac)	Ajout d'un responsable L'université d'Angers rejoint les universités de Tours et de Rennes. 1 module organisé par chaque université Modification des tarifs (1100€ à 1400€)
DIU Cardiologie pédiatrique et congénitale DU Les maladies du neurone moteur DU Santé sexuelle (gestion FC pour les trois)	Créations

DIU Pathologie de la muqueuse buccale (gestion FC)	Programme modifié – module de Tours en distanciel (1440€ à 1510€)
DIU Formation à la simulation en santé (gestion FC)	Changement d'intitulé, devient « DIU Simulation en sciences de la santé »
DIU Coordination en Gériatrie (gestion FC)	Programme modifié - nombre d'heures modifié et augmentation du tarif (1700€ à 1950€)
DIU Médecine manuelle-ostéopathie médicale (gestion FC)	Reconnaissance nationale par le CNOM du diplôme : Médecin manuel ostéopathe Précisions apportées concernant le contenu du mémoire Versement de 100 euros/an pour l'hébergement des cours en distanciel par l'université de Montpellier.
Suppression de tarifs réduits	La suppression de tarif réduit concerne : <ul style="list-style-type: none"> - Le DIU Imagerie néphrologie - Le DIU Echographie gynécologie - Le DIU Echographie du membre supérieur - Le DIU Troubles du spectre de l'autisme chez l'adulte - aspects médicaux et scientifiques
DIU Echographie du membre inférieur (gestion FC)	Nouveau responsable du DIU Suppression du tarif réduit

AU/DU/DIU 2024-2025 - Gestion UFR Médecine

Intitulés		Maquette définitives retournées aux responsables	RESPONSABLES	1° mise en place	Transformé en DIU	Date Renouvellement	NIVEAU		Public concerné			Capacité accueil (Min/Max)	Durée formation		Mémoire	Droits spé. FI	FC Tarif normal (tt compris)	FC Tarif réduit (tt compris)	Obs.	Droits administratifs 2020-2021		
							Niv entrée	Niv sortie	FI	PE	FC		Année	Heures						Droits 1ère inscript° FI + 170 =	Droits 2ème inscription FI	
ANTIBIOLOGIE ET AUTRES TRAITEMENTS ANTI-INFECTIEUX	DIU	02/07/2021	Adrien LEMAIGNEN adrien.lemaignen@univ-tours.fr	Véronique DELATTRE 02.18.37.06.44 veronique.delattre@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	1987		2021	BAC+5	BAC+5	X	X	X	15-40	1 an	84 h	oui	560	1290	1010	1 année /2 à Poitiers	730	673
ARTHROSCOPIE	DIU	02/07/2021	Pr. Julien BERHOUET j.berhouet@chu-tours.fr	Beatrice GIRARD beatrice.girard@univ-tours.fr Cindy RAMOS	2000		2021	BAC+6	BAC+6	X		X	100 national 3 à TOURS	1 an	96h + PP 6 mois	oui	350	1090	///	pas de tarif réduit	520	463
CHIRURGIE DU PIED ET DE LA CHEVILLE	DIU	02/07/2021	Pr. Jean BRILHAULT jean.brilhaut@univ-tours.fr	Beatrice GIRARD beatrice.girard@univ-tours.fr Cindy RAMOS	2012		2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	4 à Tours	1 an	58h PP 6 j	oui	300	1020	740		470	413
CHIRURGIE DE LA MAIN	DIU	02/07/2021	Pr. Luc FAVARD favard@med.univ-tours.fr Guillaume Bacle guillaume.bacle@univ-tours.fr	Beatrice GIRARD beatrice.girard@univ-tours.fr Cindy RAMOS	1995		2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	24 pour 2 ans	2 ans	80h/an + PP 6 mois	oui	350/an	1015/an 2030	850/an 1700		520/an	463/an
CHIRURGIE DE L'ÉPAULE ET DU COUDE	DIU	02/07/2021	Pr. Julien BERHOUET j.berhouet@chu-tours.fr	Pauline SOLERE 66016 pauline.solere82@univ-tours.fr Cindy RAMOS	2017		2021	BAC + 5	BAC + 5	X	X	X	10/UNIV	1 an	Cours : 60 h PP : 28 h	oui	400	1030	///	pas de tarif réduit	570	513
CHIRURGIE DU RACHIS	DIU	02/07/2021	Pr Thierry ODENT Thierry.odent@univ-tours.fr Dr Aymeric AMELOT a.amelot@chu-tours.fr	? Cindy RAMOS	2021			BAC +6	BAC +6	X		X	40 à 50	2 ans	126h	oui	530	1560 1700	///	pas de tarif réduit	700	643
CHIRURGIE MINI-INVASIVE	DIU	02/07/2021	Pr Mehdi OUAÏSSI m.ouaïssi@chu-tours.fr	? Jonathan DOS SANTOS	1997 (puis 2019)		2021	BAC+6	BAC+6	X		X	21 (ouvert à 10)	1 an	78h	non	1500	2070	///	pas de tarif réduit	1670	1613
ECHO-CARDIOGRAPHIE	AU	02/07/2021	Dr. Anne BERNARD anne.bernard@univ-tours.fr	Mouna ESSEAU 73650 mouna.esseau@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2017		2021	BAC+2	BAC+2	X		X	20 avec les 1ère année du DIU	1 an	Cours 76h PP 90h	non	350	1070	///	suppression TR	520	463
ECHO-CARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE (inter-régional)	DIU	02/07/2021	Dr. Anne BERNARD anne.bernard@univ-tours.fr	Mouna ESSEAU 73650 mouna.esseau@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	1995		2021	BAC+6	BAC+6	X		X	20 / année	2 ans	Cours 76h/an PP 90h/an	non	0* /N1 350/N1 350/N2	1070/an 2140	790/an 1580	*1ère année de DES à Tours = exo DS	170/N1 520/N1 520/N2	113/N1 463/N1 463/N2
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE POUR LE MEDECIN GENERALISTE	DIU	02/07/2021	Pr. Henri MARRET marret@med.univ-tours.fr	Florence VILLENEUVE 78848 f.villeneuve@chu-tours.fr Lara Van HAUWE	2003		2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	18 à 45	1 an	Sur 2 ans Cours 64h PP 20h	non	180/an	1620	1215	Ouvert tous les 2 ans	350/an	293/an
HÉMATOLOGIE BIOLOGIQUE	DIU	02/07/2021	Pr. Olivier HERAULT olivier.herault@univ-tours.fr	Pauline SOLERE 66016 pauline.solere82@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2014		2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	30 (ouvert à 15)	1 an	84h	non	300	1550	1270	IA annuelles dans une fac	470	413
H.T.A. et ses complications cardiovasculaires et rénales : une approche basée sur cas cliniques (=HTA e-learning)	DIU	02/07/2021	Pr. Jean-Michel HALIMI halimi@med.univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS	1999		2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	Illimitée	1 an	104h	non	440	1180	///	suppression TR	610	553
H.T.A. et RISQUE CARDIOVASCULAIRE ET RENAL (Présentiel)	DIU	02/07/2021	Pr. Jean-Michel HALIMI halimi@med.univ-tours.fr	Rachida M'SSIEH 01 44 90 70 30 contact.sfhta@sfcadio.fr Jonathan DOS SANTOS	1999		2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	30-35	1 an	120h	non	440	1180	///	suppression TR	610	553
IMAGERIE NEPHRO-UROLOGIQUE MORPHOLOGIQUE, FONCTIONNELLE ET INTERVENTIONNELLE	DIU	02/07/2021	Pr Laurent BRUNEREAU l.brunereau@chu-tours.fr	David LEVER 79854/66150 david.lever@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2009		2021	BAC+6	BAC+6	X		X	maxi. 10	1 an	Cours 80h PP 120h	non	510	1230	///	DIU tous les 2 ans suppression TR	680	623
IMMUNOPATHOLOGIE	DIU	02/07/2021	Pr Cyrille HOARAU cyrille.hoarau@univ-tours.fr	Carole DESPLANCHES 66128 seccdg@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2020		2021	Bac+5	Bac+5	X	x	X	10 à 50	1 an	96H	non	350	1420	700		520	463
INVESTIGATEUR EN RECHERCHE CLINIQUE	DIU	02/07/2021	Pr Bruno GIRAUDEAU bruno.girardeau@univ-tours.fr	Véronique LAURENT 02.34.37.96.57 vlaurent@med.univ-tours.fr Jonathan DOS ANTOS	2009	2011	2021	BAC+5	BAC+5	X		X	15/30	1 an	56h	non	750	1490	1420		920	863
MEDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION	DIU	02/07/2021	Pr. Fabrice GUERIF guerif@med.univ-tours.fr	Florence VILLENEUVE 78848 f.villeneuve@chu-tours.fr Lara Van HAUWE	1994		2021	BAC +3	BAC +3	X	X	X	5 à 20	1 an	Cours 60h	oui	382	1100 1400	///	Pas de tarif réduit DIU tous les 2 ans	552	495
MICROCHIRURGIE EXPERIMENTALE ET ANATOMIE CHIRURGICALE APPLIQUEE	DU	02/07/2021	Pr. Boris LAURE boris.laure@univ-tours.fr	Emilie PICAULT 02.34.37.89.54 e.picault@chu-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	1990		2021	BAC+5	BAC+5	X	X	X	15	1 an	Cours 108 87 h PP/100	non	1000 1330 int. 3000 DFMS	3810	///	suppression TR	1170-1500-int. 3170 DFMS	1113 1443 int. 3113 DFMS
PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTEO-ARTICULAIRES	DIU	02/07/2021	Adrien LEMAIGNEN adrien.lemaignen@univ-tours.fr	Véronique DELATTRE 02.18.37.06.44 veronique.delattre@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2013		2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	20 à 40	1 an	Cours 64h PP 33h	non	830	1180 2000	950		1000	943
PRISE EN CHARGE DE L'INFECTION PAR LE VIH	DIU	02/07/2021	Adrien LEMAIGNEN adrien.lemaignen@univ-tours.fr	Véronique DELATTRE 02.18.37.06.44 veronique.delattre@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2011		2021	BAC+4	BAC+4	X		X	20/25	1 an	80h/an+ PP 6 mois	non	350	1070	910		520	463
REHABILITATION DE L'AUDITION	DIU	02/07/2021	Pr Emmanuel LESCANNE lescanne@univ-tours.fr	? Jonathan DOS SANTOS	2009		2021	BAC+3	BAC+3	X		X	20	1 an	Cours 48h PP 40h	non	400	1070	790		570	513

Intitulés	Maquette définitives retournées aux responsables	RESPONSABLES	1 ^{er} mise en place	Transformé en DIU	Date Renouvellement	NIVEAU		Public concerné			Capacité accueil (Min/Max)	Durée formation		Mémoire	Droits spé. FI	FC Tarif normal (tt compris)	FC Tarif réduit (tt compris)	Obs.	Droits administratifs 2020-2021			
						Niv entrée	Niv sortie	FI	PE	FC		Année	Heures						Droits 1ère inscript* FI + 170 =	Droits 2ème inscription FI		
RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE	DIU	02/07/2021	Pr. Dominique BABUTY d.babuty@chu-tours.fr	Mouna ESSEAU 74652 mouna.esseau@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2005		2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	2/an	2 ans	Cours 60h PP 280h (sur 2 ans)	non	350/an	1520/an 3040	1240/an 2480		520/an	463/an
SENOLOGIE ET PATHOLOGIE MAMMAIRE	DIU	02/07/2021	Pr. Lobna OULDAMER lobna.ouldamer@univ-tours.fr	Florence VILLENEUVE 78848 f.villeneuve@chu-tours.fr Lara Van HAUWE	1995	février 2013	2021	BAC+6	BAC+6	X	X	X	30	1 an	CM 62h TP 8h	oui	250	1250	///	pas de tarif réduit	420	363
LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE	DIU	02/07/2021	Pr Laurent PLANTIER laurent.plantier@univ-tours.fr Dr. LIMOUSIN Nadège n.limousin-champfally@chu-tours.fr	C MARCEAU c.marceau@chu-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	1990		2021	BAC+6	BAC+6	X		X	3	2ans	Cours 104h PP 84 h	non	510	1400 1ère année 900 2ème année 500	///	pas de tarif réduit	680	623
SURFACE OCULAIRE	DIU	02/07/2021	Pr. Pierre-Jean PISELLA pj.pisella@chu-tours.fr	Pauline SOLERE 66016 pauline.solere82@univ-tours.fr Patricia Fasquelle patricia.fasquelle@univ-tours.fr; Cindy RAMOS	2005		2017	BAC + 6	BAC + 6	X		X	40	1 an	Cours 44h PP : 10h	non	350	870	680		520	463
TECHNIQUES ULTRA-SONIQUES EN ANESTHESIE-REANIMATION (TUSAR) / MODULE CARDIOVASCULAIRE - Région Ouest	DIU	02/07/2021	Pr Francis REMERAND francis.remerand@univ-tours.fr	Corinne PASQUET c.pasquet@chu-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2009		2021	BAC+6	BAC+6	X		X	FC <= 10 FI <= 10	1 an	Cours 82h PP 150h	non	650	1520	1240		820	763
TRANSPLANTATION D'ORGANES	DIU	02/07/2021	Pr. Matthias BUCHLER matthias.buchler@univ-tours.fr	Carole DESPLANCHES 66128 seccdg@univ-tours.fr Jonathan DOS SANTOS	2001		2021	BAC+6	BAC+6	X		X	25/60	1 an	60h	non	300	980	700		470	413

AU/DU/DIU 2024-2025 - UFR de Médecine - Gestion Formation Continue

intitulé		RESPONSABLES	Secrétaire Nom poste email	1 ^{er} mise en place	Date Renouvellem ent	NIVEAU		Public concerné			Capacité accueil	Durée formation		Mémoire	Droits spé. FI	FC Tarif normal (tt compris)	FC Tarif réduit (tt compris)	Obs.	Droits administratifs 2019-2020		
						Niv entrée	Niv sortie	FI	PE	FC		Année	Heures						Droit d'inscription 170 - 243	Droits 1ère inscript* FI + 170 =	Droits 2nde inscript* FI + 113=
Addictologie : troubles de l'usage de l'alcool	DIU	Pr. Nicolas BALLON nicolas.ballon@univ-tours.fr Dr Paul BRUNAUT paul.brunaut@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2012	2021	BAC + 3	BAC + 3	X		X	40	1 an	Cours 100h PP 40h	oui	580	1560	1090		170	750	693
ALIMENTATION - SANTE	DU	Pr Régis HANKARD regis.hankard@univ-tours.fr Arnaud DE LUCA arnaud.deluca@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr	2022		BAC + 2	BAC + 2	X		X	40 Max (30 FC - 10 FI)	1 an	Cours 78h		400	1760	1040		170	570	513
APPROCHE DES INNOVATIONS NUMERIQUES ET TECHNOLOGIQUES EN GERONTOLOGIE	DU	Pr Bertrand FOUGERE bertrand.fougere@univ-tours.fr Dr Wassim GANA w.gana@chu-tours.fr	Cindy RAMOS 68104 cindy.amos@univ-tours.fr	2022		BAC+3	BAC+3	X		X	25 max (20 FC 5 FI)	1 an	Cours 118h		550	1870		pas de tarif réduit	170	720	663
AUTISME ET TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT : DE L'ENFANCE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE	DIU	Pr. Frédérique BONNET-BRILHAULT brilhault@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2024		BAC + 3	BAC + 3	X		X	20 13/UNIV	1 an	Cours : 120 h	oui	450	1950		pas de tarif réduit	170	620	563
BEGAIEMENT ET BREDOUILLEMENT, APPROCHES ACTUELLES	DU	Pr. Ylyess ZEMMOURA ilyess.zemmoura@univ-tours.fr Pr. Eva SIZARET eva.sizaret@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr	2023		BAC+5	BAC+5			X	10 à 26	1 an	Cours : 100h	non	///	1800	///	pas de tarif réduit	///	///	///
CHIRURGIE AMBULATOIRE	DIU	Pr. Hubert LARDY hubert.lardy@univ-tours.fr Pr Francis REMERAND francis.remerand@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr	2016	2021	Inférieur au bac	Inférieur au bac	X		X	45 max 15/UNIV	1 an	Cours : 74h PP : 14 h	oui	390	1600	///	pas de tarif réduit	170	560	503
CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE CONGÉNITALE	DIU	Mr Bruno LEFORT bruno.lefort@univ-tours.fr	?	2024		BAC + 6	BAC + 6	X		X	30 10UNIV	1 an	Cours 105 h PP 120 h	non	350	1200	///	pas de tarif réduit	170	520	473
COORDINATION EN GERONTOLOGIE	DIU	Pr Bertrand FOUGERE bertrand.fougere@univ-tours.fr Pr Victoire LEROY victoire.leroy@univ-tours.fr	Cindy RAMOS 68104 cindy.amos@univ-tours.fr	2022		BAC+6	BAC+6			X	15 à 20	1 an	Cours : 121h/131 h	non	///	1950	///	pas de tarif réduit	///	///	///
ECHOGRAPHIE EN GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	DIU	Pr. Franck PERROTIN franck.perrotin@univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr	2009	2021	BAC + 5	BAC + 5	X		X	20	1 an	Cours 100h PP 80h	non	550	1660	///	pas de tarif réduit	170	720	663
ECHOGRAPHIE EN GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE (équivalence)	DU	Pr. Franck PERROTIN franck.perrotin@univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr	2020	2021	BAC + 5	BAC + 5			X	20		Epreuve-pratique	non	170	450	///	pas de tarif réduit	170	///	///
ECHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS ET LES TRAUMATOLOGUES DU SPORT DU MEMBRE INFÉRIEUR	DIU	Pr Guillaume BACLE guillaume.bacle@univ-tours.fr	Cindy RAMOS 68104 cindy.amos@univ-tours.fr	2020	2021	BAC + 6	BAC + 6	X		X	7/UNIV	1 an	Cours : 92h PP : 6 mois pour les internes	oui	400	1250	///	pas de tarif réduit	170	570	513
ECHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS DU MEMBRE SUPÉRIEUR	DIU	Pr. Luc FAVARD favard@med.univ-tours.fr	Cindy RAMOS cindy.amos@univ-tours.fr	2013	2021	BAC + 6	BAC + 6	X		X	7/UNIV	1 an	Cours : 36h PP : 6 mois pour les internes	oui	300 Int. 400 CCA	1240	///	pas de tarif réduit	243	543 643	459 559
ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRA-SONORES - option 1 : écho. de spécialité (TC + 1 mod.) - option 2 : écho. générale (TC + 4 mod.)	DIU	Pr. Frédéric PATAT patat@med.univ-tours.fr Dr Jérôme ROUMY jerome.roumy@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr David LEVER 79854 david.lever@univ-tours.fr	1996	2021	BAC + 6	BAC + 6	X		X	05/10	Option 1 : 1 an Option 2 : 2 à 5 ans	TC : Cours : 20 h PP : 20 vacations (70 heures) Modules : Cours : 20 h PP : 40 vacations (140 heures)	non	450	1170	900		170	620	563
EA : ECHOGRAPHIE D'ACQUISITION (manipulateurs radio.) / (TC + 2 mod.)	DIU	Pr. Frédéric PATAT patat@med.univ-tours.fr Dr. Jérôme ROUMY jerome.roumy@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr David LEVER 79854 david.lever@univ-tours.fr	2015	2021	BAC + 3	BAC + 3			X	20	1 an (max 5 ans)	TC : Cours : 20 h PP : 20 vacations (70 heures) Modules : Cours : 20 h PP : 30 vacations (105 heures)	non	///	1170	900		///	///	
EDUCATION POUR LA SANTE ET EDUCATION THERAPEUTIQUE	DU	Pr. Emmanuel RUSCH emmanuel.rusch@univ-tours.fr	Cindy RAMOS 68104 cindy.amos@univ-tours.fr	2004	2021	BAC + 3	BAC + 3	X		X	25 FC + 5 FI	1 an	Cours 144h PP 35h	oui	800	2130	1060		170	970	913
ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS LE SOIN	DU	Pr. Nicolas BALLON nicolas.ballon@univ-tours.fr Thomas GARGOT thomas.gargot@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr	2022		BAC + 2	BAC + 2	X		X	18 à 22	1 an	Cours : 64h	non	350	1300	///	pas de tarif réduit	170	520	463
EXPERTISE MEDICALE DU DOMMAGE CORPOREL	DU	Pr. Pauline SAINT-MARTIN pauline.saint-martin@univ-tours.fr	Cindy RAMOS cindy.amos@univ-tours.fr	2019	2021	BAC + 6	BAC + 6	X		X	18 FC 2 max FI	1 an	Cours : 74h PP : 35h	non	400	1560	///	pas de tarif réduit	170	570	513
EXPERTISE PSYCHIATRIQUE	DU	Pr. Vincent CAMUS vincent.camus@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2014	2021	BAC + 6	BAC+6	X		X	14 à 20	1 an	Cours : 72 h PP : 40 h	non	750	1 750	///	pas de tarif réduit DIU tous les 2 ans	170	920	863
FORMATION A LA SIMULATION EN SANTE	AU	Pr. Hubert LARDY hubert.lardy@univ-tours.fr Anne BERNARD anne.bernard@univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr Murielle PROUST 66008 murielle.proust@univ-tours.fr	2015	2021	BAC + 3	BAC + 3		X	X	12	1 an	Cours : 35h	non	400	1250	730		170	570	513
FORMATION A LA SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTE AVEC APPLICATION A LA PERINATALITE ET LA PEDIATRIE	DIU	Pr. Hubert LARDY hubert.lardy@univ-tours.fr Anne BERNARD anne.bernard@univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr Murielle PROUST 66008 murielle.proust@univ-tours.fr	2013	2021	BAC + 3	BAC + 3			X	15	1 an	Cours 122 h	oui	///	2050	1770	Caen : 17-22 Angers : 22-25 Tours : 26-29	///	///	
FRANCOPHONE PREVENTION-READATATION CARDIOVASCULAIRE - CARDIOLOGIE DU SPORT	DU	Pr Denis Angoulvant denis.angoulvant@univ-tours.fr	Cindy RAMOS cindy.amos@univ-tours.fr	2019	2021	BAC + 3	BAC + 43	X		X	30 (25 FC - 5 FI)	1 an	Cours : 67 h PP : 14 h	oui	800	1660	///	pas de tarif réduit	170	970	913
HYGIENE HOSPITALIERE : GESTION DES RISQUES INFECTIEUX EN ETABLISSEMENT DE SANTE ET ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX	DIU	Dr Anne-Sophie VALENTIN valentin@med.univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr	1989	2021	BAC + 2	BAC + 2	X		X	35	1 an : public 1 2 ans : public 2	Cours : 87 H public 1 Cours : 137 H public 2	oui	300	1180 public 1 2050 public 2	880 public 1 1560 public 2			470	413
HYGIENE HOSPITALIERE : GESTION DES RISQUES INFECTIEUX EN ETABLISSEMENT DE SANTE ET ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX	AU	Dr Anne-Sophie VALENTIN valentin@med.univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr	1989	2021	BAC + 2	BAC + 2			X	35	1 an	Cours : 87 h	non	300 (1ere année)	1180	880		///	///	
HYPNOSE MEDICALE	DU	Pr Pierre CASTELNAU castelneau@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2019	2021	BAC + 3	BAC + 3			X	21	2 ans	Cours : 126 h	oui	///	1555/an 3110	///	pas de tarif réduit	///	///	
INITIATION A LA REFLEXION ETHIQUE DANS LA PRATIQUE SOIGNANTE	DU	Antonine NICOGLOU ? antonine.nicoglou@univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr	2011	2021	BAC + 2	BAC + 2	X		X	20	1 an	Cours : 96 h	oui	680	1560	880		170	850	793
LES MALADIES DU NEURONE MOTEUR	DU	Pr Philippe CORCIA philippe.corcia@univ-tours.fr	?	2024		BAC + 2	BAC + 2			X	14	1 an	Cours 92h	non		1300	///				
MEDECINE DE LA PERSONNE AGE	DIU	Pr Bertrand FOUGERE bertrand.fougere@univ-tours.fr	Cindy RAMOS cindy.amos@univ-tours.fr	2021		BAC + 6	BAC + 6			X	30	1 an	Cours : 122,5h	non	///	1760	///	pas de tarif réduit			

DIU validé par les instances
Fermeture du DU Autisme du Troubles du
Neurodéveloppement de l'enfance à l'âge adulte

Création

DIU équivalence Fermé

Pas d'ouverture
en 2024/2025

Inscriptions à Tours en 2026

Création

MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE MEDICALE	DIU	Pr. Denis MULLMAN denis.mullman@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr	2001	2021	BAC + 6	BAC + 6	X		X	6 à 20 par module	3 ans	Cours : 458h PP : 150h	oui	575 Int - CCA	1390/an 4170 Inscription en 3ème année 2500	///	pas de tarif réduit	170	745	688
PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE	DIU	Pr. Loïc VAILLANT vaillant@med.univ-tours.fr Pr. Mathab SAMIMI mahtab.samimi@univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr	1998	2021	BAC + 6	BAC + 6	X		X	10	1 an	Cours : 73/63H PP : 120 h	non	460	1510	///	pas de tarif réduit	243	703	619
PEDAGOGIE MEDICALE	DIU	Pr Denis Angoulvant denis.angoulvant@univ-tours.fr	Lara VAN HAUWE 66317 lara.vanhauwe@univ-tours.fr	2006	2021	BAC+6	BAC+6			X	21/25 7/Univ Tours	1 an	Cours : 77h	oui	////	1350	///	pas de tarif réduit		////	////
PHYSIOLOGIE, MEDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT	DIU	Pr Fabrice IVANES fabrice.ivanes@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr	2021		BAC+6	BAC+6	X		X	14/ Univ	1 an	cours : 70h PP: 70h	oui	500	1560	///	pas de tarif réduit	170	670	613
PREVENTION - READAPTATION ET EDUCATION THERAPEUTIQUE DANS LES PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES	DIU	Pr Fabrice IVANES fabrice.ivanes@univ-tours.fr	Jonathan DOS SANTOS 66395 jonathan.dossantos@univ-tours.fr	2011	2021	BAC + 2	BAC + 2	X		X	13/univ	1 an	Cours : 99h PP : 20h	non	350	1760	1330		170	520	463
PSYCHIATRIE GENERALE	DU	Pr.Wissam EL HAGE wissam.elhage@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2012	2021	BAC + 6	BAC + 6			X	05-juin	3 ans	Cours 217h PP : 420h	oui	////	-2786,66/an 8360	///	pas de tarif réduit		////	////
PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PERSONNE AGEE	DIU	Pr.Thomas DESMIDT thomas.desmidt@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2008	2021	BAC + 3	BAC + 3	X		X	40 18/univ Tours	1 an	Cours 70h PP : 40h	oui	480	1400	770	DIU tous les 2 ans	170	650	593
SANTÉ SEXUELLE	DU	Pr Leslie GUILLOIN GRAMMATICO leslie.guillon@univ-tours.fr Mr Adrien LEMAIGNEN adrien.lemaignen@univ-tours.fr	?	2024		BAC+2	BAC+2			X	17	1 an	Cours 92h	non		1800	///	pas de tarif réduit			
READAPTATION RESPIRATOIRE DU GRAND OUEST	DIU	Pr. Laurent PLANTIER laurent.plantier@univ-tours.fr	Cindy RAMOS 68104 cindy.amos@univ-tours.fr	2011	2021	BAC + 3	BAC + 3	X		X	3/5 univ	1 an	Cours 125h PP 30h	oui	350	2250	///	pas de tarif réduit	170	520	463
SOINS INFIRMIERS EN REANIMATION	DIU	Pr Antoine GUILLOIN antoine.guillon@univ-tours.fr	Cindy RAMOS 68104 cindy.amos@univ-tours.fr	2008	2021	BAC+3	BAC+3			X	20	1 an	Cours 84 h	non	////	1220	880			////	////
SOINS CONTINUS (1ère année du DIU SOINS PALLIATIFS)	DU	Dr Donatien MALLET donatien.mallet@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	1996	2021	Inférieur au bac	Inférieur au bac			X	35	1 an	Cours 129 h PP 35 h	non	////	2380	980			////	////
SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT (2ème année)	DIU	Dr Donatien MALLET donatien.mallet@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	1996	2021	Inférieur au bac	Inférieur au bac			X	25	1 an	Cours 91 h	oui	////	1550	560			////	////
TABACOLOGIE et AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE	DIU	Pr. Nicolas BALLON nicolas.ballon@univ-tours.fr	Cindy RAMOS 68104 cindy.amos@univ-tours.fr	2000	2021	BAC + 2	BAC + 2	X		X	10/Univ	1 an	Cours : 60 h PP : 30 h	oui	400	1250	880	1 année sur 2 avec Poitiers	170	570	513
TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE (TCA)	DIU	Dr BRUNAUT Paul paul.brunaut@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2022		BAC + 2	BAC + 2	X		X	30 max	1 an	Cours : 88h PP : 70h (stagiaires sans exp pro)	oui	807	1700	///	pas de tarif réduit	243	1050	966
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME DE L'ADULTE - ASPECTS MEDICAUX ET SCIENTIFIQUES	DIU	Pr Frédérique BONNET-BRILHAULT brilhault@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2019	2021	BAC + 4	BAC + 4	X		X	6/Univ Tours	1 an	Cours : 108h PP : 35h	non	830	1350	///	pas de tarif réduit	170	1000	943

Pas d'ouverture
en 2024/2025
Création

DOSSIER D'ACCREDITATION CENTRES CLES



ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>UNIVERSITE DE TOURS</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>01/06/2024</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales	3
II. Politique des langues de l'établissement.....	4
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus.....	4
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines.....	5
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement ..	7
4) Autres informations pertinentes	7
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :.....	8
1) Politique de certification	8
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	9
3) Participation au dispositif national CLES	9
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES	12
5) Activités du Pôle CLES.....	15
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 20..-20..	15
V. Avis de l'établissement.....	17
VI. Dispositions finales.....	17

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».
Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation », **uniquement pour les langues et les niveaux pour lesquels l'établissement est susceptible d'être accrédité et d'organiser les sessions.**

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES ¹	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'accréditation/habilitation (année universitaire 2010/2011)	CLES B1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES B2	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES C1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
Demande actuelle d'accréditation ou de réaccréditation (année universitaire 2023-24)	CLES B1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES B2	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES C1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>UNIVERSITE DE TOURS</i>	<i>Université de Tours</i>
Type (université, école², ...)	<i>UNIVERSITE</i>	<i>60 rue du Plat d'Étain BP 12050 37020 TOURS Cedex 1</i>
Chef d'établissement	<i>Arnaud Giacometti</i>	<i>president@univ-tours.fr 02 47 36 64 04</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Pôle Bretagne-Loire</i>	<i>Helen.braund@univ-rouen.fr</i>
Responsables du centre CLES	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Florent MALRIEU</i> 2. <i>Daniel TRON</i> 3. <i>Beatris BARREIRA</i> 	<i>1- VP Formation et Vie Universitaire vp.cfyu@univ-tours.fr 02 47 36 73 00</i> <i>2. Coordinateur CLES (prag anglais) daniel.tron@univ-tours.fr</i> <i>3. Chargée de mission CRL/ CPL (PRCE anglais, rédaction de la présente demande) beatris.barreira@univ-tours.fr</i>

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES	

¹ Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat CLES ([JORF n°0281 du 3 décembre 2016](#))

² Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MENESR peuvent déposer un dossier.

TYPE D'ÉTABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tel)	NATURE DE LA COLLABORATION
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ÉTABLISSEMENT³

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

LICENCE / BUT : ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN, CHINOIS

MASTER : ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

Dans la plupart des composantes, l'enseignement en langues vise la spécialité de la discipline de la filière. Au-delà de cette approche, en fonction des options dans certaines composantes, un enseignement plus « général » est aussi proposé en langues (cours de remise à niveau ou cours de soutien dans certaines composantes, cours de pratique orale / du débat type CLES...).

Le rôle du CRL dans l'enseignement de langues varie en fonction des demandes spécifiques de chaque composante. Certaines composantes exigent des heures à effectuer en autonomie de la part de l'étudiant en complément des heures en présentiel avec un enseignant. En règle générale, une séance sur deux (parfois trois lorsque les créneaux sont très chargés) est prévue au CRL dans chaque composante, séance suivie – ou animée – par l'enseignant, permettant de diversifier les activités en fonction des niveaux.

Une Commission de politique des langues à l'université a été mise en place pour accompagner l'intégration des CRL aux pratiques pédagogiques et fédère les différents intervenants en langues. L'objectif est d'échanger sur les pratiques visant à promouvoir à la fois l'enseignement des différentes compétences définies dans le CECRL et l'intégration des cours de langues aux cursus de spécialité.

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

Toutes les formations de Licence comptent une UE d'anglais obligatoire de 18h par semestre pour 2 ECTS.

En Master, le volume horaire est aussi de 18h minimum pour chacun des 3 semestres d'enseignement, un quatrième semestre étant consacré aux stages.

³ Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Nous citons ci-dessous quelques exemples dans certaines composantes qui ne sont pas exhaustifs :

Projet Service Learning (Tandem) : dispositif permettant aux étudiants français de rencontrer les étudiants étrangers en séjour d'études à Tours. Les étudiants étrangers peuvent obtenir 3 ECTS s'ils totalisent 20h de conversation avec un étudiant français. L'organisation met en avant le volontariat et le caractère informel des rencontres avec comme règle de base : 1h par séance, la moitié dans chaque langue.

Heures de renforcement oral CRL : dans certaines composantes, un volume d'heures en présentiel est proposé au Centre de ressources en langues pour un travail vers l'autonomie de l'étudiant et pour que l'étudiant s'approprie l'usage du centre. Ceci est le cas en ASH où une cinquantaine d'heures de conversation hebdomadaire sont proposées depuis le premier semestre 2019 en anglais, espagnol, allemand et italien. En Sciences et Techniques ainsi qu'à Polytech, des « chateliers » ou ateliers de conversation animés par des moniteurs CRL sont organisés 2 fois par semaine.

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification, ...

ECTS compensables / Contrôle continu & examen terminal : évaluation sur toutes les compétences du CLES.

Les séances au CRL font partie intégrante de l'enseignement et sont donc obligatoires en Sciences, en DESS et droit, à l'IUT ou encore en ASH et Lettres et Langues.

Les contrôles continus incluent systématiquement une évaluation de l'INTERACTION ORALE (en Sciences et Techniques notamment). Il s'agit d'un échange autour d'une question en rapport avec les thèmes abordés au cours du semestre au travers des différentes activités et divers documents proposés, ainsi que des recherches effectuées par les étudiants, ou bien sur un sujet autre au choix des binômes. La préparation est courte (comme pour le CLES) et l'échange doit durer de 6 à 8mn sans intervention de l'enseignant.

En médecine, en plus des heures d'enseignement au CRL, un certain nombre d'heures au CRL en accès libre sont imposées aux étudiants pour travailler autour d'un projet qui fera l'objet d'une évaluation.

Les étudiants en 2^e année de médecine doivent pratiquer la langue cible au moins une heure par semaine en participant à un atelier de conversation autour d'un thème. Si ce travail n'est pas noté, il est néanmoins obligatoire.

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

Une structure LANSAD commune à toute l'Université n'existe pas à l'heure actuelle mais de nombreuses actions sont menées pour la coordination de l'enseignement des langues au niveau de l'équipe présidentielle et au sein des composantes. La Commission de politique des langues (mentionnée ci-dessus) se réunit trois fois par an et a pour objectif de coordonner un nombre d'actions autour de l'enseignement de langues, visant la bonne pratique et l'harmonisation de certaines approches. Néanmoins, l'enseignement propre, l'organisation de la répartition d'heures, le contenu maqueté des enseignements reposent tous sur chaque composante.

L'Université de Tours dispose de dix Centres de ressources de langues (CRL) sur sept sites différents. Les CRL sont coordonnés par Mme Beatris BARREIRA, chargée de mission CRL, qui a par ailleurs participé à leur implantation et à l'ouverture du premier en Sciences et Techniques en 2009. Chaque centre est géré par un ou plusieurs enseignants ayant la qualité de responsable ou co-responsable CRL.

Dans les CRL, les étudiants travaillent les différentes compétences définies par le CECRL en abordant des documents variés (podcasts, vidéos, articles de presse, romans graphiques, etc.). Ils y effectuent un parcours d'étude précis avec un objectif à atteindre cohérent et réaliste, en rapport à leur niveau et / ou à leur formation. Les étudiants y sont encadrés par des enseignants ou viennent en accès libre.

Pour citer quelques exemples pratiques : au CRL Tanneurs (ASH et L&L) – ouvert à l'ensemble des étudiants de l'université - les ressources sont classées par spécialité (psychologie, histoire, cinéma, etc) ou par niveau de langue, ce qui facilite la préparation à la certification CLES 2. L'accent est mis sur l'oral. Dans la plupart des filières, les étudiants bénéficient de temps d'entraînements à l'épreuve d'interaction orale type CLES dont les résultats sont incorporés à la note de contrôle continu. Les étudiants ont la possibilité de dialoguer avec les étudiants venant de l'étranger (programme Tandem, Université de Bucknell), ce qui permet de valoriser leurs acquis, et de les remotiver par rapport à l'anglais et aux autres langues. Dans un nombre de CRL, les étudiants souhaitant préparer le CLES ont accès aux ressources permettant un entraînement aux exigences de l'épreuve CLES (sujets type-CLES, autres ressources écrites et/ou audio-vidéo), toutefois sans bachotage.

Depuis 2 ans, l'université de Tours a (re)mis en place des cours d'anglais à destination des personnels (FORMATION CONTINUE). Les cours sont assurés par des enseignants de l'université et s'adressent à des publics de niveaux différents avec des objectifs et contenus tout aussi divers. Certains cours sont à destination des spécialistes d'autres disciplines, désireux de perfectionner leurs compétences en termes de communication scientifique (rédaction d'articles, présentations), d'autres visent à développer les compétences du CECRL niveau B1 ou B2.

- Langues enseignées

En fonction de la composante, les cours sont proposés en anglais, en allemand, en espagnol, en italien ou en chinois au sein de ces centres. Le plus grand volume de ressources disponibles pour les utilisateurs des centres est en langue anglaise.

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

Une structure universitaire centralisée coordonnant l'enseignement des langues type LANSAD dans les composantes n'existant pas, c'est à chaque composante de gérer sa propre équipe de personnel enseignant. Cela dit, l'existence des CRL a fait émerger et a impulsé une harmonisation d'actions au sein de chaque composante où les enseignants des filières distinctes ont été amenés à travailler ensemble.

Pour citer quelques exemples :

Le CRL Tanneurs (ASH & L&L) accueille une trentaine d'enseignants par semaine (titulaires, contractuels, lecteurs avec jusqu'à six cours pouvant s'y dérouler en simultanéité. Le Centre est géré par deux co-directeurs (enseignants titulaires) et une dizaine de moniteurs/monitrices (des étudiants recrutés avant tout pour leur niveau de langue) et qui jouent un rôle pédagogique en conseillant les étudiants quant au choix des ressources, en les encourageant à participer au programme Tandem ou aux Chateliers. C'est le aussi le cas en Sciences et Techniques ou à Polytech.

Les deux CRL de DESS accueillent une quinzaine d'enseignants sur le semestre (équipe de huit titulaires, complétée par des enseignants vacataires). La gestion du Centre est coordonnée par trois enseignants.

Les deux CRL de Sciences et Techniques accueillent une dizaine d'enseignants sur le semestre (5 titulaires, 2 contractuels et des vacataires). Quatre enseignants titulaires en assurent la gestion et sont épaulés par des moniteurs/ monitrices qui animent eux-mêmes des ateliers de conversation et font équipe avec les enseignants.

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

Les ressources dans les CRL sont organisées par type de document, par spécialité et/ou par niveau CECRL. Les ressources sont généralement consultables uniquement sur place – les ressources « sensibles » (DVD, CD, tablettes ...) sont distribuées par les moniteurs uniquement.

A titre d'exemple, certains enseignements au sein des CRL sont structurés autour d'une préparation des épreuves d'examen de type CLES. Tel est le cas à l'IUT de Tours qui organise des cours de production orale visant un débat en fin de phase de préparation ; ceci est aussi le cas en UFR Droit, Economie et sciences sociales où la tâche finale d'interaction orale est un débat improvisé autour d'un thème étudié, visant un niveau B2. Il en va de même pour certains enseignements en Lettres et Langues et ASH.

Une approche similaire est menée à l'UFR Sciences et Techniques où une partie de l'évaluation est consacrée à une interaction orale en débat avec des binômes à tous les semestres du cursus L. On peut citer aussi dans cette même UFR la synthèse de documents (articles, notamment) en tant qu'activité d'entraînement qui vise aussi les compétences écrites exigées par le CLES2.

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Un test de niveau en langue anglaise a été développé sur Moodle par une équipe d'enseignants. Ce test est à sa dernière phase de calibrage et sera disponible cette année 2024. Il permettra d'évaluer et de suivre l'évolution des étudiants en Syntaxe/Grammaire/Vocabulaire/Compréhension orale une ou deux fois par an. Ces résultats seront stockés sur une plateforme développée en interne et envoyés chaque année aux étudiants sous forme de courbes. Les épreuves de contrôle continu compléteront l'évaluation et le suivi des étudiants.

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

Les modalités sont variables. En ASH et en Sciences et Techniques, par exemple, les cours ont lieu en classe et au CRL en alternance. La plupart des cours d'anglais en présentiel sont accompagnés d'une plateforme numérique en ligne qui permettent aux étudiants dispensés d'assiduité (RSE, salariés) d'accéder aux documents, corrections, pistes et conseils.

Certaines filières ont mis en place des épreuves sur table informatisées qui se déroulent au CRL. Les étudiants y sont évalués dans différentes compétences, notamment en compréhension orale, et selon des critères d'évaluation adaptés du CECRL.

D'autres composantes expérimentent davantage l'enseignement à distance en complémentarité des cours en présentiel grâce aux ressources disponibles en ligne par les plateformes type Moodle, permettant le développement d'une approche hybride. C'est le cas notamment à la Faculté de médecine où une plateforme pour les documents en ligne « kit anglais » vient d'être mise-en-place avec le concours de l'UNESS.

4) Autres informations pertinentes

Une réflexion est actuellement amorcée sur la possibilité d'offrir des formations en distanciel avec des blocs thématiques de 10 à 30h dans le cadre de digital FCU (France Université Numérique) qui s'adresseraient à de futurs enseignants du secondaire, voire du primaire, et non spécialistes.

Une ouverture aux entreprises est aussi envisagée, afin de promouvoir cette certification dans le monde de l'entreprise.

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : *Cliquer ici pour taper du texte.*

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL

1) Public visé

Niveaux de CLES, filières⁴, années de cursus⁵, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)

Seul le CLES B2 anglais est proposé. L'inscription est ouverte à tous les étudiants, y compris les étudiants spécialistes de la langue.

Aucune session CLES n'a pu avoir lieu à Tours depuis 2018 pour les raisons suivantes :

- *La certification CLES 2 anglais de 2019 a dû être annulée en raison d'un mouvement de grève des étudiants de Tours. Les locaux où les épreuves devaient se dérouler ont été occupés pendant plusieurs semaines, et dégradés.*
- *En 2020-21, le covid et les confinements n'ont pas permis d'organiser de nouvelles sessions de certification CLES.*
- *En 2022, avec l'obligation de passer une certification en langues pour valider le diplôme de Licence imposée par le ministère, c'est le TOEIC qui a été retenu et mobilisé les équipes administratives et enseignantes (le CLES n'étant alors pas éligible).*

-Depuis 2023, notre université met tout en œuvre pour proposer à nouveau la certification CLES 2 en anglais, ce qui implique de mener des actions d'information et de promotion du CLES auprès des étudiants et des collègues des autres disciplines et de renouveler l'accréditation des enseignants et de l'établissement pour 2024.

Par ailleurs, l'Université de Tours est favorable à (re)proposer la certification en espagnol si le nombre d'étudiants et d'enseignants disponibles est suffisant.

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

Facultative

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

Gratuite pour les étudiants de l'université et 50 € pour les extérieurs

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

Certaines composantes proposent également le TOEIC comme l'EPU(obligatoire) , les deux IUT, Sciences et Techniques et l'IAE (facultative)

⁴ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

⁵ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

a) POSITIONNEMENT PRE-CLES A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES	
Nature du positionnement (type, compétence, ...)	<i>Sera mis en place avec la prochaine accréditation</i>
Caractère obligatoire ou non du positionnement	<i>obligatoire</i>

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
2018-2023	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Pas de certification mise en place : La session prévue en 2019 a été annulée du fait de l'occupation par les étudiants du site de déroulement du CLES ; 2020-21 covid ; TOEIC mis en place en 2021-2022 sur demande du ministère pour validation du diplôme de licence ; 2022-2024 relance de la certification CLES</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- **Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)**

Membre de RANACLES

Après reprise de contact suite au changement de Pôle avec Helen Braund, l'Université de Tours souhaite participer de manière plus active aux différents événements du pôle.

- **Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)**

Une formation au CLES-B2 a été organisée au sein de l'établissement en janvier 2019. Une quinzaine d'enseignants titulaires et contractuels ont été formés (re-formés) en tant qu'évaluateurs CLES. M. Daniel TRON a assuré la formation des enseignants participant au CLES B2, ayant suivi la formation des formateurs en langue anglaise.

Une nouvelle formation d'évaluateurs CLES sera organisée cette année (2024) afin de renouveler les accréditations des collègues enseignants et d'accréditer de nouveaux collègues. Mr. Daniel Tron et Mme Beatris Barreira suivront ensuite la formation des formateurs d'évaluateurs CLES.

➤

➤ **Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)**

A ce jour, deux sujets ont été proposés mais n'ont pas été validés.

➤ **Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)**

Promotion par voie d'affichage, newsletters étudiants, présentation dans les instances universitaires

Mise en place d'une Commission de Politique des Langues pour non-spécialistes à l'université, comme mentionnée ci-dessous.

Banalisation des journées de passation du CLES B2 dans le calendrier universitaire.

Mailing général systématique, promotion par les enseignants, page web dédiée, affichage dynamique dans les CRL.

Au niveau des CRL, des affiches sont présentées au sein des centres et des documents d'information sont disponibles pour consultation toute l'année. Les moniteurs CRL peuvent informer les utilisateurs de la possibilité de passer le CLES et/ou où trouver des informations supplémentaires.

Sinon, une promotion du CLES est faite presque systématiquement pendant les cours en présentiel.

Une réflexion est actuellement menée afin d'ouvrir des formations courtes à destination de publics plus variés (entreprises par exemple) et de promouvoir la certification CLES.

➤ **Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement** (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

Le CLES 2 est proposé aux étudiants qui partent en échange et valorisé auprès des partenaires étrangers du CLES 2 comme attestation de la capacité des étudiants à suivre les cours en anglais.

Les collègues spécialistes responsables d'années et d'études sont aussi investis dans la promotion du CLES.

Une information est prévue dans les différents salons étudiants.

➤ **Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	FLE	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
CLES B2	RUSSE	0	0	0
	ALLEMAND	0		
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	FLE	0		
	GREC M.	0		
ITALIEN	0			

	POLONAIS *NON ENCORE DISPONIBLE	0	0
	PORTUGAIS	0	
	RUSSE	0	
CLES C1	ALLEMAND	0	
	ANGLAIS	0	
	ARABE *NON ENCORE DISPONIBLE	0	
	ESPAGNOL	0	
	FLE *NON ENCORE DISPONIBLE	0	
	GREC M. *NON ENCORE DISPONIBLE	0	
	ITALIEN	0	
	POLONAIS *NON ENCORE DISPONIBLE	0	
	PORTUGAIS *NON ENCORE DISPONIBLE	0	
	RUSSE *NON ENCORE DISPONIBLE	0	

➤ **Rémunérations accordées pour chacune de ces activités**

Cliquer ici pour taper du texte.



➤ **Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0	0	0	0	1
	ANGLAIS	0	0	0	0	0		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	FLE	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		
CLES B2	ALLEMAND	0	0	0	0	0	1	
	ANGLAIS	0	0	1	0	0		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	FLE	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		

	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		
CLES C1	ALLEMAND	0	0	0	0	0	0	
	ANGLAIS	0	0	0	0	0		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	FLE	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		

➤ Autres informations

Quelques enseignants de l'Université de Tours ont suivi la formation de concepteurs de sujets avant 2019. Certains enseignants titulaires souhaitent eux aussi suivre la formation de concepteur de sujets dès que possible afin de pouvoir proposer leurs propres sujets dans un avenir proche.

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique⁶

Des étudiants sont recrutés pour aider à l'organisation et passation de la certification.

La liste ci-dessous recense tous les enseignants de l'établissement ayant déjà participé à l'administration et évaluation du CLES dans le cadre des anciennes accréditations et qui vont être formés à nouveau (évaluateur).

L'établissement a depuis accueilli de nouveaux personnels qui souhaite devenir évaluateurs (enseignant).

Une formation d'évaluateur CLES est prévue cette année, avant la fin de l'année universitaire.

Seules, les personnes volontaires à faire passer la certification feront l'objet de cette formation.

De la même façon, deux collègues, Mr. Daniel Tron et Mme Beatris Barreira, souhaitent suivre la formation nationale des formateurs d'évaluateurs CLES.

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPECLES ⁷	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
GARCIA Pascale	Administration	N/A	N/A	Responsable administratif	Service de l'enseignement et de la formation

⁶ Responsable de centre, responsable de comité de validation, concepteur, formateur d'évaluateur, évaluateur etc.

⁷ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

					60 Rue du Plat d'Etain 37020 TOURS CEDEX 1
FARGUES Emmanuelle	Directrice de la formation	N/A	N/A	Organisation	Service des études et des formations 60 Rue du Plat d'Etain 37020 TOURS CEDEX 1
TRON Daniel	PRAG	ANGLAIS	11	Coordinateur / Formateur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
BARREIRA Beatris	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé /chargée de mission CRL et CPL (politique des langues)	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
MACNAMARA Thady	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
BRIGGS Tamsin	PRAG	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
LEFORESTIER Charlotte	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
SMITH Jamie	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	IUT de Tours 29, rue du Pont Volant 37082 TOURS
MORIAN Jean-Michel	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
ROUSSEAU Céline	Enseignante contractuelle	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
WALTERS- GALOPIN Susan	PRAG	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR Pharmacie 31, avenue Monge 37200 TOURS
BONNEVEAU Nathalie		ANGLAIS	11	Enseignant	
MC CARTHY KAY	PRCE	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR Médecine 10 Boulevard Tonnelé 37000 Tours.
RAMOS Delphine	Enseignante contractuelle	ANGLAIS	11	Evaluateur formé (Grenoble et Valence 2018)	Faculté Lettres et Langues Rue des Tanneurs 37000 Tours.
O'FLAHERTY Mary	PRCE	ANGLAIS	11	Enseignant	Polytech 35 Allée Ferdinand de Lesseps 37200 Tours.
MARTIN Marjolaine	MCF	ANGLAIS	11	Enseignant	Polytech 64 Avenue Jean Portalis 37200 Tours.
LACROIX Marion	PRCE	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS

Tarifs appliqués pour la passation :

- Tarifs préconisés par la Coordination nationale CLES (à partir de 2014)
 Autres, préciser :

Cliquer ici pour taper du texte.

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (évaluateurs, concepteurs, formateurs d'évaluateurs) ont reçu une formation CLES et ont été accrédités.

Un seul enseignant à l'Université a suivi la formation des évaluateurs en 2018 et a donc assuré la formation des évaluateurs au sein de l'établissement.

Cette année, 2 enseignants souhaitent suivre la formation des formateurs d'évaluateurs en anglais, et 3 collègues d'espagnol ont exprimé leur souhait de se former eux aussi.

Cette mesure vaut pour toutes les langues proposées. Les moyens financiers et de coordination sont assurés par les services centraux et par un seul chargé de mission. Ceux-ci travaillent en collaboration étroite avec les équipes pédagogiques de chaque composante.

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE⁸	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES⁹
<i>Vidéoprojecteur et matériel de sonorisation</i>	<i>1 A 2</i>	<i>Amphithéâtres et salles banalisées.</i>

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

Un coordinateur est désigné pour l'établissement, il travaille en étroite collaboration avec le chargé de mission pour la politique des langues et avec l'équipe administrative chargée de dynamiser ce secteur (deux agents). Des réunions ont lieu chaque année pour présenter le CLES, mettre en place l'organisation et la promotion auprès des étudiants et de la communauté universitaire.

Des réunions préparatoires aux sessions sont également organisées pour préparer les certifications.

La correction de l'écrit se déroule juste après la production orale dans une salle. Cette séance permet d'harmoniser la correction et de former les nouveaux au décompte des points, parfois source de confusion.

Le Vice-Président à la formation ainsi que la direction de la formation jouent un rôle essentiel de par leur soutien et en participant activement à la mise-en-place et l'organisation de la certification CLES à l'Université de Tours.

⁸ Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, etc. ...), outils analogiques, ...

⁹ Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ? (se reporter au **Référentiel 7.3** : pour les cas annulation des sessions et destruction des sujets)

Les sujets sont conservés dans un premier temps par la responsable administrative qui les transmet au coordinateur pour relecture sur une plateforme sécurisée dédiée. Les sujets sont ensuite remis en main propre au service reprographie qui les stocke dans un coffre et transmis la veille de la passation au responsable administratif du site qui les sécurisent également dans un lieu dédié. Une fois les épreuves terminées, tous les sujets sont récupérés et ceux non utilisés sont détruits.

5) Activités du Pôle CLES

➤ **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**

(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

Cliquer ici pour taper du texte.

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2024-2028

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières¹⁰, années de cursus¹¹, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

L'établissement souhaite continuer à proposer le CLES B2 à l'ensemble des étudiants de l'université de Tours, même si dans un premier temps (2024), il ne sera proposé qu'à certaines formations.

Comme dans le passé, une première phase sera mise en place, par laquelle les enseignants assurent une pré-sélection des candidats (pour des raisons d'effectifs). Les modifications apportées au CLES B2 permettant à un étudiant qui ne valide pas ce niveau de valider un niveau CLES B1 selon certains critères, est une option assez attractive pour nos étudiants. Enfin, le CLES C1 est aussi un sujet de discussion pour la Commission de politique des langues.

Tous les étudiants de licence et de master sont susceptibles d'être concernés par la certification, sans distinction de formation.

Une à deux sessions seront proposées dans l'année, avec pour chacune environ deux cent candidats présents.

L'université de Tours compte proposer la certification en anglais, et en fonction des demandes, éventuellement dans d'autres langues (espagnol), certains collègues ayant manifesté leur intérêt pour mettre en place cette certification. Pour proposer ces options dans d'autres langues, l'établissement reconnaît qu'il est indispensable d'avoir des enseignants formés dans ces autres langues prêts à piloter

¹⁰ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹¹ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

l'organisation de telles sessions. La promotion du plurilinguisme restant un objectif de la Commission de politique des langues de l'université, proposer le CLES en espagnol, allemand et/ ou tout autre langue est un axe d'amélioration possible.

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

La certification en licence et master reste facultative à l'heure actuelle. La Commission de politique des langues de l'établissement réfléchit actuellement aux moyens de certifier en langues. Le CLES pourrait être un des biais.

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

La certification est proposée gratuitement aux étudiants de l'Université de Tours. Elle est payante pour les extérieurs (50 euros)

4) Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts)

L'ouverture de la certification CLES à l'ensemble des étudiants permet une harmonisation des pratiques des enseignants disséminés sur les différents sites de l'université en créant un espace d'échange et de discussion, ainsi qu'un calibrage des attentes par rapport au CECRL. Ce calibrage est renforcé par la correction commune des écrits. Le CLES B2 est la suite logique des objectifs disciplinaires qui visent à concilier -en accord avec les départements- compétences générales et anglais de spécialité afin de préparer les étudiants à la mobilité, à la recherche dans leur discipline et aussi au marché de l'emploi. Grâce aux possibilités pédagogiques offertes par les Centre de Ressources en Langues et la possibilité pour chaque étudiant de tenter une certification nationale, il est possible de conjuguer ces différents objectifs qui ne se recouvrent que partiellement (si l'apprentissage des langues étrangères repose sur des compétences communes, l'enseignement et donc les techniques pédagogiques et moyens adaptés à la poursuite des différents objectifs différent et exigent variété et souplesse). Le dispositif sera bientôt complété, après une phase de calibrage dont les résultats au CLES sont une partie essentielle, par un test de positionnement proposé en langue anglaise et de suivi qui viendra compléter le dispositif (et sera par la suite offert à toutes les universités intéressées)

Le CLES B2 est une certification gratuite pour les étudiants, bien plus fiable et mieux conçue que ses concurrentes commerciales (que le TOEIC en particulier) et constitue un vecteur à la fois d'harmonisation des objectifs et d'innovation pédagogique. En se saisissant pleinement du projet CRL/CLES2, l'université de Tours pourrait faire de l'enseignement des langues un critère de choix et accroître son rayonnement national et international.

Les points faibles du projet sont de deux ordres. Le premier est lié au nombre d'enseignants impliqués dans les sessions du CLES. C'est le facteur qui limite le nombre d'étudiants que nous pouvons certifier et rend de facto impossible d'envisager une intégration pédagogique du CLES aux MCC. Ce problème de mobilisation des enseignants est d'autant plus criant dans les autres langues.

Des facteurs imprévisibles sur lesquels nous n'avons pas la possibilité d'agir, tels que le covid, les grèves étudiantes et la décision ministérielle d'imposer le TOEIC, peuvent perturber voire annuler des sessions de certification, comme ce fut le cas à Tours sur l'accréditation 2018-2023.

Les Centres de Ressources en Langues et la certification CLES B2 qui participent au même projet initial, ne peuvent réellement porter leurs fruits qu'avec une réelle compréhension des enjeux de l'enseignement des langues : les différences pédagogiques liées à la conciliation des objectifs généraux et disciplinaires, la nécessité d'un encadrement au CRL (ce qui implique à la fois des locaux adaptés et une intégration

des heures de CRL aux maquettes), le soutien et la promotion par la DRI du CLES B2 auprès des partenaires étrangers.

Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

L'établissement, ses composantes et la CPL, souhaitent continuer à mettre en avant le CLES comme la voie principale de certification. En TD, les étudiants sont formés à débattre sur un thème étudié, les sujets sont variés et issus de l'actualité récente. Ils travaillent à améliorer leur compréhension écrite et orale, à synthétiser et argumenter ainsi qu'à développer des compétences pragmatiques.

Certaines composantes proposent également le TOEIC. Ceci est le cas à l'EPU, suivant le cadre national et dans les deux IUT, en DESS et en Sciences et Techniques

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

(Avis du/de la VP Formation et résultats du vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) sur la demande d'accréditation et sur les tarifs)

Cliquer ici pour taper du texte.

VI. DISPOSITIONS FINALES

Validation et signature de la gouvernance de l'établissement de l'enseignement supérieur.

Fait à ...

le ...

Signature

Cliquer ici pour taper du texte.



**DEMANDE D'ACCREDITATION
POUR UNE OU PLUSIEURS LANGUES,
POUR UN OU PLUSIEURS NIVEAUX
SUPPLEMENTAIRES**



LOGO DE L'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT
<i>Université de TOURS</i>
DATE DU PRESENT DOCUMENT
<i>18/03/2024</i>
PERIODE D'ACCREDITATION EN COURS
<i>2018-2024</i>

I. INFORMATIONS GENERALES

	NOM	COORDONNEES
Établissement	UNIVERSITE DE TOURS	Université de Tours 60 rue du Plat d'Étain BP 12050 37020 TOURS Cedex 1
Type (université, école, ...)	UNIVERSITE	
Chef d'établissement	Arnaud Giacometti	president@univ-tours.fr 02 47 36 66 66
Pôle CLES de rattachement	Pôle Bretagne-Loire	Helen.braund@univ-rouen.fr
Responsables du centre CLES	<ol style="list-style-type: none">1. Florent MALRIEU2. Daniel TRON3. Beatris BARREIRA	<ol style="list-style-type: none">1- VP Formation et Vie Universitaire vp.cfyu@univ-tours.fr 02 47 36 66 662. Coordinateur CLES (prag anglais) daniel.tron@univ-tours.fr3. Chargée de mission CRL/ CPL (PRCE anglais, rédaction de la présente demande) beatris.barreira@univ-tours.fr

II. LANGUES ET NIVEAUX SUPPLEMENTAIRES SOUHAITES

a) Indiquer dans le tableau ci-dessous la/les langue(s) et le(s) niveau(x) pour lesquels votre établissement est actuellement accrédités :

NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
CLES B1	ANGLAIS
CLES B2	ANGLAIS
CLES C1	Cliquer ici pour taper du texte.

b) Indiquer dans le tableau ci-dessous la/les langue(s) supplémentaire(s) souhaitée(s), le(s) niveau(x) à rajouter

NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
CLES B1	ESPAGNOL
CLES B2	ESPAGNOL
CLES C1	Cliquer ici pour taper du texte.

c) Votre établissement a-t-il antérieurement procédé à la certification CLES dans cette/ces langues ?

NON

Si oui, indiquer les modalités de passation (convention avec un autre établissement, ...).

Cliquer ici pour taper du texte.

d) Pour quelle(s) raison(s) votre établissement souhaite-t-il ajouter une/des nouvelle(s) langue(s), un/des nouveau(x) niveau(x) ?

L'Université de Tours est attachée au plurilinguisme et souhaite pouvoir proposer la certification CLES dans d'autres langues.

La demande est assez importante en espagnol, ce qui explique l'avenant présent.

e) Préciser les publics visés. (filiales¹, années de cursus, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

L'établissement souhaite pouvoir proposer le CLES B2 en ESPAGNOL à l'ensemble des étudiants de l'université de Tours, même si dans un premier temps (2024), il ne sera proposé qu'à certaines formations.

Tous les étudiants de licence et de master sont susceptibles d'être concernés par la certification, sans distinction de formation.

Comme pour la certification en anglais, une première phase sera mise en place, par laquelle les enseignants assurent une pré-sélection des candidats (pour des raisons d'effectifs). Les modifications apportées au CLES B2 permettant à un étudiant qui ne valide pas ce niveau de valider un niveau CLES B1 selon certains critères, est une option assez attractive pour nos étudiants

III. Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique¹ concernant la/les langue(s) supplémentaire(s) souhaitée(s) :

Nom	Statut	Langue Enseignée	Domaine de Recherche (unité de recherche de rattachement)	Activités au sein de l'équipe CLES ²	Coordonnées professionnelles
BERNABEI Veronica	Enseignant contractuel	Espagnol	Domaine de recherche	enseignant	Faculté Lettres et Langues Rue des Tanneurs 37000 Tours.
SANTANARO Jacobo	Lecteur	Espagnol	Domaine de recherche	enseignant	Faculté Lettres et Langues Rue des Tanneurs 37000 Tours.

¹ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹ Responsable de centre, concepteur, responsable de comité de validation, examinateur, correcteur, etc.

² Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

CARILLO Antonio	ATER	Espagnol	Domaine de recherche	Enseignant	Faculté Lettres et Langues Rue des Tanneurs 37000 Tours.
FERNADEZ- PINZON Ana	Lectrice	Espagnol	Domaine de recherche	Enseignant	Faculté Lettres et Langues Rue des Tanneurs 37000 Tours.
MARTINEZ Paula	MCF	Espagnol	14	Enseignant	IUT Site Jean Luthier 29 rue du Pont-Volant. 37082 Tours Cedex 2.
SANTOS- PALMOU Xandra	ATER	Espagnol		Enseignant	Faculté Lettres et Langues Rue des Tanneurs 37000 Tours

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

→ **Est-ce que les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES au sein du pôle CLES concernant la/les nouvelle(s) langue(s), le/les nouveau(x) niveau(x)? Si oui, préciser quel(s) type(s) de formation.**

La formation des évaluateurs est prévue pour cette année (avant la fin de l'année universitaire 2023-24), de même que la formation de formateurs d'évaluateurs CLES que 4 collègues d'espagnol souhaitent suivre.

IV. Dispositions finales

Validation et signature de la gouvernance de l'établissement de l'enseignement supérieur.

Fait à ...
Signature

le ...

Depuis la rentrée universitaire 2018-2019 la démarche d'inscription au régime étudiant de sécurité sociale est supprimée, ainsi que la cotisation annuelle liée à cette démarche.

Les étudiants de nationalité française s'inscrivant pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent pas- de régime d'assurance maladie. Ils restent affiliés à leur régime actuel de protection sociale (CPAM, MSA ou autre). Aucune démarche n'est à effectuer.

Les étudiants étrangers ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse restent couverts par le régime de sécurité sociale de leur pays. La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) permet la prise en charge de leurs frais de santé durant leur séjour en France. A ce titre les étudiants qui sont dans ce cas **doivent être en possession de la CEAM** lors de leur venue en France.

Les étudiants étrangers non ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse s'inscrivant pour la première fois dans un établissement français d'enseignement supérieur doivent s'affilier au régime général français de l'assurance maladie. La démarche est obligatoire et gratuite.

Bornage année universitaire des diplômes de 1er et second cycle

Textes de référence :

Code de l'éducation : `

Décret n° 2010-1426 du 18 novembre 2010 modifiant le décret n° 71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités.

Règlementation

Il appartient à chaque établissement public d'enseignement supérieur de fixer le début des cours et la fin de l'année universitaire, à l'instar des dates d'examen et des dates de vacances.

L'année universitaire débute le 1er septembre et se termine le 31 août pour tous les diplômes à l'exception des diplômes de fin de second cycle. Pour ces derniers, l'année universitaire s'étend sur 13 mois, entre le 1er septembre de l'année N et le 30 septembre de l'année N+1.

Toutes les activités pédagogiques et administratives doivent être comprises dans ces strictes périodes de référence.

En fin de second cycle les activités pédagogiques liées aux soutenances se terminent avant le **15 octobre de l'année N+1 d'inscription**, les **délibérations doivent avoir lieu au maximum 7 jours après la soutenance.**

Pour les diplômes de BUT et Licence professionnelle :

Le bornage de l'année université s'applique sans dérogation. Cependant les dates de soutenance et de délibérations de jury obéissent au calendrier suivant :

En BUT 3

- Pour les soutenances : le 5 septembre et
- Délibérations des jurys le 10 septembre.

En licence professionnelle

- Date limite pour les soutenances : 25 septembre
- Délibération des jurys : 30 septembre

Calendrier universitaire 2024-2025

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet			
		1	D			1	M			1	V			1	S			1	J			1	M		
		2	L			2	M			2	S			2	D			2	V			2	M		
		3	M	Pré-rentree/ Semaine 1		3	J	5		3	D			3	L			3	S	Révisions		3	J		
		4	M		4	V	4	L			4	M			4	M			4		D			4	M
		5	J		5	S	5	M			5	D			5	M			5	L	Examens		5	J	
		6	V		6	D	6	M	9		6	L		4	6	J	7		6	D		6	M	6	V
		7	S		7	L	7	J			7	M			7	V			7	L				7	L
		8	D			8	M			8	V			8	S			8	M			8	M		
		9	L	2		9	M	6		9	S			9	D			9	M	Cours (semaine 12) ou vacances si 2 semaines de pause		9	M		
		10	M		10	J	10	D			10	M			10	L			10		S	Examens		10	M
		11	M		11	V	11	L			11	M			11	M			11	D				11	M
		12	J		12	S	12	M			12	J			12	M			12	L				12	S
		13	V		13	D	13	M	10		13	V			13	L			13	M			13	V	
		14	S			14	L			14	J	10		14	V			14	M	Examens		14	S		
		15	D	15	M	15	V			15	D			15	S			15	M				15	D	
		16	L	3		16	M	7		16	S			16	D			16	M		Vacances - semaine commune à toutes les composantes		16	L	
		17	M		17	J	17	D			17	M			17	L			17			S			17
		18	M		18	V	18	L			18	M			18	M			18		D			18	M
		19	J		19	S	19	M			19	J			19	D			19	L	Examens pour composantes avec 2 semaines vacances		19	J	
		20	V		20	D	20	M	11		20	V			20	L			20	M				20	V
		21	S	21	L	21	J			21	S			21	V			21	L				21	L	
		22	D			22	M			22	D			22	S			22	M			22	M		
		23	L	4		23	M	8		23	L			23	D			23	M			23	M		
		24	M		24	J	24	D			24	M			24	L			24	J			24	J	
		25	M		25	V	25	L			25	M			25	M			25	D			25	V	
26	L	LAS PASS TUT	26	J	Apm banalisé: Université fête sa rentree	26	S			26	M			26	D			26	L			26	S		
27	M		27	V		27	D			27	M			27	J			27	M			27	D		
28	M		28	S		28	L			28	J			28	V			28	M			28	L		
29	J		29	D		29	M			29	V			29	S			29	M	Examens ou révisions		29	M		
30	V	Pré- rentree	30	L		30	M			30	S			30	D			30	V				30	M	
31	S		31	J		31	M			31	V			31	L			31	S			31	J		

Les périodes d'examens sont indicatives, chaque composante pourra préciser son calendrier pour la CFVU de mai

Vacances :composantes: hors santé

CLES 2 * sous réserve d'accréditation



CONVENTION DE PARTENARIAT

**relative à l'organisation du parcours « Plantes et Société : culture durable, paysage et phytovalorisation »
de la Mention du Master Biodiversité, Ecologie et Evolution**

Domaine : Sciences, Technologies et Santé

Mentions :

Biodiversité, Ecologie et Evolution (Université de Poitiers)

Biodiversité, Ecologie et Evolution (Université de Tours)

Parcours: Plantes et Société : culture durable, paysage et phytovalorisation

Entre :

L'Université de Poitiers, Hôtel Pinet, 15 rue de l'Hôtel Dieu, 86000 POITIERS Cedex
Représentée par sa Présidente, Madame Virginie LAVAL

Et

L'Université de Tours, 60, rue du Plat d'Etain, BP 12050, 37020 TOURS Cedex
Représentée par son Président, Monsieur Arnaud GIACOMETTI

Vu la convention précédemment établie pour la période 2018-2022 signée le 14/11/2019 entre les Universités de Tours et Poitiers,

Vu le décret du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2018 accréditant l'université de Tours en vue de la délivrance des diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2022 accréditant l'université de Poitiers en vue de la délivrance des diplômes nationaux,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention est établie dans le cadre des deux années du parcours de Master « Plantes et Société : culture durable, paysage et phytovalorisation », ci-après désigné par « P&S », objet d'un partenariat entre l'Université de Poitiers et l'Université de Tours. Ce parcours est intégré dans les mentions de Master Biodiversité, Ecologie et Evolution des deux universités.

La présente convention régleme les modalités de partenariat et de fonctionnement du parcours commun aux deux universités. Sauf modification demandée par l'un des partenaires, sa durée est fixée à 6 ans, conformément à la durée de la période d'accréditation du diplôme à l'université de Poitiers, soit du début de l'année universitaire 2022-2023 à la fin de l'année universitaire 2027-2028.

Article 2 : Coordination générale de la formation

Pour assurer l'administration et la gestion du parcours P&S, quatre instances de gestion sont mises en place :

- **Le comité de pilotage** : il a pour mission la coordination générale de la formation, le suivi des relations avec les différents partenaires, la gestion du budget spécifique (subventions) du parcours (hors dotations accordées au parcours au niveau des deux établissements partenaires), l'examen des candidatures, et le suivi et l'animation du dispositif de formation.

Ce comité, dont la composition est validée par les deux établissements partenaires, est constitué par trois représentants enseignants-chercheurs de chaque établissement partenaire, ceux-ci étant identifiés comme les responsables locaux de la formation (responsables M1, M2 et apprentissage). Un directeur et un directeur-adjoint sont nommés au sein de ce comité par ses membres. Ils ont en charge d'animer l'ensemble du dispositif et d'organiser le travail et les réunions du comité de pilotage qui ont lieu au minimum une fois par semestre.

- **Le conseil pédagogique** : il a pour mission la mise en place et l'animation de l'équipe pédagogique, l'organisation du déroulement des enseignements théoriques et du suivi des stages, la validation des choix de stages et de lieux d'apprentissage formulés par les étudiants.

Ce conseil est constitué par les responsables des premières et deuxièmes années de master, les responsables des unités d'enseignement dominantes de la formation et les responsables de l'organisation des stages et de l'apprentissage. La coordination est assurée par deux membres désignés au sein de ce conseil qui se réunit en cas de besoin.

- **Le conseil de perfectionnement** du parcours : il a une mission de conseil auprès du comité de pilotage et auprès des deux Conseils de perfectionnement de la mention Biodiversité, écologie et évolution organisés indépendamment à Tours et à Poitiers. En particulier il est chargé d'aider le comité de pilotage à :

- vérifier la bonne cohérence entre les enseignements délivrés dans le parcours
- apprécier le vivier d'étudiants susceptibles d'intégrer la formation
- dresser une typologie des formations nationales thématiquement proches du parcours P&S
- apprécier les débouchés et devenirs des étudiants du parcours
- tisser des relations durables avec la recherche académique, la recherche privée et les acteurs socio-économiques du domaine de la formation
- recenser les faiblesses du dispositif mis en place
- entretenir des relations pertinentes avec les écoles doctorales

Ce conseil est constitué des directeurs et directeurs adjoints du comité de pilotage, des deux coordinateurs du conseil pédagogique, de deux anciens étudiants de la formation, des deux secrétaires pédagogiques, d'un représentant de la coordination des stages et/ou de l'apprentissage, d'un représentant de la recherche académique et/ou privée, de deux représentants d'instituts professionnels et de transfert. La coordination est assurée par deux membres désignés au sein de ce conseil qui se réunit une fois par an en amont des Conseils de perfectionnement de la mention organisés à Tours et à Poitiers.

- Le comité de suivi/évaluation des apprentissages : il a pour mission de définir et de proposer des modalités de contrôle des connaissances conformes aux exigences des deux établissements partenaires, de les proposer et de les faire valider par les instances des deux établissements en capacité de les proposer à la CFVU pour délibération ; il a aussi pour rôle d'examiner les résultats obtenus à l'issue des épreuves d'examens pour les deux sessions et de proposer aux Jurys arrêtés par les Présidents des deux universités partenaires, les éléments leur permettant de délibérer souverainement.

Ce comité est commun aux deux établissements. Sa composition est proposée annuellement par le comité de pilotage. Il comprend principalement les enseignants, enseignants-chercheurs de l'établissement où se déroule la formation ainsi qu'un représentant de l'université partenaire.

Article 3 : Conditions d'admission et modalités de sélection

Le parcours M1 P&S est notamment accessible aux étudiants ayant satisfait les exigences de la licence de sciences de la vie, et aux étudiants titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par les commissions de validation des acquis mises en place au sein de chaque établissement partenaire.

L'université de Poitiers enregistre les actes de candidature en M1 et procède à l'inscription administrative pour le parcours P&S les années paires et enregistre les actes de candidature en M2 et procède à l'inscription administrative pour le parcours P&S les années impaires. L'université de Tours enregistre les actes de candidature en M1 et procède à l'inscription administrative pour le parcours P&S les années impaires et enregistre les actes de candidature en M2 et procède à l'inscription administrative pour le parcours P&S les années paires. Chaque étudiant souhaitant faire acte de candidature pour le parcours P&S doit déposer un dossier auprès de l'établissement dans lequel se déroule l'année de formation. Il suit la procédure définie par l'établissement recruteur. Après examen des dossiers de candidature, le comité de pilotage fait remonter des propositions à la commission de recrutement de l'université concernée. Compte tenu des objectifs de la formation, en termes d'orientation et de devenir des étudiants, et des capacités d'encadrement de la formation, le comité de pilotage proposera, pour validation, des capacités d'accueil aux instances de l'établissement en respectant les procédures en vigueur dans ledit établissement.

Article 4 : Conditions d'inscription et de suivi administratif des étudiants

Le suivi administratif des étudiants, la communication des relevés de notes et la délivrance du diplôme sont effectués par l'établissement dans lequel les étudiants sont inscrits.

Chaque université délivre indépendamment ses diplômes. Le diplôme délivré mentionne l'université partenaire.

Pour les étudiants n'ayant pas validé les deux semestres à l'issue des 2^{ndes} sessions, le redoublement n'est pas de droit en M1, il est subordonné à la proposition du comité de recrutement mis en place par le chef d'établissement. Le redoublement d'un étudiant de M2 ayant été recruté en M1 dans le parcours P&S n'est pas de droit. Il est accordé sur décision du jury. Le

redoublement d'un étudiant de M2 non titulaire d'un M1 P&S est soumis au comité de recrutement.

Du fait de l'alternance entre les deux établissements, l'inscription de l'étudiant redoublant se fait dans l'autre établissement partenaire. La validation des UEs éventuellement acquises dans un établissement l'année n, sera reportée automatiquement par l'autre établissement l'année n+1. Hormis l'UE d'Anglais qui requière une moyenne supérieure ou égale à 10/20 en M2, il n'y a pas de note éliminatoire sur les autres UE et la compensation semestrielle est appliquée en M1 et en M2.

Du fait de l'alternance entre les deux établissements, pour les étudiants engagés dans une période de césure, au second semestre du M1 ou au cours de l'année de M2, l'inscription de l'étudiant réintégrant la formation après sa période de césure se fait dans l'autre établissement partenaire. La validation des UEs éventuellement acquises dans un établissement l'année n, sera reportée automatiquement par l'autre établissement l'année n+1.

Article 5 : Organisation pédagogique

Le parcours P&S se déroule en alternance à l'Université de Poitiers et à l'Université de Tours, chaque université accueille le M1 une année et le M2 l'année suivante. Une même promotion d'étudiants effectuera donc sa formation (M1 et M2) dans la même université (Tours ou Poitiers). Les étudiants pourront être amenés à se déplacer dans le cas de rencontres entre les promotions et de quelques enseignements dispensés sur les sites des organismes partenaires (INRAe). En 2022-2023, le M1 se déroulera à Poitiers et le M2 à Tours. En 2023-2024, le M1 se déroulera à Tours et le M2 à Poitiers. En 2024-2025, le M1 se déroulera à Poitiers et le M2 à Tours. En 2025-2026, le M1 se déroulera à Tours et le M2 à Poitiers. En 2026-2027 ; le M1 se déroulera à Poitiers et le M2 à Tours. En 2027-2028 ; le M1 se déroulera à Tours et le M2 à Poitiers.

Article 6 : Organisation des stages

En M1, les étudiants effectueront un stage de 7 semaines minimum. En M2, le stage est de 6 mois. Le choix du lieu et du sujet de stage en M1 et en M2 est effectué conjointement par l'étudiant et la structure d'accueil. Ce choix est validé par le responsable de la formation puis fait l'objet de la signature d'une convention établie entre l'étudiant, le responsable de la formation du site d'inscription de l'étudiant, le responsable de l'établissement de rattachement de l'étudiant et le responsable de la structure d'accueil. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport formalisé, d'après des consignes fournies à l'étudiant, et une soutenance orale devant un jury d'examen.

Article 7 : Recrutement et rémunération des enseignants

Les enseignements théoriques sont effectués par :

- des enseignants-chercheurs des établissements partenaires. Dans ce cas, les heures d'enseignement effectuées sont comptabilisées dans le service statutaire des intervenants, même les années où les enseignements ont lieu dans l'université partenaire ; plus précisément les nombres d'heures équivalent TD réalisées à Tours par des enseignants et enseignants-chercheurs de Poitiers et à Poitiers par des enseignants et enseignants-chercheurs de Tours sont les mêmes ou presque les mêmes.
- des chercheurs des structures de recherche associées à la formation.
- des personnalités extérieures n'appartenant pas aux établissements partenaires.

Chaque établissement partenaire s'engage à rembourser les frais de déplacement de ses personnels dans le cadre de leurs interventions dans les enseignements théoriques du parcours P&S. Il s'agit de l'Unité de Formation en Biologie Végétale à Poitiers et du Département de Biologie et Physiologie Végétales à Tours.

Les frais généraux d'organisation des enseignements sont à la charge de l'établissement d'accueil des enseignements.

Article 8 : Durée de la convention et dénonciation

La présente convention est conclue pour la durée d'accréditation du Master Biodiversité, Ecologie et Evolution, parcours P&S, dans le cadre du contrat sexennal 2022-2028 de l'université de Poitiers (dernière année universitaire 2027-2028). Elle entrera en vigueur à la rentrée universitaire 2022-2023.

La possibilité de modifier, en cours de contrat, les termes de cette convention pourra se faire d'un commun accord entre les signataires par voie d'avenant.

La présente convention pourra être dénoncée par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 6 mois avant la fin de l'année universitaire engagée.

Cette convention rend caduque les conventions et accords antérieurs, ayant le même objet, entre les parties.

Article 9 : Gestion de la convention

La gestion du contrat est assurée :

Pour l'université de Tours,

La convention est pilotée par Olivier PICHON et Eric DUCOS, enseignants-chercheurs • Mail : olivier.pichon@univ-tours.fr • Tél. : 02.47.36.69.84 ; Mail : eric.ducos@univ-tours.fr • Tél. : 02.47.36.72.76 ;

La gestion administrative est assurée par Blandine RIPODAS • Mail : blandine.ripodas@univ-tours.fr • Tél. : 02.47.36.70.30 ;

La gestion financière est assurée par Elena WACHEUX • Mail : elena.wacheux@univ-tours.fr • Tél. : 02.47.36.73.24 ;

Pour l'université de Poitiers,

La convention est pilotée par Maryse LALOI et Laurence MAUROSSET, enseignants-chercheurs • Mail : maryse.laloi@univ-poitiers.fr • Tél. : 05.49.45.41.85 ; Mail : laurence.maurousset@univ-poitiers.fr • Tél. : 05.49.45.37.14 ;

La gestion administrative est assurée par Virginie LARRIVEE • Mail : virginie.larrivee@univ-poitiers.fr • Tél. : 05.49.45.36.10 ;

La gestion financière est assurée par Julie COUPVENT • Mail : julie.coupvent@univ-poitiers.fr • Tél. : 05.49.36.22.80.

Les correspondances postales doivent être envoyées au siège social des parties.

Article 10 : Protection des données à caractère personnel

1. Pour la mise en œuvre des traitements nécessaires à l'exécution de la Convention, l'Université de Tours et son Cocontractant sont considérés, chacun pour les traitements qui les concernent,

comme Responsables indépendants de traitement, au sens de l'article 4 (7) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »).

2. Les Parties s'engagent à respecter le cadre juridique régissant les traitements de données à caractère personnel et tout particulièrement le RGPD, les lois et règlements nationaux en vigueur. Les Parties coopèrent pour garantir que les traitements des données sont effectués dans le respect des normes relatives à la protection des données personnelles.

3. Les Parties nomment chacune un Délégué à la protection des données (DPD) facilement joignables par les personnes concernées, notamment par la publication d'un moyen de contact sur leurs sites internet institutionnels respectifs. Les Parties échangent les coordonnées de leurs DPD respectifs et assurent qu'ils puissent librement communiquer entre eux.

Les DPD désignés à la date de la signature sont les suivants :

Pour l'Université de Tours	Pour l'Université de Poitiers
Direction des affaires juridiques et du patrimoine 60, rue du Plat d'Étain 37 000 Tours dpo@univ-tours.fr	Délégué à la protection des données Direction Générale des Services 15, Rue de l'Hôtel Dieu 86073 Poitiers Cedex 9 dpo@univ-poitiers.fr

La Partie concernée informe immédiatement l'autre Partie en cas de changement de l'identité ou du moyen de contact de leur DPD désigné.

Les Parties enregistrent le Traitement objet de la Convention dans leur registre des traitements respectifs. Elles maintiennent chacune à jour ce registre.

4. Chacune des Parties est responsable du bon traitement des exercices des droits visés aux articles 15 à 23 du RGPD qui la concernent.

Lorsqu'elles reçoivent une demande d'exercice des droits, chaque Partie a la responsabilité de fournir l'ensemble des informations visées à l'article 13 du RGPD, incluant notamment les grandes lignes de l'accord conclu dans le cadre de la présente Convention.

Chacune des Parties est responsable de la déclaration des violations de données qui concernerait son traitement auprès de l'autorité compétente. Dans le cas où les deux Parties sont susceptibles d'être concernées par la violation de données de l'une des Parties, les Parties s'informent et se coordonnent en cas de communication auprès des personnes concernées.

5. Chaque Partie s'engage à garantir la sécurité des données personnelles en sa possession lors de la réalisation des traitements qui lui sont propres dans le cadre de l'exécution de la présente Convention.

Article 11 : Responsabilité

1. Responsabilité à l'égard des tiers. – Chacune des parties reste responsable, dans les conditions du droit commun, des dommages que son personnel pourrait causer aux tiers à l'occasion de l'exécution de la convention.

2. Responsabilité entre les parties. – Chacune des parties prend en charge la couverture de son

personnel conformément à la législation applicable dans le domaine de la sécurité sociale, du régime des accidents du travail et des maladies professionnelles dont il relève et procède aux formalités qui lui incombent.

Chaque partie est responsable, dans les conditions de droit commun, des dommages de toute nature causés par son personnel au personnel de toute autre partie.

Chaque partie est responsable, dans les conditions de droit commun, des dommages qu'elle cause du fait ou à l'occasion de l'exécution de la convention aux biens mobiliers ou immobiliers d'une autre partie.

Les parties renoncent mutuellement à se demander réparation des préjudices indirects qui pourraient survenir dans le cadre de la convention, sauf cas de faute lourde ou intentionnelle.

3. Responsabilité des usagers des universités. – Le cas échéant, les usagers des universités participant aux actions énoncées dans la présente convention sont personnellement responsables des dommages causés aux tiers, personnel et biens mobiliers ou immobiliers des parties à la présente convention. La responsabilité de l'université de Tours ou de l'université de Poitiers ne pourra être engagée.

Article 12 : Résiliation unilatérale de la convention

La présente convention peut faire l'objet d'une résiliation unilatérale par chacune des parties selon les modalités figurant aux articles 12.1 et 12.2.

12.1 – Résiliation pour faute

En cas de manquement d'une des parties à ses obligations, l'autre partie peut résilier unilatéralement la convention. Elle lui notifie sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard six mois avant la fin de l'année universitaire en cours. Elle prend effet à compter de l'année universitaire suivante. La partie fautive ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Préalablement à l'exercice de cette faculté, la partie exerçant son pouvoir de résiliation unilatérale doit mettre en œuvre une procédure contradictoire consistant en une mise en demeure de la partie fautive, dans un délai déterminé par elle, de régulariser dans les plus brefs délais la situation et de lui transmettre toute observation pouvant justifier lesdits manquements. L'exercice du pouvoir de résiliation unilatérale ne peut alors intervenir qu'en cas d'issue infructueuse.

12.2 – Résiliation pour tout autre motif

Les parties peuvent exercer leur droit de résiliation unilatérale pour tout motif d'intérêt général dûment justifié, notamment en cas de bouleversement de l'équilibre de la convention ou de disparition de sa cause. En revanche, la seule apparition, au cours de l'exécution de la convention, d'un déséquilibre dans les relations entre les parties n'est pas de nature à justifier une telle résiliation.

La partie la plus diligente notifie à l'autre sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard six mois avant la fin de l'année universitaire en cours. Elle prend effet à compter de l'année universitaire suivante. La partie subissant un préjudice du fait de la résiliation unilatérale ne peut prétendre à aucune indemnité.

Article 13 – Situation des conventions antérieures

La présente convention rend caduque les conventions et accords antérieurs, ayant le même objet, entre les parties.

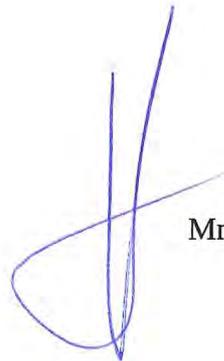
Article 14 – Règlement des litiges

En cas de différend sur l'exécution ou l'interprétation de la convention, les parties engagent une procédure de résolution amiable avec l'aide d'un tiers, le médiateur, choisi par elles ou, à défaut, désigné par la juridiction compétente.

En l'absence de tout accord à l'issue de cette procédure, les parties peuvent saisir le Tribunal administratif d'Orléans.

Fait à....., le.....en exemplaires originaux.

La Présidente de l'Université de Poitiers



Mme ~~Virginie~~ L'AYAL

Le Président de l'Université de Tours

M. Arnaud GIACOMETTI

Convention cadre n°
relative au partenariat entre
l'Université de Tours et la
Direction régionale de
l'économie, de l'emploi, du
travail et des solidarités
(DREETS) Centre-Val de Loire



Convention cadre de partenariat

Entre

L'université de Tours,

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,
sise 60, rue du Plat d'Étain 37020 Tours Cedex 1,
représentée par Monsieur Arnaud GIACOMETTI, son Président,
ci-après désignée par « l'Université » ;

Et

La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Centre-Val de Loire,

dont le siège est situé 12 place de l'Etape, 45058 Orléans, représentée par Madame Anouk LAVAURE,
agissant en qualité de Directrice régionale,

N° SIRET : 13002924200018

ci-après désignée par « le cocontractant » ;

Au l'article L. 712-3 du Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la délibération du conseil d'administration n°2020-71 du 30 novembre 2020 portant élection de M. Arnaud GIACOMETTI en qualité de Président ;

PREAMBULE

Depuis plusieurs années, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre -Val de Loire a tissé des liens avec l'Université de Tours à travers différentes collaborations que les deux institutions souhaitent renforcer autour d'un partenariat cadre.

L'Université de Tours réunit plus de 30 000 étudiants et 2 500 enseignants et personnels. Pluridisciplinaire (Arts et Sciences Humaines, Droit, Economie, Gestion et commerce, Lettres et Langues, Santé, Sciences et Techniques, 2 IUT, 1 école d'ingénieurs), l'université est située au cœur de Tours mais aussi à Blois. La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle de l'université de Tours a comme mission d'informer et d'orienter tout lycéen et étudiant dans son parcours de formation à travers des conseils individualisés et une présence sur l'ensemble des salons d'orientation de la région.

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre -Val de Loire est une administration régionale. Elle est l'interlocutrice économique et sociale privilégiée des entreprises, des salariés et travailleurs indépendants, des consommateurs et des personnes vulnérables ou menacées d'exclusion sociale et professionnelle. Elle constitue une communauté de travail qui met en œuvre les politiques publiques et assure le pilotage, l'animation et l'évaluation des



actions engagées en lien notamment avec les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations (DDETS-PP).

La DREETS assure notamment le pilotage et l'animation du système d'inspection du travail.

Cette convention formalise la création d'un cadre de référence et de travail partagé par les partenaires signataires. Elle vise à mettre œuvre des synergies communes visant à mieux faire connaître les métiers de la fonction publique et particulièrement ceux de l'inspection du travail, et l'information des étudiants qui souhaitent s'orienter vers la fonction publique d'Etat et les concours proposés.

Les parties affirment par ailleurs leur intention de développer en commun d'autres actions qui pourront faire l'objet d'une déclinaison de la présente convention.

Ceci exposé, il est conclu la présente convention cadre.

1. OBJET DE LA CONVENTION CADRE ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Article 1 —Objet

La présente convention cadre a pour objet d'établir une relation partenariale entre la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre -Val de Loire et l'Université de Tours. La Maison de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle (MOIP) sera l'interlocuteur de la DREETS dans la cadre de ce partenariat. Ils conviennent ensemble de développer un partenariat en matière d'information, de formation et de professionnalisation des étudiants qui s'orientent vers la fonction publique d'Etat, notamment vers les métiers de l'inspection du travail.

Par cet accompagnement des étudiants, ils les incitent à se projeter dans leur cursus et à le mener à son terme.

Article 2 —Date d'effet, durée de la convention cadre

La présente convention cadre prend effet à compter du 01/02/2024.

Elle est conclue pour une durée 3 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Elle s'applique à toutes les conventions particulières prises sur son fondement ce même si le terme de ces dernières est postérieur au terme de la présente convention cadre.

Article 3 —Modalités du partenariat

Les partenaires conviennent de coordonner leurs efforts pour permettre aux étudiants d'aborder dans les meilleures conditions leur insertion dans le monde professionnel. Ils intègrent ainsi dans leur démarche le fait que l'insertion professionnelle ne débute pas après l'obtention du diplôme mais doit se préparer tout au long du parcours de formation ou de qualification.

Les partenaires pourront agir sous différentes modalités, à titre d'exemples :

Conférences métiers



La DREETS et ses modes de recrutement seront présentés devant les étudiants dans le cadre de rencontres professionnelles (conférences métiers, forums...) sur des questions relatives aux différents métiers et carrières que propose la DREETS, notamment ceux de l'inspection du travail. Ces interventions seront réalisées par le réseau des Ambassadeurs du métier d'inspecteurs du travail de la région Centre-Val de Loire, en lien avec les directions départementales, notamment la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) d'Indre-et-Loire.

Training job dating

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, la DREETS pourra participer à l'entraînement aux entretiens de recrutement (notamment ceux en lien avec la fonction publique d'Etat) des étudiants de Master pendant les Training job Dating. Dans ce cadre, l'accent sera mis sur les savoir-faire/savoir-être et les connaissances recherchées par les employeurs. Ces rencontres permettront l'ouverture sur les différents profils recherchés par la DREETS.

Visites des services

Il sera proposé des visites au sein de la DREETS et de la DDETS d'Indre-et-Loire permettant de présenter les différents métiers et le travail des différents services aux étudiants et jeunes diplômés.

Une visibilité des offres proposées par la DREETS sur Rpro Stage|Emploi

Grâce à la plateforme Rpro Stage|Emploi, les offres de stages, d'apprentissages, d'emplois proposés par la DREETS gagneront en visibilité auprès des étudiants de l'université de Tours.

La DREETS pourra gracieusement et en toute autonomie déposer ses offres, les supprimer, consulter la CVthèque...

Des témoignages d'agents actuellement en poste pourront également être diffusés.

Concrètement la DREETS accueillera chaque année, en fonction de ses possibilités, des stagiaires/apprentis de l'université de Tours.

Les demandes de stages seront à faire parvenir au service des ressources humaines sur l'adresse : dreets-cvl.mobilite@dreets.gouv.fr.

Article 4 —Obligations de l'université

L'université de Tours s'engage à mettre à disposition de la DREETS les moyens nécessaires (vidéoprojecteur, mise à disposition de salle ...) pour effectuer les actions de présentation et d'information sur les métiers et les offres auprès de ses étudiants. Ces mises à dispositions seront effectuées par des conventions d'application.

Les chargés en insertion professionnelle de l'université seront étroitement associés à la coordination des actions de la DREETS au sein de l'université de Tours sur les thématiques citées ci-dessus.

L'université de Tours s'engage à diffuser les offres sur Rpro Stage|Emploi et d'assurer la communication des actions auprès des étudiants.

L'université s'engage à afficher le partenariat avec la DREETS en apposant son logo sur les différents supports de communication relatifs aux évènements conjoints.

Article 5 —Obligations du cocontractant



Le type d'intervention précis sera à convenir chaque année d'un commun accord entre la DREETS et la MOIP en fonction des priorités d'actions de l'université et des disponibilités de la DREETS. La DREETS organisera en lien avec la MOIP tout type d'intervention visant à l'information des étudiants sur les métiers de la fonction publique d'Etat.

La DREETS s'engage à déposer ses offres de stages, d'apprentissages ainsi que les emplois ouverts aux contractuels et pouvant intéresser des étudiants sur la plateforme mise à disposition

<http://www.rpro.univ-tours.fr> gracieusement par l'université de Tours.

La DREETS s'engage à afficher le partenariat avec l'université de Tours en apposant son logo sur les différents supports de communication relatifs aux événements conjoints.

Article 6 — Dispositions financières

Le partenariat est consenti à titre gracieux.

Article 7 — Sécurité des personnes et des biens

Dans le cadre des mises à disposition de salles pour l'organisation d'événements, la DREETS devra prendre toutes les mesures afin que son activité se déroule sans nuisance ni dommage pour la sécurité des personnels, biens et locaux.

Article 8 — Valorisation de la convention-cadre

Afin de permettre la valorisation réciproque du présent partenariat, chaque partie autorise les autres à reproduire, représenter, diffuser, à des fins de communication, promotion et information interne et externe son nom et logotype sur tout support et par tout procédé connus ou inconnus au jour de la signature de la convention, aux seules fins d'exécution de la présente convention-cadre.

En cas de changement de logotype, la partie la plus diligente en informe les autres parties et leur fournit la nouvelle charte graphique à utiliser.

2. DISPOSITIONS RELATIVES A L'EXECUTION ET AUX RELATIONS FONDEES SUR LA CONVENTION

Article 9 — Gestion de la convention

La gestion du contrat est assurée :

- Pour l'université,
 - o La gestion administrative est assurée par Florence GORDON • Mail : florence.gordon@univ-tours.fr • Tél. : 02.47.36.81.72 ;
- Pour le cocontractant, par Naïma HOUITAR (SG) et Sabrina ROUSSELLE (pôle T)
 - Mail : naima.houitar@dreets.gouv.fr • Tél. : 02.38.77.68.46
 - Mail : sabrina.rouselle@dreets.gouv.fr • Tél. : 07. 64. 75. 43. 38

Les correspondances postales doivent être envoyées au siège social des parties.

Article 10 — Suivi de l'exécution de la convention



Les résultats attendus seront à mesurer selon le nombre d'actions, le nombre de participants, le nombre de stages proposés et la réalité du taux d'insertion professionnelle des étudiants de l'université de Tours au sein de la DREETS. Un temps d'échange annuel entre la DREETS et la MOIP sera organisé afin d'évaluer le partenariat et sa potentielle reconduction.

Article 11 — Protection des données à caractère personnel

1. Pour la mise en œuvre des traitements nécessaires à l'exécution de la Convention, l'Université de Tours et son Cocontractant sont considérés, chacun pour les traitements qui les concernent, comme Responsables indépendants de traitement, au sens de l'article 4 (7) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »).

2. Les Parties s'engagent à respecter le cadre juridique régissant les traitements de données à caractère personnel et tout particulièrement le RGPD, les lois et règlements nationaux en vigueur. Les Parties coopèrent pour garantir que les traitements des données sont effectués dans le respect des normes relatives à la protection des données personnelles.

3. Les Parties nomment chacune un Délégué à la protection des données (DPD) facilement joignables par les personnes concernées, notamment par la publication d'un moyen de contact sur leurs sites internet institutionnels respectifs. Les Parties échangent les coordonnées de leurs DPD respectifs et assurent qu'ils puissent librement communiquer entre eux.

Les DPD désignés à la date de la signature sont les suivants :

Pour l'Université de Tours	Pour le cocontractant
Direction des affaires juridiques et du patrimoine 60, rue du Plat d'Etain 37 000 Tours dpo@univ-tours.fr	DREETS Secrétariat général 12 place de l'Etape, 45058 Orléans Dreets-cvl.rh@dreets.gouv.fr

La Partie concernée informe immédiatement l'autre Partie en cas de changement de l'identité ou du moyen de contact de leur DPD désigné.

Les Parties enregistrent le Traitement objet de la Convention dans leur registre des traitements respectifs. Elles maintiennent chacune à jour ce registre.

4. Chacune des Parties est responsable du bon traitement des exercices des droits visés aux articles 15 à 23 du RGPD qui la concernent.

Lorsqu'elles reçoivent une demande d'exercice des droits, chaque Partie a la responsabilité de fournir l'ensemble des informations visées à l'article 13 du RGPD, incluant notamment les grandes lignes de l'accord conclu dans le cadre de la présente Convention.

Chacune des Parties est responsable de la déclaration des violations de données qui concernerait son traitement auprès de l'autorité compétente. Dans le cas où les deux Parties sont susceptibles d'être concernées par la violation de données de l'une des Parties, les Parties s'informent et se coordonnent en cas de communication auprès des personnes concernées.

5. Chaque Partie s'engage à garantir la sécurité des données personnelles en sa possession lors de la réalisation des traitements qui lui sont propres dans le cadre de l'exécution de la présente Convention.

Article 12 — Avenants



La présente convention cadre ne peut être modifiée que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention cadre et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

La demande de modification de la présente convention cadre est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte.

Les stipulations du présent article ne font pas échec à l'usage par l'université de son pouvoir général de modification unilatérale de la convention cadre, à condition que celui-ci ne modifie pas son économie générale.

Article 13 — Responsabilité et assurance

1. Responsabilité à l'égard des tiers. – Chacune des parties reste responsable, dans les conditions du droit commun, des dommages que son personnel pourrait causer aux tiers à l'occasion de l'exécution de la convention-cadre.

2. Responsabilité entre les parties. – Chacune des parties prend en charge la couverture de son personnel conformément à la législation applicable dans le domaine de la sécurité sociale, du régime des accidents du travail et des maladies professionnelles dont il relève et procède aux formalités qui lui incombent.

Chaque partie est responsable, dans les conditions de droit commun, des dommages de toute nature causés par son personnel au personnel de toute autre partie.

Chaque partie est responsable, dans les conditions de droit commun, des dommages qu'elle cause du fait ou à l'occasion de l'exécution de la convention-cadre aux biens mobiliers ou immobiliers d'une autre partie.

Les parties renoncent mutuellement à se demander réparation des préjudices indirects qui pourraient survenir dans le cadre de la convention-cadre, sauf cas de faute lourde ou intentionnelle.

3. Responsabilité des usagers de l'université. – Le cas échéant, les usagers de l'université participant aux actions énoncées dans la présente convention sont personnellement responsables des dommages causés aux tiers, personnel et biens mobiliers ou immobiliers des parties à la présente convention-cadre. La responsabilité de l'université ne pourra être engagée.

Article 14 — Résiliation unilatérale de la convention

La présente convention peut faire l'objet d'une résiliation unilatérale par chacune des parties selon les modalités figurant aux Articles 14.1 et 14.2.

Article 14.1 — Résiliation pour faute

A) À l'initiative de l'université. – En cas de manquement du cocontractant à ses obligations, l'université peut résilier unilatéralement la convention. Elle lui notifie sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle prend effet dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de ladite lettre, cachet de la poste faisant foi.

Le cocontractant ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Préalablement à l'exercice de cette faculté, l'université doit mettre en œuvre une procédure contradictoire consistant en une mise en demeure du cocontractant, dans un délai déterminé par elle, de régulariser dans les plus brefs délais la situation et de lui transmettre toute observation pouvant



justifier lesdits manquements. L'exercice du pouvoir de résiliation unilatérale ne peut alors intervenir qu'en cas d'issue infructueuse.

En cas de manquement d'une des parties à ses obligations, l'autre partie peut résilier unilatéralement la convention. Elle lui notifie sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle prend effet dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de ladite lettre, cachet de la poste faisant foi. La partie fautive ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Préalablement à l'exercice de cette faculté, la partie exerçant son pouvoir de résiliation unilatérale doit mettre en œuvre une procédure contradictoire consistant en une mise en demeure de la partie fautive, dans un délai déterminé par elle, de régulariser dans les plus brefs délais la situation et de lui transmettre toute observation pouvant justifier lesdits manquements. L'exercice du pouvoir de résiliation unilatérale ne peut alors intervenir qu'en cas d'issue infructueuse.

Article 14.2 — Résiliation pour tout autre motif

Les parties peuvent exercer leur droit de résiliation unilatérale pour tout motif d'intérêt général dûment justifié, notamment en cas de bouleversement de l'équilibre de la convention ou de disparition de sa cause. En revanche, la seule apparition, au cours de l'exécution de la convention, d'un déséquilibre dans les relations entre les parties n'est pas de nature à justifier une telle résiliation.

La partie la plus diligente notifie à l'autre sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle prend effet dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de ladite lettre, cachet de la poste faisant foi.

La partie subissant un préjudice du fait de la résiliation unilatérale ne peut prétendre à aucune indemnité.

Article 15 — Règlement des litiges

En cas de différend sur l'exécution ou l'interprétation de la convention, les parties engagent une procédure de résolution amiable avec l'aide d'un tiers, le médiateur, choisi par elles ou, à défaut, désigné par la juridiction compétente.

En l'absence de tout accord à l'issue de cette procédure, les parties peuvent saisir le :

- le Tribunal administratif d'Orléans.

Fait en 2 exemplaires.

À Tours, le
Pour l'université de Tours,

Le Président

À Orléans, le
Pour le cocontractant,

La Directrice régionale,

Arnaud GIACOMETTI

Anouk LAVAURE